

L'ENTREVUE DU LUNDI



CHARLES CAOUCETTE

À l'heure du « fast food » idéologique, l'école est devenue un lieu de consommation et de production, selon le modèle industriel. Pédagogue de carrière, Charles Caouette préconise le retour à une école qui soit un lieu de développement global de chaque enfant. Louis Lafrance l'a interviewé.

Page 11

Les municipalités ont la cote d'amour

Selon un sondage, les Québécois font plus confiance aux municipalités qu'aux autres ordres de gouvernement

Serge Truffaut

LES QUÉBÉCOIS font beaucoup plus confiance à l'administration municipale qu'à tout autre ordre de gouvernement.

Selon un sondage Multi Réso, les municipalités « récoltent 59 % de la confiance populaire, devançant, et de loin, les paliers de gouvernement provincial et fédéral qui reçoivent respectivement 40 % et 31 % d'appui. » Ce sondage a été effectué récemment pour le bénéfice de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) auprès de 1009 personnes adultes. Les résultats ont été publiés dans *Urba*, la revue de l'UMQ. Maître-d'œuvre de cette étude, M.

Soucy D. Gagné a expliqué en entrevue au DEVOIR que cette distorsion entre les divers gouvernements s'expliquait probablement par le fait que les électeurs étaient conscients que la marge de manoeuvre des municipalités était plus serrée que celles des autres ordres de gouvernement.

Qui plus est, cette adhésion quantifiée de la population pour son gouvernement municipal traduit très certainement, de confier M. Gagné, un fort sentiment de proximité. « Les gens pensent que le municipal est plus proche d'eux. Ils le connaissent mieux que les autres. »

De fait, à la faveur d'une analyse portant sur les services dispensés et

Voir page 4 : Municipalités

Berlin se mobilise contre le racisme

La manifestation de 300 000 personnes est perturbée par des militants d'extrême gauche

D'après AFP et Reuter

BERLIN — Environ 300 000 personnes ont manifesté hier à Berlin pour exprimer clairement leur refus des violences racistes qui minent le pays depuis un an, mais le rassemblement, un des plus importants de l'histoire de la RFA, a été sérieusement perturbé par des anarchistes.

Pendant 20 minutes, quelque 300 militants d'extrême gauche qui accusaient les responsables politiques d'avoir eux-mêmes attisé la xé-

phobie, ont empêché le président Richard von Weizsäcker de prononcer son discours en jetant une volée de pierres, d'oeufs et de tomates sur la tribune où il se trouvait en compagnie du chancelier Helmut Kohl.

Les forces de l'ordre ont dû repousser à coups de matraques les manifestants massés directement devant la tribune. Tendu, M. von Weizsäcker a pris la parole, sous les sifflets et les cris d'« hypocrite, assassin! », entouré d'une haie de policiers brandissant leurs boucliers et

protégé par un parapluie pour éviter les oeufs.

Un peu plus tôt, des manifestants avaient également jeté des oeufs et conspué le chancelier Kohl au moment où celui-ci se joignait à pied au cortège des manifestants sous la Porte de Brandebourg. Le service d'ordre du chef du gouvernement avait dû l'éloigner promptement.

Des échauffourées continuaient d'opposer en fin d'après-midi sur le lieu de la manifestation plusieurs

Voir page 4 : Berlin



PHOTO AP

Une manifestation contre le racisme en Allemagne a mobilisé quelque 300 000 personnes hier à Berlin. Les forces de l'ordre ont dû intervenir lorsque le chancelier Helmut Kohl et le président Richard Von Weizsäcker ont été la cible de partisans de l'extrême-gauche.



Mort d'Alexandre Dubcek Un honnête homme

François Brousseau

IL AVAIT au fond des yeux une douceur tout à fait inhabituelle chez un politicien. Sa mort samedi soir, des suites d'un grave accident de voiture auquel il avait survécu plusieurs semaines sans jamais s'en remettre, est aussi triste que le fut sa vie d'incompris, de réprouvé et d'éternel malchanceux.

Précurseur en 1968 avec son célèbre « socialisme à visage humain », Alexandre Dubcek incarne après 1989 des idées et des valeurs qui n'étaient plus de saison, à l'heure du néo-libéralisme à tout crin qui semblait emporter une Europe de l'Est fraîchement libérée du tout-État et de ses utopies sociales.

Car Alexandre Dubcek fut malchanceux jusque dans la victoire. Sa revanche de 1989, lors de l'inoubliable « Révolution de velours » qui emporta les tyrans staliniens de Prague, fut de courte durée et d'une portée symbolique limitée.

Chacun se souvient des journées extraordinaires de la place Venceslas de Prague, en novembre de cette année historique, avec leur deux héros, Dubcek et Havel, communiants à la liberté retrouvée avec une foule immense et euphorique.

Homme brisé par l'impitoyable

Voir page 4 : Dubcek

Deux aspirants, deux styles

La rumeur prête à Kim Campbell et à Perrin Beatty des ambitions à la succession de Mulrone

15.4 Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

DANS LA plus pure tradition conservatrice, la semaine dernière à Toronto, des conservateurs influents se sont réunis dans un club privé pour porter un toast à l'un de leurs meilleurs espoirs, le ministre ontarien Perrin Beatty.

Presque en même temps, une partie de la colline parlementaire avalait de travers après avoir vu à la une d'un quotidien d'Ottawa la ministre Kim Campbell photographiée les épaules nues, dissimulée pour le reste par une toge d'avocat qu'elle tenait devant elle.

Même si l'échec référendaire a précipité un débat sur le leadership de Brian Mulrone, il est encore trop tôt pour dire quand les conservateurs fédéraux seront finalement appelés à choisir leur prochain chef.

Mais quand l'échéance viendra, si les favoris actuels sont encore en présence, la course à la succession du parti promet déjà d'opposer deux styles bien différents.

Pour l'heure, l'incertitude qui entoure l'avenir du premier ministre fédéral a placé les deux principaux prétendants identifiés à son trône, Perrin Beatty et Kim Campbell, dans la pire posture politique possible.

Elle leur a surtout donné l'allure de futurs héritiers au chevet d'un parent riche... et malade.

Car malgré le visible embarras des deux intéressés, et les assurances du premier ministre, les rumeurs persistent.

Aujourd'hui, à moins d'un an d'une élection générale et alors qu'on dit Brian Mulrone en pleine réflexion sur son avenir, les paris sont ouverts sur Kim Campbell et Perrin Beatty



Kim Campbell

comme favoris pour remporter une éventuelle course à sa succession.

À première vue, ces deux ministres n'ont pas en commun que l'intérêt qu'ils portent au bulletin de santé du leadership de Brian Mulrone.

Tous deux sont relativement bilingues. De Kim Campbell, des proches disent qu'elle parle



Perrin Beatty

moins bien français que Joe Clark mais suffisamment pour ne pas se faire honte dans un débat en français contre Audrey McLaughlin.

Plus réservés, ceux qui ont côtoyé Perrin Beatty affirment sur le même sujet qu'il aura besoin de rafraîchir son français avant d'en faire autant.

À peine dépassé le cap de la quarantaine, tous deux sont également des *baby-boomers*, juste au moment où l'élection américaine semble devoir propulser cette génération aux sommets.

Tous deux viennent d'autres provinces que le Québec, terrain où d'instinct, les conservateurs pensent recruter leur prochain chef.

Tous deux enfin, se sont faits dire NON par leurs électeurs le 26 octobre et sont tous deux en danger de couler avec la barque conservatrice si Brian Mulrone reste à la barre du parti et le mène au naufrage électoral.

Mais ce sont également des faces opposées de la pièce conservatrice. Pour l'heure, Kim Campbell est plus populaire hors des milieux traditionnels du parti tandis que Perrin Beatty l'est davantage dans ses rangs.

Car, lorsqu'on cherche des admirateurs de Mme Campbell dans la capitale fédérale, il faut frapper, entre autres, aux portes des ministres du Québec.

Benoît Bouchard la trouve « brillante », dit-on dans son entourage. Gilles Loiselle n'en penserait que du bien. À plusieurs reprises pendant les négociations constitutionnelles, explique-t-on, le contingent québécois aurait en effet trouvé des appuis chez la ministre de la Justice, qui était, en passant, aussi réfractaire qu'eux au projet d'un référendum pancanadien.

D'autres conservateurs du Québec n'ont pas oublié le coup de foudre de Québécois pour Sheila Copps pendant la course au leadership libéral de 1990. À l'époque, a-t-on noté, l'Ontarienne de la course avait gagné la faveur populaire malgré la présence de deux adversaires du Québec.

Kim Campbell trouve également preneur

Voir page 4 : Aspirants

Ces pelés de journalistes!

Le Pen donne le feu vert au lynchage médiatique

LE BOURGET (Reuter) — Les journalistes français ont décidé hier de ne pas couvrir le discours de Jean-Marie Le Pen à la fête annuelle du Front national pour protester contre sa « déclaration de guerre » à la presse.

Ils ont motivé leur décision dans un communiqué approuvé par la quasi totalité des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle présents au Bourget.

L'agression en début d'après-midi d'hier par des militants du FN d'un technicien d'une équipe de TF1 a déclenché l'indignation des journalistes confrontés depuis plusieurs jours à un climat de menaces.

L'éclairagiste, blessé à la tête, a dû être hospitalisé, a-t-on appris auprès de ses collègues de TF1.

Trois membres d'une équipe de RFO ont été par ailleurs molestés par des sympathisants du mouvement d'extrême droite.

« Ce qui était prévisible est arrivé. En indiquant que la sécurité d'un journaliste nommé désigné ne serait pas assurée lors des manifestations du Bourget, le FN a donné le feu vert au lynchage médiatique », ont-ils déclaré dans un communiqué.

Le FN avait interdit l'accès de sa fête à Thomas Legrand, journaliste de RMC.

Certains techniciens et journalistes ont été agressés. Cette violence

Voir page 4 : Journalistes

UN LIVRE ESSENTIEL DANS LE DÉBAT ACTUEL SUR L'AVENIR DES CÉGÉPS

PAUL INCHAUSPÉ

L'AVENIR DU CÉGÉP

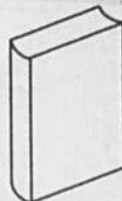
ministre de l'ÉDUCATION

L'AVENIR DU CÉGÉP

par Paul Inchauspé, directeur général du collège Ahuntsic

Personnalité connue et respectée du milieu de l'éducation, Paul Inchauspé livre ici une réflexion autorisée, une pensée claire et forte sur ce qu'est et ce que devrait être le cégep.

En vente en librairie



Les éditions Liber
C.P. 1475, succursale B
Montréal (Québec)
H3B 3L2

208 pages, 21\$

La prix Nobel de la Paix rêve de grandes retrouvailles pour 100 000 indiens exilés

Clément Trudel

LE RÊVE le plus cher de Rigoberta Menchu, cette indienne quiché du Guatemala qui recevra le mois prochain en Suède le prix Nobel de la Paix, est de préparer une « véritable fête » pour plus de 100 000 de ses compatriotes exilés qui veulent rentrer dans leur pays.

Elle entend aussi faire tout en son pouvoir pour alléger les peines de milliers d'autres personnes déplacées en raison de manoeuvres d'une armée qui exerce des représailles féroces contre les civils dans les zones où se manifeste la résistance guatémaltèque.

Accueillie samedi soir à Dorval par une foule où se retrouvaient bon nombre de Guatémaltèques exilés, Mme Menchu est l'invitée à Montréal de la Coalition 1492-1992. Mme Menchu participe ce soir à l'UQAM (19 h 30) à une soirée commémorant 500 ans de résistance des peuples indigènes. Elle a rendez-vous, lundi prochain à New York, avec le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali.

La nouvelle prix Nobel est loin d'avoir eu une vie facile.

Ainsi, certains des proches de Rigoberta Menchu se sont engagés dans la guérilla. Elle a évoqué dans *Moi, Rigoberta Menchu*, paru chez Gallimard en 1983, les multiples tragédies qui ont frappé son peuple et sa famille. Son père, Vicente, est mort le 31 janvier 1980 alors qu'avec 38 autres paysans, il occupait pacifi-

quement l'ambassade d'Espagne à Guatemala — l'armée aurait utilisé des bombes au phosphore pour incendier l'immeuble et ensuite cribler de balles les protestataires.

Peu de temps après, sa mère, Juana Tum, fut kidnappée, torturée et assassinée. Un des ses frères a été mutilé et brûlé en public, un autre est mort intoxiqué par les insecticides répandus sur les champs de coton. L'une de ses amies, Petrona Chona, mère de deux enfants qui refusait de devenir la maîtresse du fils d'un propriétaire terrien, fut dépecée par un garde du corps de la famille Garcia...

Celle qui a connu le quasi servage comme domestique ne renie pas le ton colérique qu'elle avait à 23 ans — elle en a maintenant 33 — pour parler des Lladinos (non Indiens) du Guatemala qui forment encore un groupe où domine l'intransigence et le désir d'imposer des critères de vie à une majorité qui n'a pas encore accès à la « participation » dans le processus qui engage son avenir.

Les institutions comme le Congrès et le système judiciaire, dit-elle, sont à ce jour « unilatérales ». Elles devront changer avant qu'on ne parle d'une réelle harmonie entre tous ceux qui, au Guatemala, croient encore possible d'atteindre l'harmonie dans une société plurielle (il y a 22 groupes indiens) qui respectera, par exemple, la majorité maya et les langues parlées par ces groupes.

Il demeure possible que Lladinos et indigènes aient raison d'être « fiers

de leur identité », dit-elle. Il est temps « d'enterrer le paternalisme envers les indiens » qui ne doivent pas, non plus, être idéalisés. Il n'y a qu'à prendre conscience que tous ont droit à la vie dans la dignité et au sentiment qu'ils auront accès au bonheur et au développement. « Sans exclure personne, nous pouvons être tributaires d'une histoire commune. »

Elle sait que l'annonce de sa nomination au prix Nobel n'a pas été bien accueillie par le gouvernement dont le chef est le président Jorge Serrano, ni par l'armée guatémaltèque : « Il y avait mieux à faire que de considérer le Nobel comme un ennemi, ça aurait dû être considéré comme quelque chose de grandiose pour tous », remarque-t-elle, pourtant.

Rigoberta Menchu estime n'être qu'un « petit grain » parmi l'ensemble des indigènes des Amériques. Elle accepte volontiers d'être leur porte-parole « symbolique », de travailler avec acharnement pour que l'Année internationale des peuples indigènes qui commence le 10 décembre débouche sur « ce que j'estime être des solutions équitables pour tous les peuples indigènes ».

La date à surveiller, quant au sort des réfugiés guatémaltèques : le 13 janvier 1993. Un premier contingent de 5000 exilés partira ce jour-là de trois États mexicains (Quintana Roo, Campeche et Chiapas) pour franchir la frontière guatémaltèque.

« Il y a cependant un problème », a confié hier en entrevue au DEVOIR

Mme Menchu : le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) et les instances de l'ONU ne semblent pas avoir saisi le désir ardent de ces réfugiés d'emprunter une route déjà établie par eux, route qui passe par la capitale avant de gagner les zones d'où on les a chassés. « J'espère parler de ces choses avec le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, quand je le rencontrerai ».

En fin d'entrevue, Rigoberta Menchu a évoqué comment la lecture de la Bible, si on sait en comprendre les paroles, est un outil de plus qu'ont les indigènes pour poursuivre leur lutte, voire même une « arme essentielle » permettant de rappeler que, comme le Christ, le héros quiché mort en 1524, Tecun Uman, a été persécuté. Elle dit se démarquer toutefois de ces chrétiens qui, « parce qu'ils ne veulent rien faire pour la société, prient » sans agir ou se bornent à faire l'aumône.

Les Quichés savent qu'une personne ne change pas l'Histoire, mais ils ont « le sens de la collectivité et de la communauté ». Le millénaire qui approche devrait être celui des valeurs retrouvées. Elle se compte éminemment chanceuse d'avoir connu le dur labeur de la cueillette du café, du coton et de la canne à sucre dans les *fincas* honnies de son pays. Si plus de gens, estime-t-elle, avaient goûté à ce type de travail, ils auraient sans doute « une autre notion de notre société et une autre vision » face aux multiples problèmes qui affligent le monde.



PHOTO NORMAND BLOUIN

Prix Nobel de la Paix 1992, Rigoberta Menchu, indienne quiché du Guatemala, oeuvre depuis dix ans pour que prenne fin la « militarisation » qui a provoqué la mort de près de 100 000 personnes, en majorité des paysans luttant pour conserver leurs terres.

Utilisez le régulateur de vitesse de n'importe quelle autre voiture de luxe et vous sentez le moteur accélérer ou décélérer brusquement chaque fois que vous montez ou descendez

POUR ASSURER LA DOUCEUR DU RÉGULATEUR DE VITESSE, LES INGÉNIEURS DE MAZDA SE SONT BROUILLÉS AVEC LA LOGIQUE

une pente. Par contre, la Mazda 929 Serenia utilise un système informatisé de «logique brouillée» qui ajuste automatiquement le régulateur de vitesse pour que les accélérations

et décélérations passent toujours en douceur. La 929 Serenia vous offre une sécurité

accrue : zones d'absorption des chocs à l'avant et l'arrière, coussins gonflables pour le

conducteur et le passager avant en équipement de série. La 929 Serenia est aussi

munie de la suspension à bras multiples la plus avancée de Mazda ainsi que d'un

puissant moteur à double arbre à cames en tête de 24 soupapes. Le résultat?

Conduite et tenue de route impeccables. L'instrumentation et les commandes,

entièrement repensées, vous offrent une parfaite lisibilité, sans reflet. Les com-

mandes les plus utilisées, placées sur le volant, sont immédiatement accessibles.

Un siège raffiné par quatre ans d'améliorations soutient la troisième vertèbre

lombaire. La visibilité est excellente dans toute les directions, grâce aux

glaces grande surface. La Mazda 929 Serenia 1993, une combinaison

splendide de beauté et de technologie d'avant-garde. Un luxe si

avancé qu'il fait de chaque route un plaisir.

La Mazda 929 Serenia 1993.

Comme toutes les Mazda, la 929 Serenia 1993 est dotée d'une garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans/80 000 km sans franchise ainsi que d'une garantie 5 ans/100 000 km sur les composantes principales. Des programmes de Protection Étendue Mazda sont aussi offerts. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.



mazda
Je me sens bien.

Frustration NPD en Saskatchewan

d'après la CP

SASKATOON — L'apparente unité mise de l'avant par les délégués néo-démocrates de la Saskatchewan lors du congrès annuel qui s'est terminé hier à Saskatoon, cachait difficilement les divisions et l'amertume d'un contingent non négligeable de membres de ce parti.

« Il existe un bloc important de gens au sein du parti qui se sentent frustrés », a confié Louise Gagné, une des 1200 délégués ayant participé aux débats de ce congrès. Selon cette membre du bloc contestant les politiques gouvernementales, il n'est pas question que « nous nous confondions avec les murs. Nous ne quitterons pas le parti. »

Chef de file du réseau écologique qui existe au sein du NPD, Mme Gagné n'était pas la seule à exprimer du ressentiment à l'égard de cette formation politique. Plusieurs des délégués qui discutaient dans les corridors ou dans les salles de réunions ont polémique, parfois avec vigueur, sur la politique défendue par le gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan au point d'encourager la fragmentation des troupes.

Depuis que le NPD est arrivé au pouvoir l'an dernier, les dissensions, les divisions entre l'establishement modéré de ce parti et des militants écologistes affichant des opinions plus à gauche, n'ont pas cessé de s'amplifier.

« Au cours des douze derniers mois, les gens ont maintes fois prévenu qu'ils ne voulaient pas que l'on considère leur soutien comme admis d'office », a souligné Barb Byers, président de la Saskatchewan Federation of Labor et délégué à la convention. « N'essayez pas de nous imposer votre 'agenda'. Vous n'y parviendrez pas », a-t-il lancé à l'endroit de la direction du parti.

Les coupures qui existent au sein de cette formation sont apparues évidentes lors d'un débat rempli d'émotion, un débat laborieux et tumultueux concernant l'exploitation de l'uranium.

Par un vote très serré, les délégués présents ont modifié la politique bien établie de cette formation d'imposer un moratoire sur l'exploitation de l'uranium dans les nouvelles mines du nord de la Saskatchewan et la mise au rancart des mines actuellement en exploitation.

Après plus d'une heure de discussions au cours desquelles les injures et les accusations ont fusées, 555 membres contre 437 ont endossé une série de résolutions voulant que la construction de nouvelles mines d'uranium sera possible à la condition qu'elles respectent les règles environnementales.

Pour Mme Gagné, un médecin de Saskatoon et militant de longue date du NPD, la faiblesse de cette victoire envoie un message clair à la direction et au gouvernement : « Ils ne peuvent plus nous ignorer. Nous ne sommes plus un groupuscule. En fait, nous composons la moitié du parti. »

Dans son discours de clôture, le premier ministre Roy Romanow fait un appel à l'unité en soulignant « nous sommes d'abord des néo-démocrates. »

CARTES D'AFFAIRES



ROBIC

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874. Tél.: (514) 989-0811-C

La maîtrise des technologies

CEE : appel à l'apaisement pour éviter une guerre commerciale transatlantique

Yves Clarisse
de l'agence Reuter

BRUXELLES — Soucieux d'éviter une redoutable guerre commerciale transatlantique, les ministres des Affaires étrangères des Douze exhorteront aujourd'hui les États-Unis à reprendre les négociations pour parvenir à un accord au GATT.

Cette volonté d'apaisement, déjà affichée ce week-end par les ministres du Commerce extérieur des Douze, évitera dans l'immédiat à la Communauté européenne d'étaler ses divisions sur l'opportunité de riposter aux sanctions américaines.

Les Douze n'ont en effet trouvé qu'un seul message commun : les négociations entre Bruxelles et Washington sur la réduction des subventions à l'agriculture, et plus particulièrement au secteur des oléagineux, doivent reprendre au plus vite.

Le premier ministre britannique John Major, qui tient à tout prix à arracher cet accord pendant la présidence britannique de la CEE, et Jacques Delors, accusé par certains commissaires européens d'être trop proche des intérêts agricoles de la France, se sont eux aussi retrouvés sur cette longueur d'ondes.

« Une guerre commerciale, c'est vraiment la dernière des choses que l'on puisse se permettre avec l'actuelle et la future administration américaine », a déclaré hier Klaus Kinkel, ministre allemand des Affaires étrangères, au journal *Die Welt*.

L'accroissement du protectionnisme en pleine récession ne ferait qu'accentuer les difficultés économiques mondiales et retarder la reprise tant attendue de la croissance.

Le délai d'un mois fixé par Washington avant la mise en oeuvre des mesures de représailles, décidées après l'échec mardi dernier des pourparlers de Chicago, laisse une porte ouverte.

Les surtaxes de 200 % qui frappent les importations de produits alimentaires français, italiens et allemands pour une valeur globale de 300 millions \$ n'entreront en effet en vigueur que le 5 décembre.

Les Européens croient qu'un accord peut être obtenu pendant ce délai si les États-Unis font des concessions mineures. « Je reste optimiste », a déclaré samedi le commissaire européen aux Relations extérieures, Frans Andriessen.

Selon ce dernier, qui devient le seul négociateur européen après que Ray McSharry, commissaire à l'Agriculture, eut remis son tablier en raison des « interférences » présumées de Jacques Delors « les divergences de vues (...) peuvent être aplanies ».

Le ton est plus prudent du côté américain. « Je dois conclure un accord honorable, responsable (...)

Nous n'en sommes pas là du tout », a souligné le secrétaire à l'Agriculture, Edward Madigan.

Les diplomates européens se tournent vers le nouveau président américain, qui entamera son mandat le 20 janvier.

Les Douze sont persuadés que Bill Clinton ne souhaite pas hériter d'une guerre commerciale déclenchée par George Bush. Ils espèrent que le nouveau locataire de la Maison Blanche exercera des pressions sur le président des élections pour qu'il fasse preuve de retenue pendant la période de transition afin de « boucler » un accord qui relancerait l'économie américaine.

En outre, George Bush, qui n'est plus en campagne électorale, achèverait sa présidence par un dernier succès de prestige sur la scène internationale en cas d'accord.

Ce mois de répit est également bienvenu pour la cohésion entre les Douze, déjà mise à mal par les péripéties de la ratification du traité d'Union européenne de Maastricht.

« Nous disposons de plein de temps pour riposter si nous devons le faire », s'est réjoui un diplomate. La France, seule vraie puissance agricole des Douze, serait à la fois la première touchée en cas d'accord au GATT et la plus durement frappée en cas de désaccord, puisque Washington a ciblé ses sanctions sur les produits français, notamment le vin blanc.

Son message est donc double : elle demande aux négociateurs européens de tenir bon — alors que la plupart de ses partenaires de la CEE sont prêts à conclure aux conditions américaines —, mais elle exige aussi la solidarité des Douze par l'adoption de contre-mesures en cas d'échec des négociations.

« L'Europe ne restera pas les bras croisés si les représailles américaines entrent en vigueur », a prédit Dominique Strauss-Kahn, ministre français du Commerce, qui a demandé à la Commission européenne de préparer une liste de contre-mesures.

Son homologue belge, Robert Urbain, est venu à sa rescousse en affirmant samedi soir qu'il ne fallait « pas nous mettre à genoux en implorant le ciel ». À une menace précise, il faut « opposer une autre menace en espérant que ni l'une ni l'autre ne sont nécessaires pour aboutir », a-t-il ajouté.

Mais la plupart des autres pays, dont l'Allemagne et les Pays-Bas, semblent loin d'être aussi déterminés.

Jürgen Müllemann, ministre allemand du Commerce, est farouchement opposé à l'adoption de contre-mesures, tant il est vrai que les États-Unis ont préparé une seconde liste de sanctions, qui porterait sur des produits industriels et affecterait un commerce de 1,7 milliard \$.

Ces livres « maganés » qui valent une fortune

Paule des Rivières

LOUIS Brossard arrête son regard sur un livre, jauni, chiffonné par le poids des ans. Mais c'est justement ce qu'il cherche depuis une bonne heure, des livres « maganés », qui ont vécu, et qui viendront compléter sa chère collection d'histoire. « Tout m'intéresse, tout. Mais surtout les livres sur l'histoire du Québec », confie-t-il, excité, entre deux kiosques.

Comme 1500 autres visiteurs, M. Brossard a passé une partie de son week-end au neuvième Salon du livre ancien de Montréal. Plus de 20 000 ouvrages, petits ou gros, qui se vendent 3 \$ ou 3000 \$, dépendant de la rareté de l'objet convoité. « Et ça ? C'est pas beau ? », Denis Houle, de la librairie Encyclopédique de Montréal, montre un gros volume, *Une histoire de l'art chez les Anciens*, de Winkelmann, qu'il laisserait partir pour 1200 \$. Il ornait toujours ses étals hier en fin de journée mais heureusement, M. Houle avait conclu quelques ventes plus modestes.

Et il fallait les voir ces acheteurs comblés, le sourire aux lèvres, serrant bien fort leur trésor sous le bras, heureux. « Un bon Salon, avec un nombre de visiteurs égal à celui des dernières années », résumait, hier, un des organisateurs, M. François Côté.

Plus intime que le Salon du livre de Montréal, le Salon du Livre ancien occupait ce week-end un étage d'un hôtel du centre-ville. L'exposition ressemble à une grosse librairie de livres usagés. C'est un peu poussiéreux et très sympathique.

Les visiteurs ne sont pas tous des collectionneurs obsédés. Mais, « s'ils ont pris la peine de venir, c'est qu'ils sont en état de contracter le virus », observe, ravi, M. Côté, en ajoutant « qu'il y en a pour tous les goûts ».

Et c'est vrai. Les vieux secrets de Sherlock Holmes côtoient de respectables ouvrages du maréchal de Lévis, une édition illustrée des fables de Jean de Lafontaine, des bibles dont les pages menacent de s'effriter au toucher, bref, tout ce qu'il faut pour faire saliver le collectionneur aguerri ou en herbe.

Les amateurs d'histoire du Québec et du Canada étaient particulièrement bien servis ce week-end, à en juger par le nombre de kiosques s'y consacrant. Beaucoup de littérature également, française et étrangère, ainsi que bon nombre de livres d'art.

Si certains ont passé tout le week-end à chercher l'ouvrage qui compléterait leur collection, d'autres ont examiné la typographie des ouvrages, sans négliger leur reliure, et d'autres encore n'attachaient d'importance qu'à la valeur esthétique du livre.

Quelques heures avant la fermeture, hier, plusieurs marchands rapportaient de bonnes affaires, sans rapporter de miracles toutefois.

Pour les exposants — 44 en tout —, ce neuvième Salon offre l'occasion de comparer les prix des concurrents et de s'ajuster si besoin est. Car plusieurs marchands de livres

anciens travaillent toute l'année dans la solitude, recevant les clients chez eux. Il y a tout de même une dizaine de librairies à Montréal qui vendent des livres anciens. Elles étaient tous au rendez-vous annuel, ainsi que des libraires des autres régions du Québec, des autres provinces, un de France et un des États-Unis.

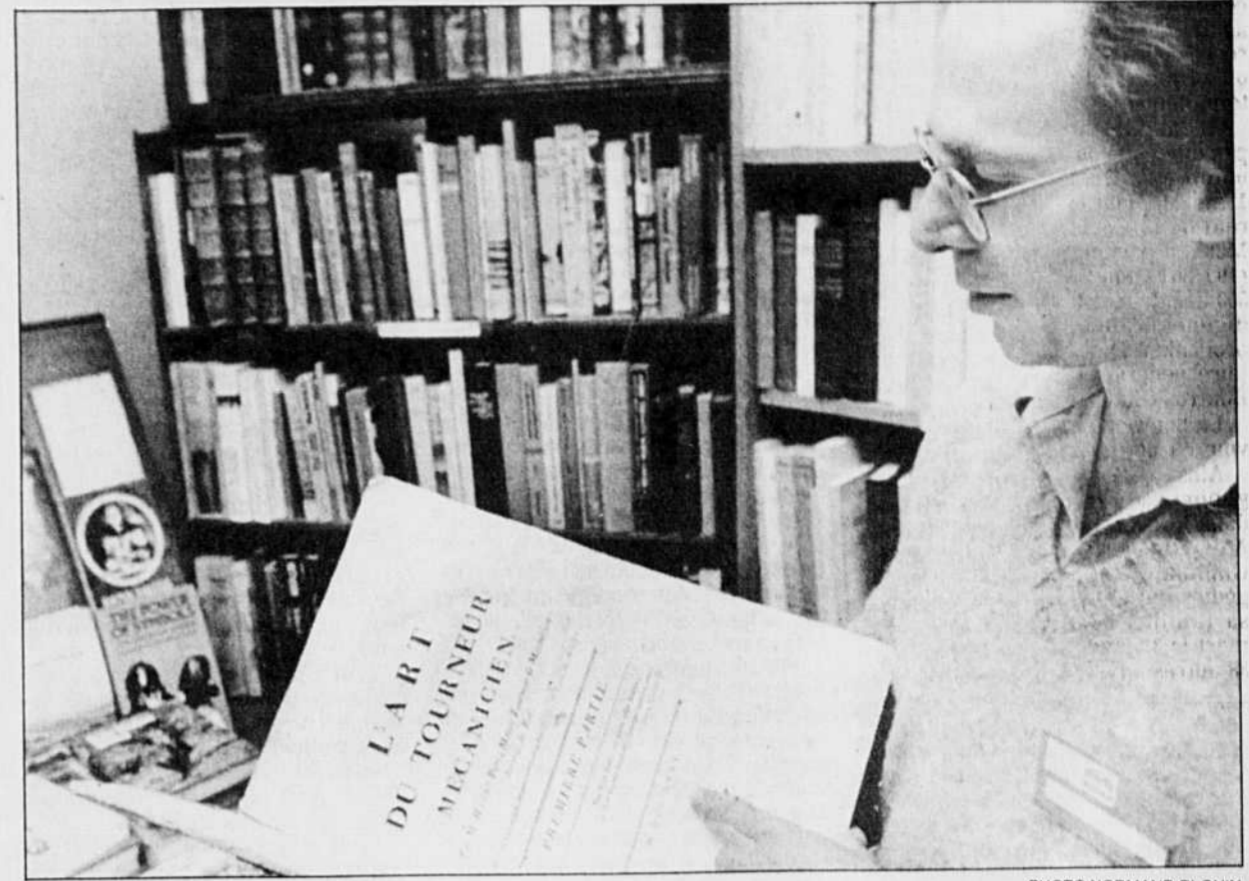
Les marchands américains sont habituellement plus nombreux. M. Côté attribue cette absence à la TPS, sans hésitation. « Un libraire qui déclare un inventaire de 40 000 \$ doit payer 7 %. C'est beaucoup », signale M. Côté. Il sera remboursé, du moins partiellement, à son retour aux États-Unis, mais qu'importe, la gestion de la taxe en éloigne plusieurs.

Le Salon a également accueilli cette année un très jeune marchand, Guillaume Gingras, le « trouver de trésors », qui entend se spécialiser en littérature pour enfants. Il a six ans et son livre préféré est un exemplaire tout rabougré des *Aventures de la bande Niquet*. Son père, Richard Gingras, tient la librairie « Le chercheur de trésors ».

« Guillaume entend parler de livres anciens depuis qu'il est né. Cette année, il voulait venir au Salon », dit-il. Guillaume a d'ailleurs un bon filon car chez les libraires de langue française, personne ne se spécialise en littérature pour enfants. Ce qui n'est pas le cas pour les libraires de langue anglaise qui ne craignent

pas de demander 500 \$ pour une jolie édition de *Winnie the Pooh*. Il y a en revanche beaucoup de bandes dessinées en français. Les anglophones ont également bon nombre d'ouvrages sur l'histoire des sports, ce dont la communauté de langue française se fiche éperdument.

Les choses les plus étranges deviennent soudainement en vogue. Cette année par exemple, l'histoire du show-business a été en demande, s'étendant à un intérêt pour tout ce qui touche le spectacle, les costumes et même les programmes. En littérature, il y a par exemple quelques mords de *Maria Chapdelaine* qui s'arrachent les éditions en japonais, ou celles avec des jaquettes rares. De tout, vous dis-je !



Un des organisateurs du Salon du livre ancien de Montréal, M. François Côté, tient entre ses mains *L'art du tourneur mécanicien*, imprimé en 1775. L'ouvrage explique le tournage des pièces et contient de nombreuses illustrations.

Les professeurs de la CSN s'objectent à toute évaluation externe dans les cégeps

Isabelle Paré

LES 10 000 PROFESSEURS du collégial affiliés à la CSN craignent d'être les « boucs émissaires » de la réforme de l'enseignement collégial et s'objectent vivement contre toute forme d'évaluation externe dans les cégeps.

« Est-ce parce que les professeurs enseignent mal qu'il y a du décrochage ? Est-ce parce que les professeurs enseignent mal qu'il n'y a pas assez d'étudiants au secteur technique ? », a lancé hier Mme Céline Lamontagne, vice-présidente de la CSN.

Visiblement sur la défensive, les porte-parole des professeurs de cégeps ont exprimé leur crainte de devenir les « boucs émissaires » de la réforme qui s'amorce dans les cégeps.

« Il ne faut pas mettre tout le tort sur les mêmes personnes et dire qu'il n'y a qu'un seul coupable », a ajouté Mme Lamontagne, critiquant le poids donné à l'évaluation des professeurs dans ce débat.

En fait, les professeurs n'ont pas peur d'être évalués, mais s'opposent au modèle « externe » proposé à maintes reprises depuis le début de la commission parlementaire sur les cégeps, a précisé hier M. Denis Choinière, président de la Fédération des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ) qui regroupe 11 000 des 16 000 professeurs de cégeps.

« Un système d'évaluation serait coûteux, inutile et à long terme source d'effets néfastes sur le climat de travail », lit-on dans le mémoire de la FNEEQ.

Pour la Fédération, les mécanismes existants sont tout à fait suffisants pour « faire une évaluation correcte » des cégeps. Plus encore, le

ministère dispose de tous les pouvoirs d'intervention et n'a pas à abdiquer « ses responsabilités », rappelle M. Choinière.

« On ne veut pas d'un mécanisme qui suppose que tout le monde est mauvais. Les cas problèmes peuvent déjà être réglés par des mesures disciplinaires », a ajouté ce dernier.

Plus encore, dans son mémoire qui sera présenté mardi à Québec, la FNEEQ-CSN s'objecte contre « tous les incitatifs à la compétition entre les institutions (...) », notamment la publication d'indicateurs de performance et de palmarès.

D'entrée de jeu, la FNEEQ affirme que ces membres font « du bon travail » et opte pour le maintien des cégeps sous leur forme actuelle. On tient aussi à ce que le statu quo soit préservé en ce qui a trait aux cours obligatoires.

« Il n'y a aucune démonstration qui nous indique d'enlever les cours de philo ou d'éducation physique. Les entreprises sont satisfaites de la capacité de jugement et d'analyse des élèves. Par contre, il faut resserrer le choix des cours complémentaires », a affirmé M. Choinière.

La FNEEQ croit que l'accès à une formation de base polyvalente et renforcée doit guider la présente réforme. Autre priorité : faciliter l'accès des adultes au cégep, notamment par la gratuité des études à temps partiel et la création de DEC accélérés.

D'ailleurs, au secteur professionnel, la FNEEQ réitère sa proposition d'exiger qu'un minimum légal de 2 % de la masse salariale des entreprises soit investi dans la formation professionnelle et que les stages d'études en milieu de travail et les formules d'alternance travail-études soient plus développées.

Les professeurs de cégeps s'opposent aussi à toute entrave à la gratuité scolaire au collégial ainsi qu'à des pénalités infligées aux étudiants qui tardent à finir leur cégep.

Finalement, les professeurs affiliés à la CSN souhaitent qu'au terme de cette longue commission parlementaire, toutes les orientations que retiendra le gouvernement fassent l'objet d'une nouvelle consultation publique avant d'être appliquées.

Deux priorités au retour de Mulroney : économie et remaniement ministériel

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney, de retour au travail après une semaine de vacances en Floride, doit s'attaquer aujourd'hui à la question d'un éventuel remaniement ministériel et à celle de la relance économique du pays.

M. Mulroney s'entretiendra avec les membres de son cabinet restreint afin de commencer à tracer la ligne de conduite qui, espère-t-on à Ottawa, sortira le gouvernement conservateur du marasme post-référendaire et le placera sur la voie électorale, une fois que les activités aux Communes seront reprises, le 16 novembre.

À tout le moins, il faudra remanier le cabinet. Le rejet de l'accord de Charlottetown rend désormais inutile le poste de ministre des Affaires constitutionnelles. Joe Clark, pour qui le poste avait été créé, jouit d'une importance trop grande au gouver-

nement pour se retrouver sur la touche.

Il faudra de toutes façons remanier le cabinet avant les prochaines élections, prévues pour l'été ou l'automne prochain.

Plusieurs ministres chevronnés, notamment Marcel Masse, Michael Wilson, Jake Epp et John Crosbie, ne se représenteront probablement pas. De nombreux députés d'arrière-ban devront vraisemblablement être promus afin de donner un nouveau visage au cabinet, lors de la campagne électorale.

En outre, M. Mulroney étudie attentivement un rapport du secrétaire d'État Robert de Cotret qui suggère une importante réduction du cabinet et de l'appareil gouvernemental.

Toutefois, des adjoints du premier ministre avancent l'idée que l'accent qui sera mis sur l'économie, au cours des prochaines semaines, rendra

probablement nécessaire le maintien en poste des ministres du cabinet, surtout des gens comme M. Wilson et le ministre des Finances, Don Mazankowski.

« On aura besoin de l'expertise des ministres économiques pour mettre en marche certaines des nouvelles initiatives de nature économique », a expliqué un responsable.

La nature de ces initiatives sera vraisemblablement déterminée par l'état des finances du pays.

M. Mazankowski a d'ailleurs passé une partie de la semaine dernière avec un sous-comité du cabinet sur les finances, tentant de déterminer la façon de réduire les dépenses gouvernementales.

Cette démarche se poursuivra lors de réunions du cabinet, demain et jeudi, et ses résultats seront probablement annoncés plus tard au cours du mois.

Apeurés par le ticket modérateur, des gens âgés diminuent trop leur consommation de médicaments

QUÉBEC (PC) — Au risque d'aggraver leur état de santé, des gens âgés ont diminué leur consommation de médicaments depuis l'entrée en vigueur, le 15 mai dernier, d'un ticket modérateur de 2 \$ sur chaque ordonnance, révèle une enquête auprès des pharmaciens propriétaires du Québec.

Ceux-ci rapportent au moins deux cas d'hospitalisation attribuables à la prise insuffisante de médicaments contre l'hypertension. Dans un cas extrême, une personne âgée aurait même signifié son désir de renoncer à toute médication, proclamant sa volonté de mourir pour ne plus être un fardeau pour la société.

L'enquête réalisée par Jean-Pierre Grégoire, professeur à l'École de pharmacie de l'Université Laval, avait pour but de quantifier l'effet du ticket modérateur sur l'utilisation du pilulier hebdomadaire, mieux connu sous le nom de « Dossett ». Ce pilulier comporte quatre rangées de cases par journée pour autant de médicaments à consommer quotidiennement. Les personnes âgées ont ainsi la possibilité de mieux gérer l'absorption des remèdes en évitant les erreurs et les oublis.

L'enquête a porté sur le nombre d'utilisateurs du pilulier durant la semaine précédant le 15 mai et, durant les semaines qui ont suivi, sur le nombre des clients ayant refusé de payer les 2 \$ supplémentaires ou ayant abandonné ce système.

La personne âgée à qui on prescrit la prise quotidienne de quatre médicaments différents doit déboursier désormais 8 \$ par semaine, soit 32 \$ par mois.

Mais plusieurs aînés ignorent encore que le gouvernement a fixé un plafond annuel de 100 \$ pour les frais de médicaments. Dans la crainte, sans fondement, d'avoir à défrayer près de 400 \$ par année pour leurs médicaments, plusieurs ont préféré abandonner l'usage du pilulier, soutient M. Grégoire.

« L'enquête montre que 60 % des gens qui bénéficiaient du service du pilulier avant le ticket modérateur ont demandé à être servis dans des fioles traditionnelles. Certains achètent des piluliers qu'ils remplissent eux-mêmes avec des erreurs possibles », affirme-t-il.

Grâce à l'appui financier de l'Association des pharmaciens propriétaires du Québec, l'enquête s'est soldée par l'acheminement de 1253

questionnaires à tous les pharmaciens propriétaires. Le taux de réponse s'est élevé à 44 %.

Parmi ces pharmaciens, 116 ont indiqué qu'ils n'offraient pas le service de pilulier, tandis que 437 autres ont rapporté dans leurs réponses au questionnaire 115 cas de personnes âgées qui avaient diminué leur consommation de médicaments en étant notamment leurs ordonnances.

M. Pierre Boucher, porte-parole de la Régie de l'Assurance-maladie du Québec (RAMQ), fait valoir que l'imposition de frais de 2 \$ sur les ordonnances aux personnes âgées suscite de nouveaux modes de présentation des médicaments, tel celui du pilulier mensuel sous contenant alvéolaire scellé, qui permettent de réduire l'impact du ticket modérateur pour l'usager.

« Par ce ticket modérateur, le gouvernement a, entre autres, voulu baliser les motifs thérapeutiques pour délivrer des médicaments sur une base hebdomadaire. On s'est aperçu que les médicaments à la semaine s'étaient étendus à beaucoup de monde dans certaines régions en particulier.

« Chaque pharmacien reçoit 5,40 \$ par ordonnance. S'il délivre cinq

prescriptions par semaine à un client, cela représente plus de 27 \$ par semaine et au-delà de 108 \$ par mois », explique M. Boucher.

La personne âgée percevant le maximum des prestations de revenu garanti est exemptée du ticket modérateur. Depuis le 25 juin, soit un mois après l'entrée en vigueur de la mesure, 69 000 cartes temporaires d'exemption ont été émises par la RAMQ tandis que les cartes permanentes ont commencé à être distribuées le 8 octobre. Elles sont valides jusqu'au 31 mai 1993; après quoi, elles le seront pour une période d'un an.

La personne âgée inadmissible à l'exemption et qui a déjà atteint le plafond annuel de 100 \$ au ticket modérateur obtiendra un remboursement à compter du 15 novembre. Les remboursements seront ensuite expédiés aux quatre mois à compter du 1er février 1993.

M. Boucher qualifie de « minimes » les frais administratifs associés à l'existence du ticket modérateur puisque les informations sont recueillies à partir des facturations des pharmaciens. Le gouvernement prévoit faire une économie de 35 millions \$ grâce au ticket modérateur.

Le Hir insiste sur l'importance de l'enseignement technique

Isabelle Paré

À TROP se préoccuper des plaies du secteur général au cégep, on finit par oublier que des problèmes sérieux existent encore la formation professionnelle au Québec, a mis en garde hier l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ).

« Du côté de la formation professionnelle, on se tape dans le dos et on s'envoie des fleurs. Or la réalité (...) nous montre clairement que le temps n'est pas aux accolades », a soutenu hier M. Richard Le Hir, commentant le début des travaux de la commission parlementaire sur l'avenir des cégeps.

Des améliorations importantes doivent être apportées au secteur professionnel, a insisté ce dernier. Car il reste 78 professions affectées par une pénurie de main-d'oeuvre au Québec, notamment dans le secteur des produits pharmaceutiques, du génie électronique et du génie mécanique.

« C'est évident que des entreprises, malgré le chômage, ne trouvent pas de personnel. Cela influence le choix des entreprises à venir s'installer au Québec », a expliqué M. Le Hir.

Plus encore, la proportion des étudiants inscrits au secteur technique dans le réseau collégial a diminué de 26 % entre 1980 et 1989 et continue de s'éroder.

Bref, l'Association des manufacturiers souhaite que la commission parlementaire ne soit pas « aveuglée » par les problèmes du secteur général et n'évacue ceux que connaît le secteur technique.

La facilité actuelle des étudiants du secteur technique à s'insérer dans le marché du travail ne permet nullement de conclure que tout va rondement dans ce secteur d'études, soutient l'AMQ. En fait, cette performance est en grande partie due à l'écart qui persiste entre les besoins des entreprises et la faible disponibilité de techniciens diplômés au Québec, ajoute-t-on.

Plus encore, la proportion des étudiants inscrits au secteur technique dans le réseau collégial a diminué de 26 % entre 1980 et 1989 et continue de s'éroder.

Bref, l'Association des manufacturiers souhaite que la commission parlementaire ne soit pas « aveuglée » par les problèmes du secteur général et n'évacue ceux que connaît le secteur technique.

Des politiques de reconnaissance des acquis, des crédits d'impôts à la formation, une politique de contrôle de la qualité de l'enseignement, l'harmonisation des programmes techniques au secondaire et une campagne de valorisation de la formation professionnelle feront partie des solutions qu'entend suggérer prochainement l'AMQ lors de son passage en commission parlementaire.



Montréal sourit aux touristes. Dites-leur Bonjour!

Gouvernement du Québec
Ministère du Tourisme

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Municipalités

les dépenses qui leur sont liées, Multi Réso a constaté que 57 % des répondants « estiment que le gouvernement municipal leur donne des services en proportion de l'argent qu'ils paient en impôt alors que cette proportion est de 40 % dans le cas du gouvernement provincial et de 34 % dans celui du fédéral. »

Pour ce qui est du profil socio-démographique des gens qui jugent que le municipal leur en donne plus pour leur argent, 62 % d'entre eux ont 35 ans et plus, 69 % gagnent un revenu d'au moins 60 000 \$, et 62 % sont propriétaires.

À la décharge du fédéral et du provincial, il faut préciser, de signaler M. Gagné, que ces deux ordres de gouvernement étant l'objet d'une attention constante et plus intense de la part des médias, il est évident que la population en connaît mieux les problèmes.

Pour 49 % des Québécois, soit 4 % de plus que l'an dernier, le municipal serait le niveau administratif le mieux géré ou le plus efficace. Seulement 15 % des citoyens estiment que c'est le provincial, soit une baisse prononcée de 6 % par rapport à l'an dernier. Quant au fédéral, il obtient 12 % des votes, soit un gain de 4 % sur l'an dernier. Fait intéressant, le quart de la population s'est dit dans l'impossibilité d'identifier l'ordre de gouvernement le mieux géré.

Ce recul enregistré au cours des douze derniers mois par le provincial est attribuable en grande partie, d'après M. Gagné, aux problèmes économiques qui, cette année, se sont manifestés de façon plus spectaculaire qu'en 1991. Dans l'esprit des électeurs, les politiques émanant de l'État provincial ont plus d'impact ou d'influence sur la vie économique que les politiques élaborées par les autres niveaux. « Le chômage, par exemple, est lié à la capacité d'action du provincial », a spécifié M. Gagné.

En outre, le sondeur de Multi Réso a jugé que la réforme municipale menée et défendue par le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, a eu un effet insidieux sur la notoriété du provincial. Dans la foulée de la polémique que cette réforme a provoquée, les maires et leurs collaborateurs, de penser M. Gagné, sont passés pour des victimes aux yeux de l'opinion publique.

Au chapitre de l'évaluation par la population de la qualité des services administrés par le municipal, Multi Réso a noté que la satisfaction globale était « remarquablement élevée », soit 81 %. Pas moins de 53 % « des citoyens croient que leur municipalité pourrait difficilement réduire ses dépenses tout en maintenant ses services actuels alors que 32 % croient qu'elle pourrait facilement le faire. »

De plus, 70 % des Québécois affirment que l'administration commune ou plutôt le regroupement de services de plusieurs municipalités « permettrait de donner d'aussi bons services à meilleurs coûts. 21 % ne sont pas d'accord avec cet énoncé. Cette opinion est plus répandue chez les jeunes de 18 à 24 ans (81 %) ainsi que chez ceux qui ont des revenus de 60 000 \$ et plus (77 %). »

« Reflet d'un contexte économique plutôt difficile, de soulever M. Gagné, une majorité (53 %) de répondants disent qu'il serait plus juste que chaque service municipal soit payé uniquement par ceux qui utilisent ce service et non par tous les citoyens. »

En ce qui concerne les municipalités régionales de comté (MRC), douze ans après leur création Multi Réso a observé que le tiers de la population savait que leur municipalité faisait partie d'une MRC; 27 % ont répondu qu'elle n'en faisait partie et 39 % n'ont pu se prononcer.

Enfin, l'intérêt des Québécois pour les affaires municipales, provinciales et fédérales a enregistré un recul marqué de 8 % depuis l'an dernier. « Je pense que ce recul correspond à la morosité qui caractérise la société d'aujourd'hui », de conclure M. Gagné.

◆ Dubcek

ble répression d'après 1968, politicien représentant une autre époque et un espoir utopique (le « communisme réformé », équivalent politique de la « glace bouillante »), Dubcek était tout de même resté, pour les Tchèques et les Slovaques, le grand-père aimé et un authentique martyr national (binational, dirait-on plutôt aujourd'hui).

Son retour miraculeux sur l'avant-scène, même s'il fut de courte durée, était une revanche extraordinaire pour les forces de la liberté et de la souveraineté nationale. Ne serait-ce que pour le souvenir de ces images bouleversantes du grand-père sorti de sa prison pour venir étreindre le peuple, un soir inattendu de novembre, Dubcek reste un symbole d'espoir.

Mais l'homme de la Révolution de velours, ce ne fut pas lui : ce fut Vaclav Havel, adversaire depuis toujours du régime communiste dans son essence et pure incarnation de l'idéologie des « droits de l'homme ». Le fauteuil de président de l'Assemblée fédérale qu'on lui offrit après journées chaudes de novembre n'avait en conséquence qu'une valeur symbolique, correspondant d'ailleurs à ce que fut son apport final.

Malchance encore, malchance toujours : aux élections législatives de juin 1992, sa liste électorale — la seule résolution fédéraliste de Slovaquie — fut laminée par les électeurs. Des électeurs qui, en Bohême-Moravie, se sont plutôt jetés à corps perdu dans le néo-libéralisme de Vaclav Klaus, et en Slovaquie dans le national-patriotisme de Vladimir Meciar. Le nationalisme fut d'ailleurs toujours étranger à Alexandre Dubcek, cet homme qui aura vu avec amertume, au soir de sa vie, son cher pays fédéral et binational se couper en deux.

Malchanceux jusqu'au bout, Alexandre Dubcek a trouvé la mort sur une route glissante, à l'image de sa carrière. Héros tragique d'une expérience condamnée qu'il tenta en toute sincérité, cet homme simple et affable incarnera à jamais l'honnêteté en politique. Et l'idée bizarre — mais qu'il faudra toujours défendre — que la douceur et la bonne volonté peuvent encore avoir leur place dans les jours du pouvoir.

◆ Berlin

centaines d'anarchistes aux forces de l'ordre. De nombreuses personnes étaient interpellées.

Helmut Kohl a condamné les extrémistes de gauche et de droite qui, a-t-il dit dans un communiqué publié après le défilé, « ont tenté de souiller l'image de 300 000 personnes manifestant pacifiquement contre la violence ». « Ils ont voulu ternir l'image internationale de Berlin et de l'Allemagne mais ils n'y parviendront pas. »

Le chef de l'État allemand, Richard von Weizsäcker, a demandé à ses compatriotes de faire davantage pour défendre la démocratie contre l'extrême droite.

« Nous ne devrions jamais oublier pourquoi la Première République allemande a échoué : non pas parce qu'il y avait trop de nazis dans les

premiers temps mais parce qu'il n'y a pas eu suffisamment de démocrates pendant trop longtemps », a-t-il dit.

Outre le chancelier Helmut Kohl et Richard von Weizsäcker, étaient présents à la manifestation les présidents des principaux partis, des syndicats, les représentants des Églises et de grands industriels.

Venus en trains, en cars ou en voitures de tout le pays, les manifestants, partis symboliquement de deux points distincts de l'ancienne métropole divisée — l'un à l'est, l'autre à l'ouest — ont convergé en chantant des slogans anti-racistes vers le centre de l'ancien Berlin-Est.

Les manifestants se sont ensuite rassemblés dans le parc du Lustgarten, sur l'avenue Unter den Linden, où l'ex-régime communiste de RDA organisait les défilés militaires.

La manifestation, dont le slogan était le préambule de la constitution allemande — « La dignité humaine est intangible » — s'est tenue à la veille du 9 novembre, qui commémore en Allemagne à la fois l'ouverture du mur de Berlin il y a trois ans et la « nuit de cristal » de 1938, premier pogrom d'ampleur nationale dans l'Allemagne nazie.

La participation y a été beaucoup plus importante que pour les défilés néo-nazis de ces derniers mois.

L'extrême-gauche allemande, à l'instar des Verts qui avaient refusé de défilé, accuse le gouvernement d'avoir largement contribué à développer les sentiments racistes dans la population en dénonçant régulièrement l'afflux de demandeurs d'asile dans le pays (450 000 attendus cette année).

En dehors de ces incidents spectaculaires, la manifestation, en rassemblant 300 000 personnes selon les estimations de la police, a largement dépassé les prévisions des organisateurs qui attendaient 80 000 participants.

Jamais Berlin n'avait connu une manifestation de cette ampleur depuis le 4 novembre 1989, où plus d'un demi-million de personnes s'étaient rassemblées dans le centre de Berlin-Est pour réclamer l'instauration de la démocratie en RDA.

Pour la première fois depuis la création de la RFA en 1949, les plus hauts responsables politiques allemands avaient appelé la population à sortir de son apathie et à se mobiliser massivement contre la xénophobie pour rassurer l'étranger et prouver la solidité de la démocratie allemande.

La télévision publique ARD a amplifié la portée de la manifestation en la retransmettant en direct. « Nous nous faisons du souci pour l'Allemagne », a déclaré le président von Weizsäcker dans un discours au ton grave et chargé de références à l'histoire totalitaire du pays.

Rappelant que 1800 actes de violences avaient été commis depuis le début de l'année par l'extrême-droite, faisant déjà 10 morts, M. von Weizsäcker a encore déclaré : « Et que faisons nous pour nous y opposer? Minimiser les choses? Détourner le regard? Nous habituer à la barbarie quotidienne? Nous ne devons plus jamais faire cela. »

◆ Aspirants

chez la clientèle la moins acheteuse des conservateurs ces jours-ci, c'est-à-dire les femmes.

Non seulement l'échec du projet de loi sur l'avortement, dont elle avait hérité, n'a lui a pas fait de tort, mais avec sa loi sur le consentement, destinée à mieux protéger les victimes de viol, elle avait réussi le tour de force d'arracher quelques bons mots à la redoutable présidente du Comité d'action sur le statut de la femme Judy Rebick.

En contrepartie, les ouvertures de Kim Campbell ont hérisé les traditionalistes du parti qui trouvent en

L'académie Goncourt lance aujourd'hui la saison des grands prix littéraires

Marie-Bénédicte Allaire

de l'agence Reuter

PARIS — Le menu est tenu secret jusqu'à la date fatidique, le nom du lauréat aussi. Les dix jurés de l'Académie Goncourt, réunis au restaurant Drouant, décrètent aujourd'hui le prix littéraire le plus prestigieux de France.

Il existe plus de 1500 prix. Mais les plus renommés, tous remis en novembre, ont pour nom Goncourt et Renaudot (le 9), Médicis et Fémina (le 16), et Interallié (le 24).

S'ils sont régulièrement vilipendés, les prix n'en demeurent pas moins une institution, qui déborde le petit monde de l'édition et de la librairie. Le cérémonial qui les entoure n'y est sans doute pas étranger.

Le nom du lauréat du Goncourt est proclamé depuis le restaurant Drouant, siège de l'Académie depuis 1914, dans une atmosphère fébrile. Les membres du jury, présidé par Hervé Bazin, arrivent vers 10 h 30 et s'enferment dans le salon Goncourt pour délibérer.

Si la majorité absolue des votants n'est pas réunie sur un nom, la majorité relative l'emporte. Vers 13 h, le nom du vainqueur est proclamé par haut-parleur sur la place Gaillon où s'est assemblée la presse.

Les moyens d'impression modernes permettent à l'éditeur de déclencher immédiatement des réimpressions, afin d'alimenter dès le lendemain ou le surlendemain les piles des libraires. « Pour un Goncourt, on peut retirer en 24 heures, 100 000 exemplaires », explique Hélène de Saint-Hypolite, des éditions Gallimard.

Pour les autres prix, la réimpression

sera en moyenne de 40 000 à 60 000 exemplaires. Chaque livre est ceint d'un bandeau rouge, indiquant sa distinction toute fraîche. « Le bandeau fait vendre. Même s'il y a une banalisation, le fait d'avoir un prix reste porteur », estime Didier Maffray, de la librairie Dédale.

Créé en 1903, comme l'avaient voulu les historiens-écrivains Edmond et Jules de Goncourt, le prix du même nom reste la récompense littéraire la plus convoitée par éditeurs et écrivains. Ce n'est certes pas pour le pécule : la rente annuelle de 5000 à 6000 FF (1200 à 1500 \$) des origines a fondu avec les dévaluations successives pour arriver à la somme symbolique de 50 FF (moins de 10 \$).

Le Goncourt peut cependant rapporter très gros à l'auteur et à son éditeur. Toutes collections confondues — poches et clubs comprises —, un prix Goncourt peut atteindre 1 million à 1,5 million d'exemplaires, dont les ventes sont étalées sur toute l'année.

Le livre de Jean Rouaud, vainqueur surprise en 1990, avait été tiré dans un premier temps à 4000 exemplaires, déclare Jérôme Lindon, directeur des Éditions de Minuit. Les champs d'honneur s'est vendu à 600 000 exemplaires.

Chez Gallimard, qui n'a pas, il est vrai, remporté le Goncourt depuis plusieurs années, on se console en soulignant qu'un « bon Fémina », comme *Le Zèbre*, d'Alexandre Jardin (1988), peut se vendre à 400 000 exemplaires, dépassant certains « petits Goncourt » qui n'ont pas au-delà de 250 000 exemplaires.

Dans un secteur économique en crise, les prix littéraires restent une aubaine. Et les gros éditeurs — Gallimard, Grasset, le Seuil, ironique-

ment appelées par leurs détracteurs les « Galligrasseul » — se partagent chaque année la part du lion.

Les commentateurs glosent régulièrement sur les intrigues qui président à la remise des prix. « On dit toujours qu'il y a une entente entre nous, que nous monopolisons les prix littéraires, c'est faux », s'insurge Hélène de Saint-Hypolite, de Gallimard. « Il faut bien dire que ce sont les maisons qui publient le plus de livres », reconnaît Jérôme Lindon, de Minuit, avant de relever que les jurés des prix sont souvent publiés chez ces mêmes éditeurs.

Un cercle vicieux que dénoncent des libraires soucieux de faire leur métier autrement qu'en vendant des livres au kilo. « Les prix tournent toujours autour de trois ou quatre maisons. Il faudrait de temps en temps une bouffée d'air », estime Lydia Aveline de la librairie Le Cerf-volant à Paris.

Faut-il pour autant brûler les prix ? « À partir du moment où cela fait lire, c'est bien », estime le libraire Didier Maffray. Il souligne au passage que les prix de lecteurs comme le Livre-Inter, ou le prix des Lectrices de *Elle*, sont souvent « plus intéressants, car ils ne sont pas soumis aux mêmes influences ».

Quand au directeur de Minuit, il estime que « si on donnait le prix Goncourt chaque année à un écrivain inconnu dont ce serait le premier livre, on se tromperait souvent et le prix n'aurait pas la même réputation au bout du compte ».

Et de citer la jolie phrase de Robert Sabatier, juré du Goncourt, lorsqu'un des auteurs fêtiches de Minuit, Marguerite Duras, avait remporté la timbale pour *L'Amant*, en 1984 : « Cette année, Goncourt a eu le Duras. »

Le prix Brive-Montréal à un Québécois prolifique

Michel Dolbec

de la Presse canadienne

BRIVE-LA-GAILLARDE — L'écrivain montréalais Daniel Sernine a remporté hier le prix 12-17 Brive-Montréal de littérature pour adolescents, pour son roman fantastique *Le cercle de Khaleb*.

Cette récompense, créée l'an dernier et dotée d'une bourse de 5000 \$, lui a été décernée à la Foire du livre de Brive-la-Gaillarde (Corrèze), jumelée depuis trois ans au Salon du livre de Montréal, qui s'ouvre par ailleurs jeudi prochain.

Comme son nom l'indique, le Prix Brive-Montréal est destiné aux auteurs qui s'adressent aux lecteurs de 12 à 17 ans. Il est remis à deux lauréats, un Québécois et un Français, choisis par des jurys de trois membres siégeant simultanément à Brive et à Montréal. Le gagnant français est Yves Heurtel, pour *Le Passage du Gitan*, publié chez Gallimard.

Âgé de 37 ans, Daniel Sernine, avec ses airs d'adolescent habité par les phénomènes bizarres et surnaturels, apparaît comme un écrivain particulièrement prolifique. Il a déjà publié 26 livres de science-fiction et de fantastique, deux styles qui « donnent plus de liberté, plus de place non seulement à l'imaginaire de l'auteur mais aussi à celui du lecteur ».

Le Cercle de Khaleb (du nom que portait la ville d'Alep, en Syrie, à l'époque de l'empire assyrien) est le huitième roman d'une série.

Il est la suite du *Cercle violet*, pour lequel Sernine avait remporté en 1984 le Prix du Conseil des Arts du Canada.

Avec ce « premier prix international », l'écrivain montréalais, dont quatre romans ont été traduits en anglais, espère voir s'ouvrir en France des portes qui, jusqu'ici, sont restées obstinément closes. « Ça va sûrement me donner plus de visibilité au Québec et en France, souligne-t-il. Je crois que mon éditeur, la maison Héritage, pourra tabler là-dessus pour la distribution en France du roman et éventuellement de la collection. »

Le Prix 12-17 est le principal résultat du jumelage réalisé en 1990 entre le Salon du livre de Montréal et la Foire du livre de Brive. Fondée il y a 11 ans, celle-ci est devenue le rendez-vous obligé du tout-Paris de la littérature et de l'édition, d'autant plus

qu'elle se tient au moment où s'ouvre la ronde des grands prix littéraires.

Cette grande fête du livre se déroule dans un climat de convivialité où — quoi de plus normal au pays du foie gras, du confit de canard, des truffes, des cèpes et des morilles ? — les bonnes lectures se marient à la bonne chère.

En trois jours, environ 100 000 personnes sont entrées gratuitement dans la grande halle du marché de Brive-la-Gaillarde chanté par Georges Brassens pour rencontrer quelques-uns des 350 écrivains venus de Paris à bord du (gastronomique) Train du livre. On croisait ce week-end dans la cité corrézienne la plupart des grandes vedettes du roman français, des « goncourables » comme Besson, Veillet ou Vitoux, et des académiciens comme François Nourissier et Robert Sabatier.

Dans cette foule se trouvaient un peu plus d'une demi-douzaine d'écrivains québécois, notamment Jacques Godbout, le médiéviste Paul Zumthor (*La Traversée*) et Flora Balzano (*Soigne ta chute*). Il n'y avait, par ailleurs, qu'un seul gros éditeur, Boreál, représenté par son tout-puissant directeur exécutif, Pascal Assathiany.

« C'est déjà un tour de force d'amener sept de nos auteurs ici, souligne Francine Bois, la directrice générale du Salon du livre de Montréal. Éventuellement, il y en aura plus. On ne peut que progresser mais déjà on fait notre part pour améliorer les choses, pour susciter un intérêt, pour mieux faire connaître nos écrivains. On pose les premières pierres de l'édifice. »

Le patron de la Foire de Brive, Marcel Martina, prédit lui aussi que les liens entre les deux événements ne pourront que se développer.

« Dans cette opération de sensibilisation à la lecture, nous avons un objectif prioritaire, explique-t-il. C'est la défense de la langue française. Il est donc tout à fait naturel de chercher à se renforcer par le jumelage avec le Salon du livre de Montréal, qui a un rôle capital à jouer. Pour moi, Montréal doit devenir le premier salon mondial du livre francophone. »

Le jury montréalais du Prix 12-17 était présidé par Michèle Prévost. L'an dernier, le prix avait été décerné, du côté québécois, à l'auteur Denis Côté.



Le premier ministre Mulroney, de passage à New York samedi, félicite Josie de Guzman et Tom Wopat de la comédie musicale *Guns and Dolls*, présentée au théâtre Martin Beck sur Broadway.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'Information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur, Jean-Denis Lamoureux, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veat, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle : Michel Bélar (responsable), Yves D'Avignon, Paul Des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'Information économique : Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutriscac, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information internationale : Jocelyn Coulon (responsable), François Lesage (correspondant parlementaire à Ottawa); à l'Information sportive : Roland-Yves Carignan, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis et techniciens), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Barril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-Françoise

9 novembre

par la PC et l'AP

- 1991: mort du chanteur et comédien Yves Montand, à Paris, d'un infarctus, à l'âge de 70 ans; des scientifiques réalisent un pas important en provoquant la fusion nucléaire dans un réacteur.
- 1989: le mur de Berlin tombe.
- 1985: battant Anatoly Karpov, tenant du titre depuis 10 ans, Garry Kasparov devient champion du monde d'échecs.
- 1978: Québec autorise la vente du vin dans les épiceries.
- 1977: les avions israéliens bombardent deux villages au Sud-Liban, tuant au moins 60 personnes, selon le gouvernement libanais.

Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Johanne Brunet (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-Françoise Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, Nathalie Thabet. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Françoise Coulombe, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Olivier Spécliel. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division des Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication: Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 944-3361. Abonnements: (514) 944-5738. LE DEVOIR (USPS: 063708) is published daily by Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Cette semaine à la Bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Imperial Life Assurance	09-11	09 h 00	Toronto
GW Utilities	12-11	11 h 30	Toronto
Parkland Industries	12-11	16 h 00	Red Deer

RACHAT TOTAL D'UNE ÉMISSION

Banque Nationale du Canada

Symbole : NA.PR.U

Valeurs : actions privilégiées de premier rang série 6.

Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit racheter aux détenteurs du titre susmentionné, inscrits à la date de clôture, à raison de 26,20 \$ par action plus un dividende de 35 cents par action pour la période du 15 novembre au 31 décembre 1992.

Date de clôture des registres : 15 novembre 1992.

Date de paiement : 1er janvier 1993.

RACHAT AU GRÉ DU DÉTENTEUR

Abtibi-Price

Symbole : ABPR.PR.A

Valeurs : actions privilégiées, 10 %, cumulatives, rachetables au gré de la société et du détenteur, série F.

Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société prévoit un rachat au gré des détenteurs. Le taux serait de 11,50 \$ par action plus les dividendes accumulés.

Date d'échéance : 1er décembre 1992.

Date de paiement : 1er janvier 1992.

OFFRE D'ÉCHANGE D'ACHAT

Donohue

Symbole : DHC.B

Valeurs : actions de catégorie B.

Modalités : la société a présenté une offre d'échange d'actions visant la totalité de ses actions de catégorie B en circulation.

Option : actions — 1,12 action avec droit de vote subordonné de catégorie A de Donohue pour chaque action de catégorie B de Donohue soumise à l'offre. L'offre sera conditionnelle à ce qu'au moins 9 500 000 actions de catégorie B soient déposées en réponse à l'offre.

Date d'échéance : 12 novembre 1992.

OFFRE D'ACHAT SUR LE PARQUET

Crownx

Symboles : (CRX.PR.A, CRX.PR.B, CRX.PR.C, CRX.PR.D, CRX.PR.E, CRX.WT.B)

Valeurs : actions privilégiées de catégorie I et de catégorie II.

Modalités : la société Crownx a l'intention d'offrir de racheter la totalité ou une partie de ses actions privilégiées de catégorie I et de catégorie II. Les détenteurs de bons de souscription 1996 pourront déposer leurs bons de souscription comme s'ils étaient des actions privilégiées de catégorie II. Le montant maximum global des fonds qui seront disponibles pour racheter les actions privilégiées catégorie I, pour toutes les séries, est de 78,75 \$ millions, et de 46,25 \$ millions pour le rachat des actions privilégiées de catégorie II. Crownx offrira de racheter ses actions privilégiées de catégorie I et de catégorie II aux prix suivants : Catégorie I — Série 1 16,50 \$; Série 2 13,375 \$; Série 3 13,25 \$; Série 4 13,875 \$.

Catégorie II — Série 1 8,625 \$.

Note : 384 326 actions privilégiées de catégorie II additionnelles peuvent être émises à l'exercice des bons de souscription 1996 en circulation. Dans la mesure où le montant maximal des fonds n'est pas complètement utilisé pour l'une ou l'autre des catégories, tout excédent sera alloué à l'autre catégorie si une telle autre catégorie est surdéposée.

Date à heure de l'offre : Sur le parquet de la Bourse de Toronto, de 16 h 00 à 16 h 30, jeudi le 12 novembre 1992.

PROJET DE RESTRUCTURATION

Rolland

Symbole : RL.A

Valeurs : actions de catégorie A.

Modalités : suite à l'achat au comptant de la totalité des actions de catégorie B votantes par Cascades, cette dernière a l'intention de proposer aux actionnaires de la société un plan de restructuration lors d'une assemblée spéciale des actionnaires à être tenue prochainement.

Aux termes de ce plan, la totalité des actions de catégorie B émises et en circulation de la société serait convertie en actions de catégorie A (présentement non votantes), sur la base de 2,5 actions de catégorie A pour chaque action de catégorie B et un droit de vote par action serait attribué aux actions de catégorie A.

DIVIDENDE

Goodyear Canada

Symbole : GT

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : la société, sauf avis contraire, ne versera plus de dividende sur le titre susmentionné à compter de la date normale de versement du dividende en décembre.

Canadian General Investments

Symbole : CG1

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : la société versera un dividende consistant en un dividende régulier de 23 cents par action et un dividende supplémentaire de 12,5 cents par action.

Date de clôture des registres : 30 novembre 1992.

Date de paiement : 15 décembre 1992.

Third Canadian General Investments Trust

Symbole : THD

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : la société versera un dividende consistant en un dividende régulier de 45 cents par action et un dividende supplémentaire de 25 cents par action.

Date de clôture des registres : 30 novembre 1992.

Date de paiement : 15 décembre 1992.

CFS Group

Symbole : CFZ

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : la société versera un dividende supplémentaire de 2,5 cents par action ordinaire.

Date de clôture des registres : 12 novembre 1992.

Date de paiement : 26 novembre 1992.

Cassidy's

Symbole : CYL

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : la société, sauf avis contraire, ne versera plus de dividende sur le titre susmentionné à compter de la date normale de versement du dividende en décembre.

PROLONGATION DE L'OFFRE EN ESPÈCES

Nova-Cogesco Resources

Symbole : NCG

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : la société NCG Acquisition a prolongé son offre au comptant visant à se porter acquéreur de 3 300 000 actions ordinaires de la société susmentionnée. L'offre est de 31 cents par action ordinaire soumise.

Note : Si plus de 3 300 000 actions sont soumises à l'offre et ne sont pas retirées, l'initiateur prendra livraison et paiera au prorata les actions soumissionnées et omettra les fractions.

Date d'échéance : 9 novembre 1992.

RETRAIT DE LA COTE

Petrostar Petroleum

Symbole : PPE

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : les actions ordinaires de la société seront retirées de la cote de la Bourse de Montréal à la fermeture des affaires le 19 novembre 1992, à la demande de la société.

Sceptre Resources

Symbole : SRL.R.A

Valeurs : actions privilégiées convertibles de deuxième rang, série A, à dividende de 7 %.

Modalités : en conséquence de l'échange du 5 novembre 1992 des actions privilégiées susmentionnées pour une somme en espèces et des actions ordinaires ou exclusivement pour des actions ordinaires, les actions privilégiées série A seront retirées de la cote de la Bourse de Montréal à la fermeture des affaires le 9 novembre 1992.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Ces renseignements sont fournis par

Tassé

Tassé & Associés, Limitée

Turbulences dans les fiducies

Serge Truffaut

IL Y A un an, le Standard Trust sombrerait. Il y a quelques semaines, on apprenait que le Central Guaranty Trustco serait dissous dans la Banque Toronto-Dominion. En juillet dernier, le Montréal Trust terminait le premier semestre 1992 en affichant une perte de 58 millions \$. Pour une deuxième année consécutive, la performance financière du Trust Général est bancale : les six premiers mois du présent exercice se sont soldés par l'inscription de 5 millions \$ dans le rouge. Enfin, le Royal Trust, chef de file de la famille fiduciaire pendant des décennies, annonçait un trou de 243 millions \$ en début de semaine dernière.

Si certains joueurs, parmi les plus en vue de l'industrie des services fiduciaires, s'en tirent avec les honneurs de la guerre, pensons notamment au Canada Trust, il n'en reste pas moins que le quotidien de la majorité d'entre eux se conjugue avec tracas, avec d'énormes difficultés à régler.

L'immobilier, avec ses Olympia and York, ses Bramalea et consorts, est le dénominateur commun de cette litanie de problèmes financiers à l'ampleur telle que lorsqu'elles ne tombent pas comme des mouches, ces sociétés cherchent par tous les moyens à se recapitaliser. Bref, cette industrie est prise entre l'arbre et l'écorce.

D'autant que les acteurs de ce jeu risquent fort de se faire déborder par les banques. Ces dernières en effet se sont ajustées rapidement à la réforme fédérale des institutions financières en disposant, en avançant leurs pions dans le champ d'activités des services fiduciaires. Après que la CIBC eut fait l'acquisition du Morgan Trust, la Banque Royale achetait la Compagnie Trust International avant que la Banque Scotia ne fonde sa propre fiducie. Quant à la Banque de Montréal, bien avant que la loi ne soit en vigueur, elle s'était associée avec la Sun Life afin de dispenser des services fiduciaires.

Et la Banque Nationale ? M. Alain Charbonneau, son porte-parole, a indiqué que cette institution avait décidé de pénétrer cette sphère d'activités. Reste à déterminer la méthode. Soit cette banque créera sa fiducie, soit elle fera l'acquisition d'une institution ayant actuellement pignon sur rue.

Le dilemme

Conséquemment à cette modification en profondeur du paysage financier, les sociétés de fiducie font face à un dilemme : elles doivent solutionner leurs problèmes immobiliers simultanément à l'entrée des banques et à la volonté affichée de plusieurs d'entre elles d'exploiter les niches ou créneaux les plus payants de l'industrie.

Les propos tenus à cet égard par M. Ramsay R. Holmes, premier vice-président affaires corporatives de la Banque Scotia, sont très révélateurs de l'attitude des banques. « Avant de créer notre propre fiducie nous avons étudié la possibilité d'en acquiescer une. À la faveur de cette démarche, on a constaté qu'agir de la sorte provoquerait d'énormes problèmes de dédoublements car toutes les entités que nous avions analysées proposaient des opérations ou services que les banques proposent ou exploitent quotidiennement. Ce que nous souhaitons, c'était d'acheter une fiducie cantonnée dans les services purement fiduciaires. C'est pour cela que nous avons opté pour la création de notre propre fiducie qui, incidemment, sera opérationnelle le 1er janvier prochain. » On se rappellera que le coup d'envoi à la réforme des institutions financières a été donné en juin dernier.

S'il accepte de bonne grâce la venue des banques dans le champ fiduciaire, s'il se félicite de la permission accordée aux fiducies de dispenser des prêts commerciaux, M. John L. Evans, président et chef de la direction de l'Association des compagnies de fiducie du Canada, a exprimé au cours d'un entretien certaines inquiétudes quant à l'avenir de

l'industrie mais également, voire surtout, quant à la compréhension par les autorités compétentes des pouvoirs accordés par le législateur.

« On a adopté un système de supervision et de réglementation plus efficace, ainsi qu'un régime de traitement réglementaire ressemblant davantage à celui des banques, du moins sur papier. Je dis 'sur papier' parce que les membres de notre association doutent sérieusement que l'égalité inscrite dans les textes de loi se traduise par une égalité de fait au moment de leur application. En d'autres termes, ils doutent fortement que la réglementation soit appliquée de la même façon à toutes les institutions. »

Selon M. Evans, ce hiatus énorme, cette incompréhension entre dirigeants de fiducies et autorités réglementaires prend sa source dans les méthodes inhérentes à la qualification de la configuration financière propre à chaque société. « Nous avons l'impression que, trop souvent, le niveau des réserves générales exigées par les responsables de la réglementation est davantage fonction de la taille du prêteur et de la structure de propriété de l'institution que de la qualité des éléments d'actifs eux-mêmes. »

En outre, nous constatons que les jugements imposés par le personnel de supervision quant à la valeur de ces éléments d'actifs semblent parfois arbitraires et sans fondement dans la réalité du marché. Nous estimons qu'il est encore plus important que les mêmes méthodes soient appliquées à tous les éléments d'actif de toutes les institutions, ce qui n'est pas le cas, selon nous, à l'heure actuelle. Pour être plus précis, nous ne croyons pas que l'avis des banques soit assujéti — et de loin — au même examen rigoureux qui est appliqué à l'avis des institutions de plus petite taille. »

Le transfert de propriété

Du fait de ce vice ou plutôt des pouvoirs de qualification qui sont accordés au personnel gouvernemen-

tal, M. Evans a la certitude que les institutions ayant une taille financière mince seront pénalisées au profit justement des banques. Plus précisément, dans la foulée de la réforme « la propriété d'une institution ne peut être transférée à moins que le niveau de capital soit relevé au nouveau seuil minimum. »

« Ainsi, de poursuivre M. Evans, les institutions dont l'actif est inférieur à 200 millions \$ auront de la difficulté à survivre et l'on ne pourra créer de telles institutions dans l'avenir. Cela n'a rien à voir avec la capacité intrinsèque d'une petite institution de trouver un créneau profitable. Plutôt, cela traduit une attitude négative à l'égard des institutions de petite taille. » Actuellement, on compte pas moins de 89 fiducies au pays ayant un actif total, incluant l'actif sous gestion, de 485 milliards \$.

Face à cette nouvelle donne, tant M. Minh Chau To, professeur aux HEC, que M. Claude Garcia, premier vice-président et chef de l'exploitation de la Standard Life à laquelle le Trust Bonaventure est rattaché, estiment que les fiducies tireront leur épingle du jeu si elles savent capitaliser sur leurs avantages compétitifs. « Prenant exemple sur la présente distorsion entre les performances financières du Montréal Trust et du Canada Trust, d'un côté, et celle du Royal Trust, de l'autre, M. To a estimé que les premières s'en sont sorties grâce à leurs opérations en gestion de portefeuille et en tant que fiduciaires corporatifs. »

Alors que le Royal Trust « ne semble pas avoir compris, d'indiquer M. To, qu'il était trop gros pour faire ce que font le Montréal Trust et le Canada Trust, et trop petit pour concurrencer les banques qui, il faut le souligner, ne sont pas limitées uniquement aux prêts immobiliers comme c'était le cas, avant la réforme, pour les fiducies dont le Royal Trust. »

Et les fiducies de taille moyenne ou petite ? Elles s'en sortiront si elles se spécialisent. Si elles occupent des niches très particulières et pénètrent davantage les régions, de conclure M. To.

TOURISME D'AFFAIRES

Les voyages d'affaires en famille : une réalité

Normand Cazelas

POUR GAGNER du temps et de l'argent, de plus en plus de gens mixent voyages d'affaires et affaires familiales. Ce phénomène incite un nombre grandissant d'entreprises à prendre les moyens nécessaires pour satisfaire ces nouveaux besoins.

En 1990, le magazine *Chatelaine* a mené une enquête auprès d'un groupe-témoignage de consommatrices au Canada : près de la moitié de celles qui avaient fait un voyage d'affaires avaient aussi des vacances, et travail et plus de 60 % d'entre elles avaient même prolongé leurs séjours de deux ou trois jours.

D'autre part, rappelle Statistique Canada, si les familles canadiennes comptent en général sur deux revenus pour alimenter leur budget, le nombre de familles monoparentales avoisine le million. Ce qui n'est pas sans effets sociaux ou économiques. D'où l'apparition

d'une nouvelle tendance : par désir ou nécessité, un nombre croissant de parents modifient les frontières des voyages d'affaires et d'agrément et emmènent leurs enfants avec eux lorsqu'ils vont ailleurs pour travailler.

Qu'ils soient à leur compte ou à l'emploi d'une entreprise, des vendeurs, représentants, cadres, professionnels ou autres voyageurs d'affaires de deux sexes, seuls le plus souvent ou en couples parfois, partent accompagnés de leurs enfants. En certains cas, il s'agit de bébés ou de bambins; en d'autres, ce seront des enfants plus vieux lors de congés scolaires ou de week-ends.

De toute façon, besoins et attentes ne sont plus les mêmes. En fait, pour l'hébergement, il s'agit d'une forme d'entre-deux : les motels, à prix modiques où les enfants se sentent à l'aise, n'offrent pas assez de services alors que les grands hôtels, qui disposent de tous ces services souvent fort sophistiqués, sont mal équipés pour accueillir les

enfants... et soulager leurs parents.

Ces parents voyageurs d'affaires recherchent tout à la fois confort, intimité, bonne localisation, flexibilité, services adéquats et un bon rapport qualité-prix. Cela doit se traduire dans le concret par des piscines intérieures, des chambres contiguës ou des suites permettant activités d'affaires et vies familiales, des parcs ou aires de jeux où les enfants puissent se détendre et s'amuser, la possibilité de faire sa propre cuisine, etc. Mais de tels lieux existent-ils ?

À Ottawa, le Place Minto Suite Hotel est l'un de ces établissements qui essaie d'occuper un tel créneau. Déjà, depuis quelques années, près de la moitié de sa clientèle régulière est composée de femmes d'affaires, grâce à ses chambres constituées en suites, aménagées pour satisfaire leurs exigences particulières et louées aux mêmes prix que les chambres conventionnelles.

Pour les voyageurs d'affaires et leurs familles, ces suites représentent un second foyer. C'est sur ce concept que s'appuie gestion et marketing, Charles Nadeau, directeur du marketing et des ventes du Place Minto Suite Hotel, n'en fait pas mystère : « Des services spéciaux, comme un programme d'activités estivales pour les petits et un gardiennage offert dans les chambres par des intervenants qualifiés, le fait aussi que les enfants de moins de 18 ans peuvent loger gratuitement dans la suite de leurs

parents sont quelques-unes des raisons qui nous mettent en très bonne position sur ce marché en expansion. »

« Nous nous faisons, poursuit-il, un point d'honneur de demander à nos clients ce qu'ils aiment ou ce que nous pouvons faire pour rendre encore plus agréables leurs séjours d'affaires en famille ». Sa conclusion résume d'ailleurs toute l'approche : « Nous nous assurons que nos clients, quand ils quittent l'hôtel, en connaissent les commodités axées sur la famille, de sorte qu'ils sachent, lors de leurs prochains voyages d'affaires, qu'il n'en tient qu'à eux d'y emmener leurs enfants. »



Centraide
du Grand Montréal

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

Loto-Québec		RÉSULTATS	
6/49		GAGNANTS	LOTS
Tirage du 92-11-07		6/6	2 1 440 900,60 \$
		5/6+	10 86 454,00 \$
		5/6	281 2 461,30 \$
		4/6	16 564 80,00 \$
		3/6	329 573 10 \$
8 9 14 38 42 49		VENTES TOTALES: 20 131 850,00 \$	
Numéro complémentaire: 41		PROCHAIN GROS LOT (approx.): 2 300 000,00 \$	
		PROCHAIN TIRAGE: 92-11-11	
SELECT		GAGNANTS	LOTS
Tirage du 92-11-07		6/6	1 1 000 000,00 \$
		5/6+	1 29 071,50 \$
		5/6	54 358,90 \$
		4/6	2 324 38,90 \$
		3/6	33 915 5,00 \$
3 5 17 23 26 37		Ventes totales: 1 130 401,00 \$	
Numéro complémentaire: 16		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$	
MISE-TOT 6 8 25 29			
GAGNANTS LOT			
120 416,60 \$			
Extra		T.V.A., le réseau des tirages de Loto-Québec	
NUMÉROS		LOTS	
3 4 5 2 4 6		100 000 \$	
4 5 2 4 6		1 000 \$	
Tirage du 92-11-07		250 \$	
		50 \$	
		10 \$	
		6 \$	

RELAIS D'AFFAIRES

RELAIS & CHATEAUX
LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140,00 \$ p.p. occ. simple/par jour ou 110 \$ p.p. occ. dble/par jour. Pour renseignements: Tél.: (819) 842-2451 Fax: (819) 842-2907

LAURENTIDES / STE-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national « Mérite de la Restauration ». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

LES SPORTS

Ni Wayne ni Mario

Gilles Marcotte

QUAND, comme avant-hier, les Red Wings de Detroit passent par le Forum, est-ce que je peux vous confier que je ne prends pas la chose à la légère ? Je me mets à planifier mon week-end avec la minutie du groupie. Rarement suis-je victime d'une telle fébrilité pour un match de hockey, mais là, je me sens soudain comme les chiens que Pavlov faisais baver d'envie en leur faisant miroiter quelque bonbon. J'y pense quelques jours à l'avance. Je me prépare. Je fais tout ce que je peux, quitte à annuler un rendez-vous qui s'impose pourtant chez le coiffeur, à reporter l'épicerie à lundi, à encore rater *La bande des Six*. Je fais tout ce qu'il faut et ce qu'il ne faut pas pour assister à l'événement. C'en est un pour moi, pour toutes sortes de raisons dont la principale s'appelle Steve Yzerman.

Vous ne connaissez peut-être pas Steve. Je l'ai vraiment découvert depuis peu, en février dernier à vrai dire, quand par un samedi soir sibérien il m'avait réjoui le cœur en faisant une magistrale démonstration de ses habiletés. En venant même à deux doigts de battre le Canadien presque à lui seul.

C'est comme un coup de foudre. Depuis, il est devenu mon joueur préféré. Il l'est resté. Je saisis toutes les occasions de le voir s'exprimer sur une patinoire. Je vous dis, un artiste du goret, comme il n'y en a pas plus d'une demi-douzaine à travers la ligue. Je suis prêt à des arguments, même fallacieux, à des subterfuges de toutes sortes, à fouiller dans les statistiques les plus tordues, je peux même aller jusqu'à trébucher sans vergogne dans le ridicule du superlatif et de l'hyperbole, pour démontrer que cet athlète-là est présentement le meilleur joueur de hockey en Amérique.

QUAND ON PENSE qu'il y a de sacrés monstres comme le grand Mario et l'autre, Gretzky, la merveille comme on l'appelle tout bonnement, il y a manifestement quelque chose de téméraire, sinon de sacrilège, dans mon acharnement. Je me le suis fait dire d'ailleurs. Par Gilles Tremblay, ancien bon joueur lui-même, devenu excellent analyste à *La Soirée du hockey*. Par Patrick Roy aussi, l'un des gardiens dont la vigilance est la plus difficile à tromper depuis déjà quelques années, première étoile samedi dernier. Il a d'ailleurs volé quelques buts à Yzerman ce soir-là. « Yzerman est un joueur intelligent, qui voit bien le jeu, qui a beaucoup de constance. Je ne joue pas souvent contre lui mais il a toujours bien performé. Il fait partie de la crème, mais on peut-tu faire une classe à part pour Lemieux et Gretzky, qui ont marqué le hockey », a tranché le cerbère du Canadien.

« Yzerman fait partie des super-vedettes. Mais pas comme Lemieux et Gretzky. C'est un peu comme Raymond Bourque par rapport à Bobby Orr à l'époque. Orr avait une coche de plus, ce qui n'empêche pas que Bourque était aussi dans une catégorie à part. Juste en-dessous de Lemieux et Gretzky, il y a quelques super-vedettes, des joueurs Yzerman, Sakic, Pat Lafontaine... », a analysé Gilles Tremblay.

Ouan... ! Regardons les choses froidement. En somme, si des sommités telles que messieurs Roy et Tremblay affirment la même chose sans ambages, de quoi j'ai l'air avec mes petites conclusions ? Deviennent-elles ipso facto nulles et non avenues ? Des élucubrations de dillettante ?

EH BIEN NON ! Je regrette mais il me semble bien que Steve Yzerman est présentement le meilleur joueur de la Ligue nationale de hockey. Et voici pourquoi, sauf tout le respect que j'ai pour Mario et Wayne qui j'en suis sûr vont prendre la chose comme les gentlemen qu'ils sont dans toute l'acception du terme.

D'abord, Yzerman, 27 ans, qui est né en Colombie-Britannique, qui a grandi en banlieue d'Ottawa et a joué son hockey junior à Peterborough, a téléphoné il n'y a pas si longtemps à son ex-coach Jacques Demers pour prendre des nouvelles et le féliciter de ses succès au volant du Canadien. Juste à l'observer sur la patinoire, on sent bien aussi qu'il aime et respecte son métier et ceux qui le pratiquent. En outre, la saison dernière Yzerman a marqué, tenez-vous bien, huit, oui, huit buts en désavantage numérique. Plus que n'importe qui d'autre et de loin. Faut le faire, scorer autant avec un homme en moins. La saison dernière, les autres meilleurs ont été Brett Hull et Mike Ridley (Washington), qui ont réussi l'exploit cinq fois. Mario Lemieux, blessé il faut quand même s'en rappeler : quatre fois. Gretzky : pas possible de vous dire, on arrête à quatre buts dans le livre des statistiques... Donc trois tout au plus.

L'autre soir au Forum, avec non pas un mais deux hommes en moins, il a trouvé le moyen de surprendre tout le monde, de s'échapper et d'arriver seul devant Roy qui a réussi à le stopper. Le beau jeu du match. Or imaginez-vous combien il faut être vite sur ses patins et dans sa tête, être intensément présent, explosif comme on dit, pour être capable de se sauver ainsi à trois contre cinq.

Quand vous regardez Yzerman, 5 pieds 11, 180 livres, vous voyez tout de ce qui fait la différence entre les grands et les autres : vitesse, bon coup de patin, coulant, capable d'aussi bien pivoter vers la gauche que la droite ; il voit toujours bien le jeu et fait très rarement le mauvais, il sait accélérer et même décélérer, ce qui est très confondant pour un défenseur, comme un changement de vitesse au baseball ; excellents réflexes, mains rapides, bon lancer. Finalement : capacité supérieure d'improvisation. Toujours dangereux.

Steve Yzerman a marqué plus de 50 buts sauf l'an dernier (45) et accumulé plus de 100 points (155 en 1988-89) à ses cinq dernières saisons. Ce qui est relativement important, c'est juste pour donner une idée. Pour vous donner une autre idée : imaginez Yzerman avec le Canadien et c'est le défilé de la coupe Stanley sur Sainte-Catherine le printemps prochain. Avec Lemieux ou Gretzky, les chances seraient plutôt bonnes aussi... Sauf que Steve lui, est en meilleure santé. En tout cas, on en reparlera un de ses jours, parce que pour l'instant, mon maillot, ma brosse à dents, m'en vas en Floride. Mercredi, Steve joue contre Tampa Bay.

La pub, une vraie mine d'or pour vedettes du sport

Forbes publie son palmarès des riches sportifs

d'après AFP et AP

NEW YORK — Le basketteur américain Michael Jordan a été le sportif le mieux payé de l'année selon la revue économique américaine *Forbes* qui a publié la liste des quarante vedettes les plus riches dans le monde du sport.

Jordan, des Chicago Bulls, a seulement touché 3,9 millions \$ de salaire, mais a empoché 32 millions \$ des commanditaires tels Nike (contrat de 20 millions \$), Wilson, Gatorade et McDonald. Selon l'agent de Jordan, ce dernier n'accepte plus d'offres des commanditaires en-dessous d'un million...

Le boxeur Evander Holyfield, le champion du monde des lourds, a totalisé 28 millions \$ en gain et a décroché une deuxième place « honorable » devant le pilote automobile brésilien Ayrton Senna qui se maintient par rapport à l'année dernière.

Un deuxième pilote automobile, l'Anglais Nigel Mansell, après une fantastique saison en Formule 1, s'est classé quatrième avec un total de 14,5 millions \$.

Le vétéran golfeur Arnold Palmer, dont les revenus viennent principalement de sources publicitaires,

vient au cinquième rang avec des gains de 11,1 millions \$ en 1992. Suit le joueur de tennis Andre Agassi (11 millions \$), le quart-arrière des 49ers de San Francisco Joe Montana (9,5 millions \$).

La star du tennis féminin Monica Seles vient au 10e rang avec 8,5 millions \$. Seulement deux autres femmes figurent parmi les 40 premiers, soit Steffi Graf (14e avec 7,8 millions \$) et Gabriela Sabatini (24e avec 6,5 millions \$).

Le joueur de tennis Jim Courier, un nouveau venu sur la liste des 40 athlètes les mieux payés, occupe le neuvième rang avec des revenus de 9 millions \$, tout juste derrière les 9,2 millions \$ remportés par Jack Nicklaus. Courier a récemment signé un contrat d'une valeur de 4 millions \$ avec Nike.

Wayne Gretzky, des Kings de Los Angeles, est le seul joueur de hockey à se joindre au groupe. Il vient au 15e rang avec des revenus de 7,5 millions \$.

Le golfeur américain Fred Couples occupe la 21e place avec 7 millions \$ devant l'Anglais Nick Faldo (6 millions \$).

Certains athlètes ont disparu de

cette liste cette année, tels le boxeur Mike Tyson, en prison depuis mars dernier et le pilote automobile français Alain Prost qui n'a pas couru cette saison.

Le salaire minimum requis pour figurer sur la liste des 40 athlètes les mieux payés est passé de 3,9 à 4,6 millions \$ en l'espace d'un an.

Palmarès des millionnaires 1992

1. Michael Jordan (USA—basket) 35,9 millions \$
2. Evander Holyfield (USA—boxe) 28 M \$
3. Ayrton Senna (Bré—automobile) 22 M \$
4. Nigel Mansell (G-B—automobile) 14,5 M \$
5. Arnold Palmer (USA—golf) 11,1 M \$
6. Andre Agassi (USA—tennis) 11 M \$
7. Joe Montana (USA—football) 9,5 M \$
8. Jack Nicklaus (USA—golf) 9,2 M \$
9. Jim Courier (USA—tennis) 9 M \$
10. Monica Seles (You—tennis) 8,5 M \$

Tennis: le retour d'âge

D'après Reuter et AP

ON LES DISAIT rouillés mais Boris Becker et Bjorn Borg ont prouvé hier qu'ils restaient de redoutables machines à gagner.

« Je me sens tout neuf », a déclaré Becker après sa probante victoire dans l'Omniworld de tennis de Paris. « J'ai de l'énergie et de l'appétit. »

L'ancien numéro un mondial a été impressionnant tout au long de la semaine, écartant successivement des joueurs du calibre de John McEnroe, Jim Courier et Goran Ivanisevic avant de disposer de Guy Forget en finale.

« C'est vrai qu'il y avait longtemps que je n'avais pas joué aussi bien », a déclaré celui qui fut l'un des inventeurs du tennis d'attaque moderne, basé sur la puissance et la combativité.

« Je me donne encore trois ou quatre ans et mon but est de gagner encore des tournois du Grand Chelem », a confié l'Allemand, qui en a déjà épinglé cinq, dont trois fois Wimbledon. « J'aimerais pouvoir dire à la fin de ma carrière que j'ai été un des plus grands joueurs de tous les temps. »

Bjorn Borg, lui, renoue enfin avec la victoire en remportant l'Advanta Tour de Chicago (doté d'un enjeu de 100 000 \$). Il a battu en finale l'Américain Roscoe Tanner 6-4, 6-1. Il s'agit de la première victoire du Suédois en tournoi depuis 1981...

Classé tête de série numéro 1 de ce tournoi senior (les huit engagés, tous d'anciens joueurs de Coupe Davis et des tournois du Grand Chelem, avaient 35 ans ou plus), il a empoché 25 000 dollars pour sa victoire sur Tanner. Les deux hommes s'étaient rencontrés en finale de Wimbledon en 1979 et Borg l'avait déjà emporté.

JO: universel ne signifie pas tout le monde

D'après l'agence France Presse

ACAPULCO — La déclaration finale de l'assemblée générale de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO), qui souhaite notamment qu'un minimum de six athlètes par pays puisse participer aux Jeux Olympiques afin d'en préserver l'universalité, a été remise au président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, samedi à Acapulco.

M. Samaranch a affirmé que la question serait étudiée et que le CIO défendrait le principe de l'universalité des Jeux, mais a ajouté que la participation aux Jeux ne pouvait excéder 10 000 athlètes et 5 000 officiels.

L'universalité, a-t-il fait remarquer, ne doit pas signifier que des athlètes sans aucune qualification sportive, des athlètes dont « on peut quasiment dire que ce ne sont pas des athlètes », peuvent participer aux Jeux.

Au terme de son assemblée générale, l'ANCO s'est par ailleurs prononcée en faveur de la réélection de M. Samaranch.

« Si ma santé me le permet, je pense me représenter. Être à la tête du CIO n'est pas un sacrifice. C'est un honneur et, si je suis réélu, je continuerai avec le même enthousiasme », a déclaré M. Samaranch qui, élu en 1980, a déjà bénéficié d'un nouveau mandat de quatre ans en 1989 et devrait en solliciter un autre l'année prochaine.

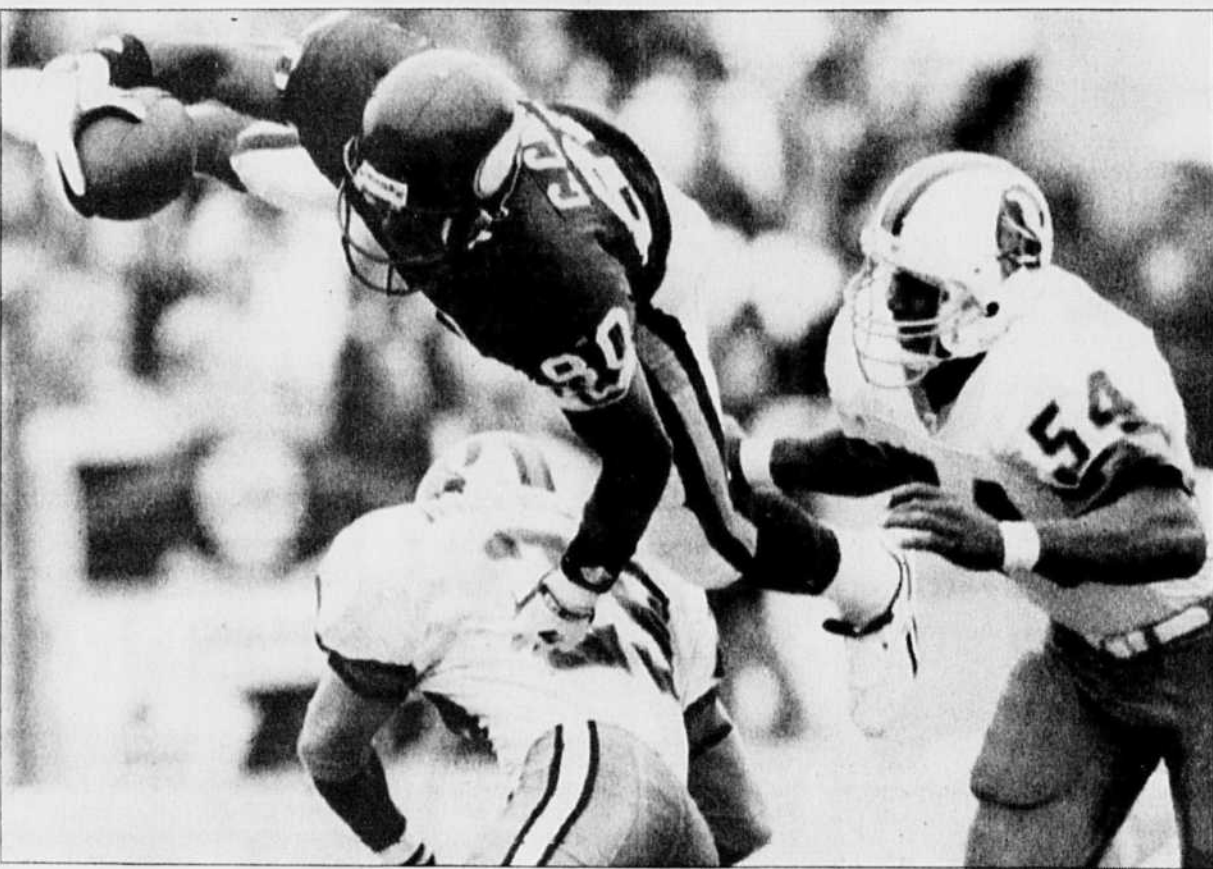


PHOTO AP

Attention au décollage !

Cris Carter, des Vikings du Minnesota, se fait balancer dans les airs par Ricky Reynolds et Jimmy Williams des Buccaneers de Tampa Bay, hier après-midi, durant le premier quart. Les Vikings ont finalement pris les devants 35-7.

Les arbitres ont rangé leur sifflet

Le nombre de pénalités ne cesse de diminuer au hockey

François Lemenu

de la Presse Canadienne

LE NOMBRE de pénalités lors des matchs du Canadien a considérablement diminué par rapport aux rencontres préparatoires. Même les premiers matchs de la saison avaient été marqués de plusieurs punitions. Mais depuis trois semaines, les arbitres semblent avoir rangé leur sifflet.

« Je pense que les joueurs et les arbitres se sont adaptés à l'application des règlements », laisse entendre le juge de lignes Gérard Gauthier, qui sera en poste ce soir lors du match Canadien-Flames.

« Lors des matchs hors-concours, le degré de tolérance était de zéro pour les bâtons élevés et les joueurs qui retenaient le hockey de l'adversaire. C'était fréquent de voir l'arbitre imposer une vingtaine de punitions durant la première période seulement », explique Gauthier.

« Aujourd'hui, les arbitres sont un peu plus tolérants. Par contre, les joueurs font beaucoup plus attention. Cela donne du jeu passablement plus

rapide et plus excitant pour les spectateurs. »

Et les officiels ?

« C'est plus exigeant. On patine plus qu'avant. Il faut vraiment être en forme », déclare Gauthier, qui a commencé dans la LNH en 1971.

Comparativement à cette époque, les bagarres n'existent presque plus dans la LNH. En fait, il y en a davantage au baseball qu'au hockey.

« Quand j'ai commencé il y a 20 ans, c'était l'époque des Flyers et des Bruins. Les bagarres étaient fréquentes. Un match sans bataille était très rare. »

« Mais avec les nouveaux règlements qui expulsent l'instigateur, les joueurs y pensent à deux fois avant de se battre. Ils n'aiment pas verser une partie de leur salaire à la ligue même s'ils gagnent 600 000 \$ ou 700 000 \$.

« Un joueur comme Todd Ewen a complètement changé son comportement sur la glace, dit-il. L'an dernier, il se serait battu à la première occasion. Maintenant, il se contente de jouer au hockey. »

Cette saison, Gauthier dit avoir été impliqué dans une seule bagarre en match hors-concours et dans une deuxième durant la saison.

« Je ne m'ennuie pas des bagarres, dit-il. Un juge de lignes court toujours un risque lorsqu'il tente de séparer deux joueurs. C'est surtout dangereux pour le dos. »

Dans ses sept derniers matchs, le Canadien s'est vu imposer un total de 74 minutes de punition. Plus tôt cette saison à Buffalo, le Tricolore avait écopé 49 minutes. Il faut croire que le message de la LNH a été bien compris.

HOCKEY

Ligue nationale

Vendredi

Hartford 2, Detroit 5
Tampa 2, Washington 2
Edmonton 6, Winnipeg 1
Ottawa 1, Vancouver 4

Samedi

Detroit 1, Montréal 5
Chicago 7, Québec 4

St-Louis 2, Philadelphie 4

NY Rangers 2, Boston 2

Tampa 6, Islanders 5 (p)

Washington 6, Hartford 2

Pittsburgh 2, Toronto 4

Edmonton 2, Minnesota 2

Buffalo 2, Los Angeles 5

New Jersey 6, San Jose 2

Hier

Calgary à Québec

Pittsburgh à Chicago

Winnipeg à Vancouver

Los Angeles à San Jose

Aujourd'hui

Toronto à Ottawa

Calgary à Montréal

19h35 (RDS, TSN)

Tampa Bay à NY Rangers

Demain

Pittsburgh au Minnesota

Edmonton à Saint-Louis

Los Angeles à Winnipeg

San Jose à Vancouver

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	15	10	3	2	66	49	22
BOSTON	12	8	2	2	59	38	18
QUÉBEC	14	7	5	2	62	54	16
BUFFALO	14	6	6	2	71	58	14
HARTFORD	14	3	10	1	37	61	7
OTTAWA	14	1	12	1	32	78	3

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
PITTSBURGH	15	11	2	2	77	49	24
NY RANGERS	15	9	4	2	59	47	20
NEW JERSEY	14	8	6	0	50	50	16
NY ISLANDERS	15	6	8	1	51	53	13
WASHINGTON	15	6	8	1	48	49	13
PHILADELPHIE	15	4	8	3	56	65	11

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MINNESOTA	14	7	5	2	48	47	16
TORONTO	14	7	5	2	47	44	16
DETROIT	15	8	7	0	58	55	16
CHICAGO	15	6	6	3	54	51	15
TAMPA BAY	16	6	8	2	57	54	14
SAINT-LOUIS	15	5	9	1	53	68	11

Section Connie Smythe

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CALGARY	15	10	4	1	67	47	21
LOS ANGELES	14	9	4	1	61	50	19
VANCOUVER	13	6	5	2	51	43	14
EDMONTON	15	5	8	2	46	59	12
WINNIPEG	14	4	10	0	46	60	8
SAN JOSE	14	3	10	1	44	63	7

Les meneurs

	b	a	pts
Lemieux Pit	20	23	43
Stevens Pit	14	19	33
LaFontaine Buf	10	23	33
Sakic, Qué	13	13	26
Gilmour, Tor	9	16	25
Messier, Ran	7	17	24
Andr'chuk, Buf	9	14	23
Recchi, Phi	9	14	23
Turgeon, Isl	7	16	23
Fleury, Cal	8	14	22
Kurri, LA	8	14	22
Roberts, Cal	8	14	22
Oates, Bos	5	17	22
Sundin, Qué	10	11	21
Jagr, Pit	7	14	21



Savard, MI ... 6 15 21

Muller, MI ... 3 17 20

Lebeau, MI ... 5 14 19

Ricci, Qué ... 8 9 17

Bellows, MI ... 11 5 16

LOS ANGELES ... 7 8 15

Duchesne, Qué ... 4 10 14

Keane, MI ... 4 9 13

Kovalev, Qué ... 4 8 12

Young, Qué ... 5 4 9

EN BREF...

Josée Chouinard chute, tombe sur le bronze

VICTORIA (PC) — La Lavalloise Josée Chouinard a chuté à trois reprises lors du programme long et elle a dû se contenter de la médaille de bronze lors de la compétition de patinage artistique Skate Canada présentée à Victoria. La Russe Maira Butirskaja a remporté la médaille d'or alors que la Belge Alice Sue Claeys a gagné l'argent. Chouinard occupait la première position après le programme court mais elle a connu toutes sortes de difficultés, hier après-midi. Chouinard n'a pas cherché à cacher son désappointement. « Mon but, mon rêve est de sortir de la patinoire satisfaite, a dit la jeune patineuse. Cela n'est pas arrivé très souvent et c'est évident que ce ne fut pas le cas aujourd'hui (hier). » Chouinard a obtenu des notes techniques de 5,1 à 5,4 et des notes artistiques de 4,9 à 5,6. Tanya Bingert de Richmond, en C.-B., a terminé au sixième rang. La performance de Butirskaja n'a pas été très spectaculaire mais elle fut suffisante pour décrocher l'or.

Défense nationale
National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec) jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Les rebelles du Liberia subissent des pressions de l'Afrique de l'Ouest

ABUJA (Reuter) — Les dirigeants d'Afrique de l'Ouest ont accentué les pressions politiques et économiques sur les rebelles du Liberia pour tenter de mettre fin à trois ans de guerre civile mais, pour certains responsables régionaux, une action militaire pourrait être la seule option.

La réunion de huit chefs d'État dans la capitale nigérienne, Abuja, a débouché samedi sur un communiqué commun appelant les factions rivales à respecter un cessez-le-feu à partir de mardi minuit et annonçant des sanctions économiques.

Pour certains membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), notamment la Nigeria, première puissance régionale, ces mesures représentent une « dernière chance » pour le dirigeant rebelle Charles Taylor.

Le chef du Front national patriotique du Liberia (FNPL) est accusé de n'avoir pas montré le moindre signe d'assouplissement depuis le début de son offensive, le 15 octobre dernier, pour prendre le contrôle de la capitale, Monrovia.

Selon certaines estimations, les combats ont fait plus de 3000 morts, notamment dans les rangs de l'ECOMOG, la force de maintien de la paix envoyée par la CEDEAO en août 1990.

Charles Taylor, dont les hommes contrôlent la majeure partie du pays, a ignoré tous les précédents accords de paix et s'en est pris avec virulence à la Nigeria.

« Si cela (la trêve) échoue, nous devons recourir à la force contre Taylor. Il n'y aura pas d'autre alternative », a souligné un responsable sierra-léonais, dont une partie du pays a été entraînée dans le conflit libérien.

« Prié de dire si ce cessez-le-feu avait des chances de réussir, un diplomate a déclaré : « Je crois que

non. Mais est-ce que les Nigériens veulent un cessez-le-feu ? À ce stade, je ne le pense pas car ils estiment qu'ils ne peuvent pas faire confiance à Taylor. »

De sources diplomatiques, on considère généralement que cette trêve n'a qu'une portée symbolique, permettant de gagner du temps avant de décider d'une action militaire.

Le président nigérien, le général Ibrahim Babangida, s'en est pris à Charles Taylor à l'ouverture du sommet d'Abuja et a réclamé des « mesures fermes » pour imposer l'accord de paix.

Il a également critiqué certains États régionaux accusés de ne pas serrer les rangs face à la crise libérienne. Il a ajouté que la poursuite de cette guerre civile aurait de graves conséquences sur une région déjà mal en point économiquement.

Une option militaire n'est toutefois pas sans risque pour les 16 pays de la CEDEAO, notamment la Nigeria pour qui une défaite prendrait les allures d'une humiliation.

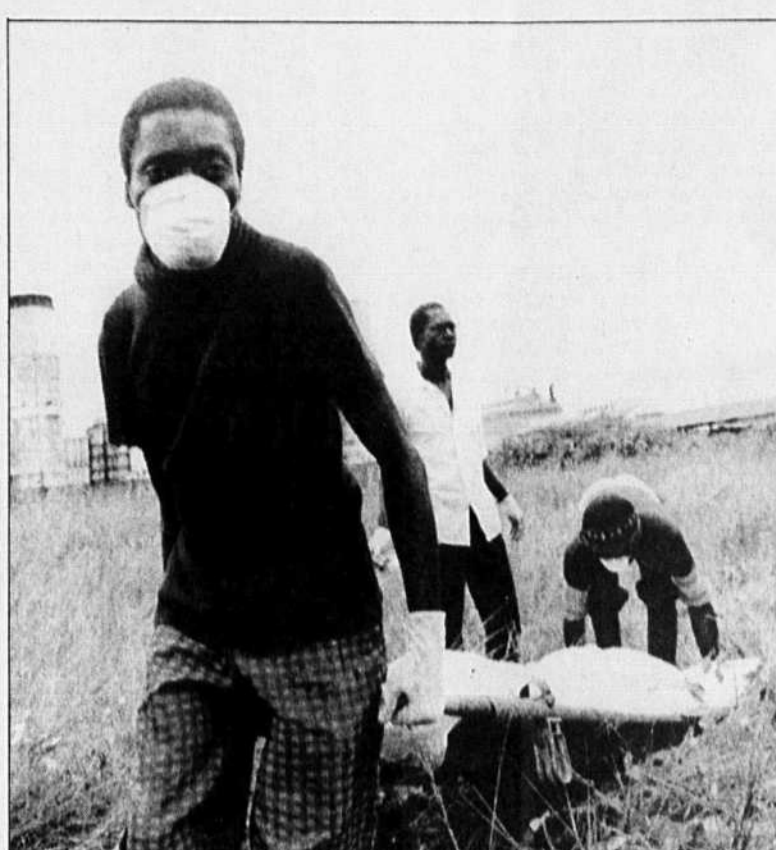
Des tensions pourraient aussi réapparaître entre les membres anglophones et francophones de la CEDEAO.

Un responsable nigérien a cependant exclu une forte opposition : « La réalité, c'est que tous les pays de la CEDEAO dépendent du Nigeria, notamment pour le pétrole. »

Certains signes montrent que la Nigeria, qui dispose du plus important contingent et qui assure le commandement de l'ECOMOG, est favorable à une action militaire commune.

« Les Nigériens peuvent en finir avec Taylor s'ils le veulent réellement », a déclaré un responsable militaire étranger.

Selon des diplomates étrangers, la Nigeria a doublé son contingent ces deux dernières semaines au Liberia



Des membres des Nations unies transportent les corps des victimes des récents combats survenus près de Monrovia.

pour le porter 9000 hommes sur un total de 12 000. Deux mille autres soldats nigériens ont également été mobilisés.

La Nigeria dispose aussi sur place d'avions de combats et de navires de guerre. Face à cette force conventionnelle, le FNPL compte environ 10 000 combattants formés à la guérilla.

Les présidents du Burkina Faso et

de Côte-d'Ivoire, accusés de soutenir Charles Taylor, ont participé à la réunion de samedi, faisant ainsi preuve d'unité avec la Nigeria.

Le Burkina Faso a démenti vendredi livrer des armes aux rebelles du FNPL comme l'en accusent les États-Unis, qui ont décidé de rappeler leur ambassadeur à Ouagadougou.

La première mouture du communiqué final du sommet d'Abuja, qui appelait notamment la Côte-d'Ivoire et le Burkina Faso à participer plus activement à l'ECOMOG, a été atténuée, a-t-on déclaré de source autorisée.

Désertions par centaines au sein du Sentier Lumineux et du MRTA

LIMA (AFP) — Deux mois après la capture d'Abimael Guzman, les désertions se sont amplifiées au sein des deux mouvements subversifs péruviens, le Sentier Lumineux et le MRTA (Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru, guévariste), portant à plusieurs centaines le nombre de « combattants révolutionnaires » ayant décidé de déposer les armes.

Aucun chiffre précis n'a été diffusé de source officielle sur l'ampleur de ce mouvement et sur la quantité des « repentis », mais selon des sources officieuses, ils seraient près de 1400 à s'être présentés volontairement, dans tout le pays, aux autorités civiles, religieuses ou militaires depuis la chute du chef du Sentier Lumineux, le 12 septembre dernier, dont un nombre non précisé de membres de l'organisation maoste intégriste.

« Le nombre de repentis augmente tous les jours, à tel point qu'au niveau de ceux qu'on appelle les militants, ils se comptent par centaines », a confirmé le chef de l'État péruvien Alberto Fujimori, à l'occasion d'une visite samedi dans une université de Lima. « Cela nous permet de continuer à porter des coups sévères au Sentier Lumineux en capturant les dirigeants », a ajouté le président péruvien.

Les effectifs du Sentier Lumineux, qui jusqu'à la capture de son fondateur et chef suprême, faisaient figure de bloc indestructible et impénétrable, sont estimés à quelques

5000 combattants, plus une dizaine de milliers de militants ou sympathisants actifs. Quant au MRTA, de moindre envergure et déchiré par des luttes internes, il compterait entre 1500 et 2000 membres, selon la police anti-terroriste péruvienne.

Une des pièces maîtresses de la politique anti-subversive du gouvernement péruvien, qui doit permettre, selon les affirmations du Président Fujimori, d'en terminer avec le MRTA dans un an et avec le Sentier Lumineux avant la fin de son mandat en juillet 1995, est constituée par les dispositifs légaux concernant les « terroristes repentis », adoptés en mai et juin dernier et renforcés, dans la foulée de la capture d'Abimael Guzman.

Ces textes permettent aux membres des deux organisations de guérilla, décidant volontairement de déposer les armes, d'éviter la prison, à condition de collaborer avec les forces armées et la police dans la lutte anti-terroriste et d'effectuer leur service militaire.

« Jusqu'à présent cela n'était valable que pour les terroristes en liberté », a souligné le chef de l'état péruvien qui a ajouté que « le dispositif allait s'étendre à ceux actuellement détenus et condamnés, à l'exception de ceux purgeant une peine de détention à perpétuité, à l'exemple d'Abimael Guzman. Des cas se sont présentés de terroristes déjà jugés souhaitant maintenant se prévaloir de cette loi et collaborer ».

L'OLP se montre ferme aux pourparlers de paix sur le P.-O.

WASHINGTON (Reuter) — L'OLP a durci hier sa position sur le futur statut provisoire des territoires occupés, à la veille de la reprise à Washington des négociations de paix sur le Proche-Orient.

Les délégués arabes et israéliens doivent se retrouver pour tenter de préserver la dynamique du processus de paix avant l'investiture du nouveau président américain Bill Clinton à la Maison blanche, en janvier.

L'OLP, qui ne participe pas directement aux discussions, a refusé hier que les Israéliens gardent le contrôle de la Cisjordanie et de la bande de Gaza pendant la période d'autonomie prévue pour durer cinq ans.

« Le mot autonomie ne figure pas dans le dictionnaire de l'OLP », a déclaré Farouk Kaddoumi, « ministre des Affaires étrangères » de l'OLP interrogé par Reuter à Damas.

« Nous rejetons le plan d'autonomie. Nous le rejetons. Nous n'accepterons qu'une chose, c'est un État palestinien. »

Dans une interview publiée hier à Londres par le journal en langue arabe *Acharq al Aoussat*, Farouk Kaddoumi précise que les territoires occupés devraient être placés sous la supervision de l'ONU dans l'année qui suivra un éventuel accord de paix.

« S'il doit y avoir une période de

transition, elle doit être supervisée par les Nations unies, afin que le pouvoir soit transféré au peuple palestinien », explique-t-il.

« Cela garantirait qu'il n'y ait plus de lien entre Israël et les territoires de Cisjordanie et de Gaza. Nous estimons que ce lien doit disparaître dans l'année qui suit (un accord de paix) », ajoute le chef de la diplomatie de l'OLP.

Les Palestiniens ont procédé à un réexamen des pourparlers de paix après la défaite de George Bush à l'élection présidentielle, face à un Bill Clinton considéré dans le monde arabe comme beaucoup plus pro-israélien.

L'architecte du processus de paix, l'ancien secrétaire d'État James Baker, avait réussi à établir des relations de confiance avec les dirigeants arabes pendant la crise du Golfe.

De plus, les divergences publiques entre l'administration Bush et l'ancien premier ministre israélien Yitzhak Shamir ont en partie contribué à amener les Syriens, les Libanais, les Jordaniens et les Palestiniens à la table de négociation.

Avant l'ajournement des pourparlers pour cause d'élections américaines, les délégués israéliens et jordaniens avaient mis au point un ordre du jour précis qui montrait la volonté d'Amman de parvenir à un traité de paix avec l'État hébreu.

Deux membres du comité exécutif de l'OLP, Yasser Abed-Rabbo et Souleiman Nadjeb, ont rencontré hier à Amman le premier ministre jordanien, Charif Zeid Bin Chaker, pour demander des précisions sur ce document, qui n'a toutefois pas encore été approuvé par le gouvernement d'Amman.

La direction de l'OLP semble s'être rapprochée des groupes radicaux. Farouk Kaddoumi s'est exprimé sur l'autonomie à l'issue d'une rencontre avec Talal Nadji, dirigeant du Front populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG), basé dans la capitale syrienne. Les radicaux palestiniens demandent l'arrêt des négociations israélo-arabes.

Dans les milieux autorisés en Israël, on se montre relativement confiant sur les pourparlers israélo-palestiniens. Un responsable israélien a expliqué qu'un petit peu de bonne volonté suffirait pour élaborer un ordre du jour.

À Washington, on estime que personne n'aurait intérêt à se brouiller avec le nouveau président américain en provoquant un incident. Selon une rumeur, James Baker, qui s'apprête à abandonner la politique, pourrait même reprendre son bâton de pèlerin pour le Proche-Orient en décembre afin de sauvegarder le processus de paix.

Raid israélien au Liban

HASBAYA (Liban) (AFP) — Quatre combattants du Hezbollah pro-iranien ont été tués et sept personnes blessées hier au cours d'un raid de l'aviation israélienne dans le sud-est du Liban, selon un bilan définitif de la police.

Quatre chasseurs-bombardiers ont tiré à partir de 13 h 30 locales (11 h 30 GMT) des roquettes sur des objectifs de la formation intégriste chiite aux abords du village d'Ain Tiné, qui fait face à la « zone de sécurité » occupée par Israël dans le sud du Liban, a indiqué la police.

Le raid a visé trois bases de batteries anti-aériennes et un bâtiment de deux étages servant de base aux combattants intégristes fortement implantés dans le sud de la plaine de la Bekaa. Le bâtiment a été atteint et une base de DCA entièrement détruite, a affirmé la police.

Les blessés sont six membres du Hezbollah et un caporal de l'armée libanaise, qui était accouru sur les lieux au début du raid.

Les batteries de DCA de la formation intégriste et de l'armée libanaise sont entrées en action contre les appareils sans les atteindre, a indiqué la police.

Quelques heures après le raid, l'aviation israélienne a survolé à nouveau le sud de la Bekaa, provoquant la panique des habitants d'Ain Tiné (un millier de personnes) qui ont commencé à fuir le village, a indiqué la police.

(A Jérusalem, le porte-parole de l'armée israélienne a annoncé que les objectifs contrôlés par le Hezbollah avaient été atteints et que tous les appareils israéliens avaient regagné leur base sans encombre).

La guérilla tue en Colombie

BOGOTA (AFP) — La Colombie a vécu un week-end sanglant marqué par une série d'attaques et d'attentats de la guérilla d'extrême-gauche avec un bilan, hier en fin de matinée, d'au moins 30 morts en près de 24 heures.

Ce déchaînement de violence a virtuellement placé le pays en état de guerre, le président César Gaviria ayant annoncé samedi soir sa détermination à utiliser la manière forte contre les guérilleros. Hier matin, le président avait réuni un Conseil de Sécurité afin de décider des mesures à prendre pour enrayer la vague de violence.

Au cours du week-end, les guérilleros n'ont pas épargné les deux principales métropoles colombiennes : Bogota et Medellin.

Dans la nuit de samedi à hier, la guérilla des FARC (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie, marxistes) a réalisé une série de 25 attentats à la bombe faisant quatre tués et 35 blessés à Medellin (500 km au nord-est de Bogota) et dans sa région.

Dans la matinée de samedi, des guérilleros du même groupe avaient fait exploser 11 bombes à Bogota devant des établissements bancaires sans faire de victime mais détruisant plusieurs distributeurs de billets.

Des attentats du même genre ont été commis à Santa Marta (côte Caraïbe), Cucuta (à la frontière avec la Venezuela), Manizales et Armenia (centre du pays).

Samedi dans la matinée, les FARC, qui existent depuis près de 40 ans, ont mené l'une de leurs plus violentes attaques avec un commando de plus de 200 guérilleros, tuant 26 policiers lors d'un combat de près de sept heures pour s'emparer d'un puit

de pétrole en construction près du village d'Orito dans le département de Putumayo à la frontière avec l'Équateur.

Tandis que le ministre de la Défense, Rafael Pardo, et le directeur de la police, le général Miguel Gomez Padilla était dépêchés sur place, le président Gaviria annonçait, samedi soir, dans un discours d'une grande fermeté qu'il allait utiliser la manière forte pour venir à bout de la guérilla. « Nous avons la volonté d'affronter sans tarder ceux qui sont devenus les pires délinquants du pays », a-t-il déclaré.

Le président a reçu le soutien de plusieurs personnalités et notamment du conservateur Andres Pastrana, successeur possible de M. Gaviria à la présidence, qui a estimé que la fermeté était indispensable car « le pays est depuis longtemps en état de guerre ».

Vendredi dernier, l'Église colombienne était, de manière exceptionnelle, sortie de sa réserve pour demander au gouvernement d'utiliser la manière forte contre les guérilleros.

Pour le président Gaviria, qui en est à la moitié de son mandat de quatre ans, la situation est d'autant plus difficile qu'il a été vivement critiqué depuis l'évasion le 22 juillet dernier du chef du cartel de la cocaïne Pablo Escobar. Dans les sondages d'opinion, le président colombien est tombé à moins de 15 % d'avis favorable.

De plus, alors que le « seigneur » colombien de la drogue reste insaisissable, son organisation est considérée comme responsable du meurtre en une semaine de 21 policiers à Medellin.

Pour une meilleure santé, Cessez de fumer!



ÉPARGNEZ JUSQU'À

3,000.\$

SUR VOTRE SUBARU 1992

SVX PLACE AUX PERFORMANCES MAGISTRALES

- 3,3 / à double arbre à cames, 6 cylindres opposés à plat - 24 soupapes - 230 HP
- Traction intégrale à prise constante
- Système de freins antiblocage ABS
- Climatiseur automatique avec possibilité d'intervention manuelle
- Glaces électriques
- Toit ouvrant inclinable à commande électrique
- Chaîne Premium Jecteur cassette et disque compact
- Verrouillage centralisé à commande électrique
- Régulateur de vitesse
- Siège du conducteur ajustable à huit positions avec support lombaire
- Sac gonflable côté du conducteur

LA LOYALE, UNE VALEUR SÛRE À PRIX ABORDABLE

- 1.8 L injection
- Servo freins / direction
- AM/FM stéréo
- Aussi disponible : traction avant, 4 X 4

JUSTY PLUS DE PLAISIR AU VOLANT

- 48 MG
- 6.6 L. au 100 km
- Aussi disponible : - Modèle 5 portes, 4 X 4

LA LEGACY CHAMPIONNE

- 2.2 L injection multipoint
- 4 freins à disque
- AM/FM stéréo
- Aussi disponible : - Familiale, 4 X 4, Freins ABS

Votre incomparable concessionnaire

SUBARU

Qualité japonaise à un prix abordable

SUBARU MONTRÉAL Montréal (514) 737-4441	SUBARU DE LASALLE Ville Lasalle (514) 368-6383	LACHUTE SUBARU Brossard (514) 562-5121
CRISTOFARO SUBARU Montréal (514) 270-1159	LAVIGNE GARAGE St-Anne De Bellevue (514) 457-5327	SUBARU ST-JÉRÔME St-Jérôme (514) 438-7494
SUBARU LONGUEUIL Longueuil (514) 677-6361	SUBARU VALLEYFIELD Valleyfield (514) 371-0322	SUBARU ST-AGATHE St-Agathe-des-Mons. (819) 326-1800
SUBARU VARENNES Varennnes (514) 652-4979	LES AUTOS BOULEVARD ST-MARTIN Laval (514) 967-4860	SUBARU AUTO-CENTRE Westmount (514) 937-4235
POINTE-AUX-TREMBLES SUBARU P. A. T. (514) 640-7000	SUBARU REPENTIGNY Repentigny (514) 585-9950	
LENOUX & SIMARD St-Jean (514) 347-6555	LABELLE SUBARU St-Rose (514) 963-6666	

ON TOURNE LA PAGE SUR LES 92

GARANTIE 3 ANS 100 000 KM

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

De violents combats au sud de la Bosnie perturbent les opérations humanitaires

SARAJEVO (Reuter) — De très violents combats hier dans le sud de la Bosnie-Herzégovine ont porté un nouveau coup d'arrêt aux efforts des Nations unies pour acheminer des secours à Sarajevo par la route.

Des représentants du Haut commissariat aux réfugiés (HCR) ont déclaré que dix camions qui faisaient route vers la capitale bosniaque avaient été contraints de rebrousser chemin à Buna, à quelques kilomètres de Mostar, en raison de la violence des accrochages.

Des membres de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) ont indiqué qu'un duel d'artillerie se poursuivait entre forces croates et serbes dans la région de Mostar et sur la route, longue de 57 kilomètres, qui relie la ville à la frontière croate.

« Les combats menacent de s'étendre et le général Morillon est en contact téléphonique avec les belligérants pour tenter d'y mettre fin », a déclaré Adnan Abdoulrazek, le responsable des affaires politiques de l'ONU à Sarajevo.

Les responsables militaires serbes, qui accusent les forces croates et musulmanes d'avoir déclenché les affrontements dans la région, ont déposé une plainte écrite auprès de la FORPRONU et menacé de recourir à l'artillerie lourde si les tirs se poursuivaient.

Les Serbes de Bosnie accusent les forces croates d'avoir rasé trois villages et d'y avoir tué femmes, enfants et personnes âgées. Ces informations n'ont pu être confirmées de source indépendante.

« S'ils n'arrêtent pas d'attaquer, nous riposterons à coups d'artillerie contre les villes et villages croates », ont déclaré les Serbes dans leur plainte, citée par l'agence yougoslave Tanjug.

La violence des combats et les rivalités qui opposent différents chefs de guerre ont gêné au moins deux autres opérations humanitaires de l'ONU au cours des dernières 24 heures.

Un convoi danois a été retenu samedi à un poste de contrôle serbe à Zornik parce que les marchandises qu'il transportait ne correspondaient pas exactement aux documents pré-



Aux prises avec des pénuries de toutes sortes, les habitants de Sarajevo doivent s'en remettre à la débrouillardise, comme en témoigne cette initiative de ces jeunes hommes qui, en quête de combustible pour faire du feu, scient quelques rares souches encore debout dans un cimetière dévasté par les bombardements.

sentés. Il n'a été autorisé à repartir qu'hier.

Des soldats britanniques ont riposté après avoir essuyé des coups de feu. Il n'y a pas eu de victimes parmi les membres du convoi, qui effectuait une mission de reconnaissance. C'est la première fois que des casques bleus de l'ONU ont usage de leurs armes dans cette région, bien que des incidents analogues aient eu lieu précédemment à Sarajevo.

L'incident s'est produit samedi à Ribnica, à une trentaine de kilomètres au sud de Tuzla. On ignore qui a

tiré sur le convoi. « C'est très triste, car nous ne sommes pas ici pour utiliser nos armes », a déclaré le chef du contingent britannique, Robert Stewart, après le retour du convoi.

« La décision de mes hommes de riposter a été correcte et leur a probablement sauvé la vie », a-t-il ajouté. Les troupes britanniques, qui font partie de la FORPRONU en Bosnie, sont chargées de la protection des convois qui acheminent des secours à Sarajevo depuis le port croate de Split.

Les efforts diplomatiques déployés pour amener les secours à

bon port n'ont guère eu plus de succès que les opérations humanitaires elles-mêmes.

Une réunion entre Serbes, Croates et Musulmans sous l'égide de l'ONU, dont l'objectif était l'ouverture de deux nouveaux couloirs humanitaires vers Sarajevo, a échoué samedi. Les Serbes ont insisté pour tenir eux-mêmes les postes de contrôle le long des itinéraires proposés, une exigence jugée inacceptable par les Musulmans et les Croates.

Assiégée depuis sept mois, Sarajevo demeure privée d'eau et d'électricité.

David Owen ne recommande pas la levée des sanctions contre Belgrade

BRUXELLES (Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères, réunis aujourd'hui à Bruxelles, écouteront un rapport sur la Bosnie-Herzégovine que leur soumettra David Owen.

Ce dernier, coprésident avec Cyrus Vance de la conférence de Genève sur la Yougoslavie, avait écarté vendredi toute suspension des sanctions économiques contre Belgrade.

Les États-Unis avaient proposé, le même jour, de renforcer ces sanctions.

La suspension de l'embargo avait été réclamée jeudi par le premier ministre yougoslave, Milan Panic, qui y voyait un moyen de réduire l'influence des nationalistes serbes.

« Il n'y a aucune chance que les sanctions économiques soient suspendues de cette manière, pas la moindre chance », avait dit David Owen à Reuter.

Richard Boucher, porte-parole du Département d'État, avait déclaré que Washington consultait ses alliés pour interdire le transit de certaines marchandises, notamment le pétrole, à travers la Serbie.

« Si nous ne pouvons obtenir un ac-

cord sur la question au sein du comité des sanctions, nous sommes prêts à aller devant le Conseil de sécurité pour une interdiction totale du transit à travers la Serbie », avait-il ajouté.

De sources proches de la CEE, on pense que les ministres discuteront des violations de l'embargo international qui frappe la Serbie et le Monténégro, où parviennent, semble-t-il, de plus en plus de produits pétroliers.

Le commissaire aux Affaires méditerranéennes, Abel Matutes, débattait avec les chefs de la diplomatie de la possibilité de supprimer le système récemment instauré qui, en exigeant des documents supplémentaires pour toute importation dans les anciennes républiques de Yougoslavie, sanctionne davantage des pays comme la Macédoine que Belgrade.

En échange, Abel Matutes proposera d'envoyer davantage de responsables communautaires dans les pays limitrophes comme la Roumanie, la Hongrie ou la Bulgarie d'où partiraient la plupart des biens importés illégalement en Yougoslavie, ajoute-t-on de mêmes sources.

Les morts s'accumulent dans le Sud-Est anatolien

ISTANBUL (AFP) — Quinze personnes ont été tuées, dont huit commandos-parachutistes, vendredi et samedi lors d'attaques de rebelles kurdes dans la province de Sirtak, dans le Sud-Est anatolien frontalier de l'Irak où se poursuivent les opérations de l'armée turque contre les séparatistes kurdes qui ont fait au moins 2200 morts des deux côtés, a-t-on appris de sources bien informées.

Un groupe de rebelles a attaqué un poste de gendarmerie près du village de Gorumlu, tuant huit commandos-parachutistes. Ces commandos avaient été dépêchés sur les lieux depuis la base aérienne de Kayseri (centre) dans le cadre des opérations de l'armée contre les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) des deux cô-

tés de la frontière turco-irakienne.

Sept civils ont été tués durant un accrochage entre des activistes kurdes et les forces de l'ordre à Cizre (ouest de Sirtak), au cours duquel des maisons touchées par des roquettes — dont on ignorait par qui elles ont été tirées — ont été brûlées, selon des témoignages recueillis au téléphone.

L'agence kurde Berxwedan a, pour sa part, affirmé dans une information parvenue à l'AFP depuis l'Aflemagne que 17 membres des forces de police avaient été tués et qu'un hélicoptère avait été abattu dans la nuit de vendredi à samedi dans une embuscade tendue près de Sirtak par des militants du PKK. Aucune confirmation officielle n'a pu être obtenue concernant cette information.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
150-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**
Télécopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

101 Propriétés à vendre

A AHUNTSIC - MONTRÉAL
A PRIX ÉVAL. MUNIC. + 15%
Pour vendre rapide. Pas d'agent. Sp. 4 niveaux. 8 x 1 1/2 ét. / 2 ét. / 1 ét. idéal profession. Grand terrain paysagé, côté rue. Prox. tous services et parcs.
381-7532.

BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Jac. Beau coup d'air. Mans de 175 000 \$ pour voir 617-5544.

C.D.N. coin Van Home et Légaré. 15 pièces, pos. de départ. Prox. profession. au bureau. 342-5226.

CENTRE-VILLE. RUE WOLFE.
Cottage rénové, 3 c.c., cour arrière, 3 c.c., cour arrière avec stat. 139 000 \$ 528-8832 réa.

NOUVEAU BORDEAUX. Triplex, idéal prop. occupant. Finitions alum., portes acier, cuisine rénovée. Pas d'agent. 331-2790.

STE-JULIE. Luxe, cot. 91, secteur prestig. 12 pces, 3000 pi ca habitables, garage, tout équipé. 186 000 \$ 649-4364.

TERREBONNE. attention acheteur de maison rénovée, burgaw 1984, terrain 8000 pi ca, paysage, côté rue par voie de classe, lave immédiatement. 99 000 \$ Pas d'agent. 471-2023.

VIMONT soit 88, 3 chambres, 2 s/bains, garage, taxi, piscine creusée, extra 150 000 \$ réa., transfert 665-1779, 664-7978.

103 Condominiums Co-propriétés

CENTRE-VILLE Grand 4 1/2, garage, thermopane, alarme, foyer. 932-3951.

CONDOS à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, ar. climatisé, foyer, garage, piscine et salle de réception.
348-5739

ILE DES SOEURS grand 3 c.c., de luxe, bord de feu, stium, magnif. vue, grand balcon d'été, 142 000 \$ 762-2859, 382-5536.

LOIT LE COLONIALE. 1125 pc., 5 finitions 9' x 8' ch., s/d'eau avec baignoire, 2 pi. cuisine dans voûte, pac. 12' terrasse sur ter. idéal. 288-9533.

105 Propriétés à revenus

A LIQUIDER. 5 pces à louer, revenu 34 500 \$, grand cour. Prés 16-6-Métropole. 270-5025.

TERREBONNE. LUXE triplex, vaste des étages, 2022 pces, des séjours ouest, coin 1988, 225 000 \$ 1-834-8673.

120 Laurentides

DOMAINE

A 90 min de Mt ou 20 min de St-Jovite. Domaine, 290 acres boisés avec cours d'eau et possibilité d'exploiter une petite érablière. Prix: 150 000 \$ (819)877-2938.

ST-SAUVEUR
Propriété pouvant servir de site commercial, prix 275 000 \$. Permis d'échange. 487-2222.

121 Cantons de l'Est

A SHERBROOKE Maison unique 60 x 32, finition chêne, 5 c.c., 2 1/2 s/bains, 2 foyers, 2 garages. Terrain 10 000 pi ca.
819-565-9993

LAC BROME MANOR INVERNESS
Égérie copropriété de style royale, dans une superbe vue sur le lac, 1100 pi ca, plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, manoir, tennis, entretien extérieur. Copropriété soignée, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 35 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Lots 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous.
jour: 987-3838, soir: 388-2704.

SKI SUTTON
Condo à 1/2 pièces (1600 pi ca), entièrement meublé, lave 150 000 \$ pour seulement 100 000 \$ 464-2100.

SUTTON. LA PNEDE, chert-condo, 41 500 \$ (156 \$/sem.), concept européen, occupation 30 nov 92.
Lux. Vaillancourt, 591-3226.

125 Terrains

A L'ACADIE (15 min. Mt)
Terrain entièrement boisé, 160 x 200, prêt à construire. 28 000 \$ 338-4218.

A L'ACADIE, Rive-Sud Mt
Terrains boisés, avec services à égout, 16 000 pi ca., 26 000 \$ 1-348-8220.

MORIN-HEIGHTS domaine lac Alpin, 190 lots boisés, calme, près pentes ski et de fond, page, golf adj., 0,15 à 0,75, 445-1097 ou 984-7154, après 20h.

160 Appartements-logements à louer

ANJOU, A VOIRI à 1/2, bas duplex, garage, stat. 545-354-7056

ANJOU grand 3 1/2, boîte, garage ou non, superbe. 395-585-8892

BEAU PETIT 5 1/2, 209 36000 \$, idéal. Out. idéal. 271-9232, 731-5026.

BOUL. ST-JOSEPH E. LUXE à 1/2 chauf. basées, balcon, métro. 7505, 521-4458.

C.D.N. - LACOMBE. Haut duplex, 7 pièces, 2 s/bains, chauf. 1, 3025, 739-1555.

C.D.N. bas duplex 5 1/2, non chauf. garage, 585-437-4431.

MÉTRO MONK. loft climatisé, bas franc, neuf. 5905, jour 755-6783.

MÉTRO ROSEMONT. 2e, 3 1/2, très cent, garage avant/arrière. 384-4251, 15h-20h.

164 Condominiums à louer

ILE DES SOEURS bord de feu, 2 étages, 3 c.c., 2 1/2 s/bains, patio, garage, 1400 \$ chauf. 767-0247, 430-2649.

ST-ANDRÉ condo, grand 5 1/2, foyer, s/b, tourbillon, 6255, 418-479-2136 soir.

165 Propriétés à louer

VILLE MONT-ROYAL Maison luxueuse, meublée ou non, 13 pces, aménagée à neuf. Disponibilité 12 à 18 mos, à partir du 1er déc. ou 1er jan. 93. 3 200 \$/mos, non-chauffé. 738-4712, 738-5533.

170 Hors-frontières à louer

NAPLES (FLORIDE) GOLFE DU MEXIQUE
SUPERBE CONDO 1785 pi ca., 3 c.c., 2 s/bains, gr. véranda, tennis, piscine, SPA, plage. Location mois/long.
Jean-Marc Chépey, 514-343-3824.

PARIS BANUEUE OUEST, VALLENTIN, ST-GERMAIN
20 min. de centre, métro, RER, app. luxueux, meublé, 2 chambres, à louer à un René. 932-1630.

175 Maisons de campagne à louer

CHERTSEY 3 c.c., belle, propre, compl. équipée. Saison. 1-882-4279, 727-5619.

176 Chalets à louer

LAC DES SABLES (STE-AGATHE)
Luxe à 6 pces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysagé. Sem/mois. 256-0179.

MAISON DE LUXE à louer pour saison de ski 1992-1993, sur site proche Bassé à Ste-Adèle, meublé style contemporain. 8000 \$ pour 5 mois 7000 \$ pour 7 mois.
POUR INFORMATIONS 842-8908, 819-322-7075

ORFORD SUR LAC. Chalet 3 c.c., tout meublé. Foyer. Tranquillité. 10 min. Mt-Orford. Du 28 nov au 10 avril. (514) 484-6204.

ST-DONAT. chert meublé, foyer, près lac, pentes, 4500 \$ 475-7299, 932-1419.

STE-AGATHE NORD. sur presqu'île privée, chert hivernal, toutes commodités, 4 c.c., foyer, idéal pour ski et de fond, déco à mai. 382-2653, 819-329-3329.

180 A partager

DORVAL
Grand 6 1/2 moderne, tous les électroménagers, cour. 633-0822.

186 Maisons de repos, retraite

AU PLATEAU Mont-Royal. Retraité-e-s, vue magnifique du confort marital et physique, activités, piscine municipale. Nouvelle administration. 1 mois gratuit. 527-0122.

FOYER pour personne autonome, semi-autonome, chambre privée au 1er étage, surveillance 24h. L.D. 9 81-3394.

201 Propriétés commerciales

RUE BERNARD. Cios St-Bernard, bureau prestigieux, ascenseur privé, 5800 pi ca., aménagement locative existante. Aucune offre comparable ailleurs. A partir du 1er nov. 948-0339 M. Esher.

Lettre de Moscou

Quand la langue du peuple met la société au pas

AU MOMENT de la révolution d'Octobre de 1917, la poétesse Zinaïda Hippus exprimait ainsi son horreur de voir le parler populaire des masses envahir et transformer le russe littéraire :

Les mots avaient peur d'entrer Avec leur jupon frangeux... Maintenant ils se déversent en ruisseaux monotones Par la porte fracassée !

Heureusement que cette puriste est morte depuis longtemps, en exil à Paris. Quel dépit éprouverait-elle autrement à contempler le massacre perpétré sur sa superbe langue par 75 ans de pouvoir soviétique et, actuellement, par l'invasion de la culture de consommation !

La principale contribution linguistique du communisme est bien connue — la langue de bois. Un peu dans le style : « Travailleurs, unissez-vous contre les dictats de l'impérialisme ! », ou bien « Travailleurs d'arrache-pied pour être dignes de notre patrie ! »

Un autre fléau du style réaliste-socialiste a été l'utilisation ad nauseam de certains adjectifs comme « soviétique » ou « socialiste » (pouvoir soviétique, homme soviétique, vie soviétique, succès soviétique, justice socialiste, économie socialiste, production socialiste), ainsi que de leurs contraires idéologiques, « impérialiste », « fasciste », « bourgeois » ou « sioniste » (économie impérialiste, propagande fasciste, presse bourgeoise, complot sioniste, bourgeoisie impérialiste).

monnaie des autres « dollari », en l'appellant « zelonie vertes », ou tout simplement, « griny ».

Les « khailafisty » russes (les détenteurs du style high-life) ne s'habillent aujourd'hui que de « jeans », de « shoozy » et de « beizbolky » (casquettes de baseball) de la bonne « libel » (label). Ils sont souvent des « menedjery » ou des « dilery » qui roulent en « bemwouchka » (une voiture BMW), ce qui représente le plus haut rêve de tout Russe...

Le problème, ironiquement, est la beauté de la langue russe, sa très grande complexité et flexibilité. Il suffit de choisir un des innombrables préfixes ou de suffixes dont elle est remplie et l'on ajoute au mot étranger. Il peut ainsi se décliner et devenir parfaitement utilisable en russe.

Des expressions de la vie publique, « camarade », « réunion » ou « délibération » ont même envahi le domaine des rapports strictement personnels. Et des dizaines d'horribles mots composés ont vu le jour : « prodmag » (prodovolstvienny magazin — magasin d'alimentation) ou « zamestitel predsetelieta — directeur adjoint).

AVEC l'ère de la perestroïka, la Russie est entrée dans une nouvelle période « révolutionnaire ». Au bout de six ans, force est de constater que c'est la langue qui s'est le plus rapidement adaptée que la société.

Non seulement des mots évidents comme « bisnis » ou « kompioutr » font désormais partie de la langue de tous les jours, mais également « imidy », « softver », « faks », « mani » (money), « baks » (bucks). Le mot « dollari » avait commencé par être un nom générique pour toutes les devises étrangères. Mais depuis deux ans, la possession de dollars spécifiquement américains est devenue une telle obsession nationale que l'on distingue cette



Vera Murray

Encadrez votre annonce classée

286-1200

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Les Khmers rouges provoquent l'échec des pourparlers de la dernière chance

PÉKIN (AFP) — Un an après la signature des accords de Paris, le plan international de paix au Cambodge, où sont déployés 16 000 Casques bleus et 5 000 fonctionnaires civils de l'ONU, est moribond, l'intransigeance des Khmers rouges ayant provoqué, hier à Pékin, l'échec des pourparlers de la dernière chance, soulignent les analystes.

« Cette situation conduira à une explosion », a menacé le chef khmer rouge Khieu Samphan, à l'issue de deux jours de pourparlers informels dans la capitale chinoise.

Estimant que l'attitude des Khmers rouges « ne peut être acceptée », les deux co-présidents de la conférence de paix, les ministres français et indonésien des Affaires étrangères, Roland Dumas et Ali Alatas, avaient auparavant estimé que le mandat de la force de l'ONU était désormais « inadaptable ».

Les hommes de Pol Pot refusent de déposer les armes et de laisser les Casques bleus entrer dans leurs sanctuaires. Ils entravent ainsi la poursuite du plan de paix qui prévoit l'organisation, en mai 1993, d'élections générales pour la mise en place d'une assemblée constituante.

MM. Dumas et Alatas doivent remettre avant mercredi un rapport au secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali avant l'adoption d'éventuelles sanctions par le Conseil de sécurité d'ici le 15 novembre.

Samedi, les Khmers rouges ont bombardé, alors que débutaient les entretiens de Pékin, un poste d'observation de l'ONU près de la frontière avec la Thaïlande, a indiqué hier un porte-parole des Nations unies à Phnom Penh. Il n'y a pas eu de victimes, mais la coïncidence, selon les analystes, ne doit rien au hasard.

M. Dumas a indiqué que les Casques bleus pourraient avoir notamment pour mission de protéger les populations civiles lors des élections et de contrôler plus strictement la frontière entre le Cambodge et le Vietnam.

Il n'a toutefois pas fourni de précision sur ces nouvelles missions estimant qu'il appartiendra au Conseil

de sécurité de délibérer sur ce point.

Outre les quatre factions cambodgiennes du Conseil national suprême (CNS) présidé par le prince Norodom Sihanouk, les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU — Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie — plus l'Allemagne, l'Australie, le Japon et la Thaïlande, participaient à Pékin à ces pourparlers, sous la coprésidence de la France et de l'Indonésie.

Le CNS est composé des Khmers rouges, du gouvernement de Hun Sen, des sihanoukistes de Norodom Ranariddh, fils du prince Sihanouk, et des nationalistes de Son San.

Khieu Samphan a notamment accusé l'ONU, intervenue au Cambodge pour mettre un terme à 13 ans de guerre civile, de « favoriser » le gouvernement du premier ministre Hun Sen, longtemps allié du Vietnam.

Le chef khmer rouge a encore repris ses accusations habituelles contre le Vietnam, qui avait renversé en décembre 1978 le régime khmer rouge, auteur du massacre d'au moins un million de Cambodgiens après son arrivée au pouvoir en 1975.

« Les Vietnamiens et leurs fantômes se préparent actuellement à passer à l'attaque contre nos forces alors qu'ils nous accusent de préparer une offensive. En tant que victimes, nous avons le droit de nous défendre », a-t-il dit dans une conférence de presse.

Khieu Samphan a encore affirmé que deux millions de colons, souvent, a-t-il dit, des militaires déguisés en civils, avaient été envoyés au Cambodge par le Vietnam voisin.

Hanoi affirme avoir retiré la totalité de ses troupes en 1989. De leur côté, les forces de l'ONU au Cambodge n'ont jamais pu établir la présence de soldats vietnamiens.

La Chine, principal allié des Khmers rouges, semble vouloir prendre ses distances avec la question cambodgienne et a paru embarrassée par l'organisation à Pékin, à la demande du prince Sihanouk, de ces entretiens que la presse chinoise a totalement passé sous silence.

Jean-Marie Le Pen dénonce la « corruption » du pouvoir socialiste

LE BOURGET (Reuter) — Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a invoqué hier la « légitime défense » pour justifier ses attaques contre une presse qu'il accuse de « connivence » avec la classe politique.

À l'occasion de la fête du 20e anniversaire du Front national, le leader d'extrême droite, qui espère porter son parti au pouvoir d'ici 1995, a dénoncé ceux qui veulent réduire son courant politique au silence, notamment sur la « corruption » du pouvoir socialiste.

« Nous ne sommes pas des parias, nous sommes des citoyens qui demandent à être respectés dans leur propre pays », a-t-il dit en clôturant la fête annuelle des « Bleu, Blanc, Rouge », qui a réuni dans un climat survolté des milliers de militants et de sympathisants au Bourget, près de Paris.

Mais les journalistes français ont boycotté le discours du chef du FN pour protester contre les nombreux « appels au lynchage médiatique » lancés depuis jeudi.

Ils ont estimé dans un communiqué que les attaques de Jean-Marie Le Pen contre la presse avaient

donné le « feu vert » à l'agression d'une équipe de TF1, hier après-midi, peu avant l'arrivée du leader d'extrême droite à la tribune.

Lors des interventions précédant son discours boycotté par la presse, Jean-Marie Le Pen avait jugé que la « censure » exercée contre lui n'entraverait pas sa marche vers le pouvoir.

« Le Front national est loin d'avoir disparu. Il garde intacte toute sa puissance et il va en faire la démonstration », avait-il dit.

L'impossibilité de nouer des alliances avec l'opposition de droite RPR-UDF empêche le FN de mettre en oeuvre une stratégie de conquête du pouvoir, malgré une stabilisation à près de 15% du corps électoral.

Même s'il n'est pas certain d'avoir des élus, compte tenu du scrutin majoritaire, le FN conserve une « minorité de blocage » susceptible de faire trébucher des candidats RPR-UDF en cas de triangulaires.

La montée du FN avait été l'événement majeur du premier septennat de François Mitterrand mais le second septennat est marqué par la progression du vote écologiste.

Grâce à son implantation locale, l'extrême droite ne s'est cependant pas affaiblie. Mais ses dirigeants savent que la stagnation risque d'engendrer le déclin, à l'image du faible impact de la campagne du NON au référendum sur Maastricht.

Conscient du risque, Jean-Marie Le Pen a trouvé deux nouveaux sujets « polémiques » pour regonfler ses militants lors de la convention qui a précédé la fête des BBR, jeudi et vendredi. Le premier, à l'image du slogan choisi pour les législatives — « les mains propres, la tête haute » — consiste à élargir les responsabilités dans l'affaire du sang contaminé par le sida à tous ses adversaires politiques.

Jean-Marie Le Pen a tout d'abord jugé « inconcevable » que le président François Mitterrand « ait ignoré » le scandale de la « contamination de milliers de personnes » en 1985.

Après avoir accusé le président du RPR, Jacques Chirac, de « complicité et non-dénonciation de malfaiteurs » lorsqu'il dirigeait le gouvernement de cohabitation, de 1986 à 1988, le chef de file de l'extrême droite a étendu sa mise en cause « à

tous ceux qui savaient ».

Pour lui, l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing et les ex-ministres UDF Jean Lecanuet, Gérard Longuet et François Léotard sont coupables d'avoir fermé les yeux sur le développement de la maladie.

Jean-Marie Le Pen a enfoncé un second cheval de bataille qui rejoint la « principale innovation » de son programme électoral : l'urgence d'encadrer la presse par une loi constitutionnelle.

Dénonçant la « gigantesque opération de pollution intellectuelle » menée par les médias contre son parti, le président du FN a lancé aux journalistes : « Vous n'avez pas tous les droits, vous n'êtes pas les princes de la Ve République ! »

La fureur de Jean-Marie Le Pen s'est traduite par un climat de menaces pour les journalistes couvrant les 20 ans du FN.

La veille, les journalistes avaient déjà élevé une protestation contre les menaces visant un reporter de RMC, Thomas Legrand, auquel il était reproché d'avoir collaboré à une émission de France-2 sur le mouvement d'extrême droite.

Comparer ne coûte rien. Ne pas comparer coûte 2 103 \$.

CARACTÉRISTIQUES	NISSAN SENTRA DLX Modèle de base	TOYOTA COROLLA Modèle de base
Moteur	1,6L 4 cyl.	1,6L 4 cyl.
Puissance	110 chevaux	105 chevaux
Consommation de carburant	5,6 L/100 km (50 mi/gal.)*	6,4 L/100 km (44 mi/gal.)*
Coussin gonflable côté conducteur	Standard	Standard
Barres stabilisatrices arrière	Standard	Standard
Barres stabilisatrices avant	Standard	N/a
Suspension indépendante arrière	Standard	Standard
Servodirection	Standard	Standard
Colonne de direction inclinable	Standard	Standard
Distribution variable	Standard	N/a
Garantie intégrale	3 ans/ 80 000 km	3 ans/ 60 000 km
Garantie sur les principales composantes	6 ans/ 100 000 km	5 ans/ 100 000 km
Assistance téléphonique sans frais 24 heures sur 24	OUI	NON
Programme d'assistance dépannage	OUI	NON
Service de planification des voyages	OUI	NON
P.D.S.F.	12 495 \$**	14 598 \$
Prix de location	ou 237 \$**/mois Transport et préparation inclus	— Transport et préparation en sus



Sentra DLX 1993

Votre très sympathique concessionnaire



Les gens avisés lisent toujours le petit caractère et bouclent leur ceinture de sécurité. La comparaison est basée sur les modèles avec transmission manuelle et les informations disponibles sur la concurrence en date du 1^{er} octobre 1992. *Données de 1993 sur la consommation de carburant basées sur les informations fournies par les fabricants. **Prix spécial pour la Sentra DLX 1993, modèle de base avec transmission manuelle, en vigueur pour une période limitée. Transport et préparation inclus. Immatriculation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. ***Bail de 48 mois pour la Sentra DLX 1993, modèle de base avec transmission manuelle. Aucun acompte requis. Transport et préparation inclus. Limite de 96 000 km. Frais de 0,07 \$ du kilomètre excédentaire. Valeur résiduelle garantie par le fabricant. Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la livraison du véhicule. Immatriculation et taxes en sus. Sujet à l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance Inc. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Paix précaire en Angola

Peu de traces rappellent les événements récents de Luanda

LUANDA (AFP) — La capitale de l'Angola, Luanda, où la plupart des partisans de Jonas Savimbi ont été systématiquement éliminés au cours du week-end dernier, était calme hier, a constaté l'envoyé spécial de l'AFP.

Hier à midi, les plages de la ville étaient envahies et les embouteillages du bord de mer auraient pu faire croire qu'il ne s'était rien passé à quelques centaines de mètres de là une semaine auparavant.

Selon plusieurs observateurs, des civils, réarmés par les autorités, pour la plupart d'anciens militaires démobilisés, ont pris d'assaut le week-end dernier les bâtiments où étaient regroupés les partisans de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA de Jonas Savimbi).

De source officieuse, on estimait en milieu de semaine que 1500 personnes auraient été tuées entre samedi et mardi. Pourtant, les traces de combats sont rares dans le centre de la capitale. Sur les bâtiments de l'UNITA, on trouve surtout des traces de tirs d'armes légères, les immeubles voisins étant généralement intacts. À l'hôpital général, on reconnaît, de source médicale, que seules 25 personnes, blessées par balles, ont été opérées. Selon le *Jornal de Angola*, 75 autres ont été opérées à l'hôpital militaire.

C'est à la périphérie de la ville, dans les quartiers de Sambizanga, Cazenga, Palanca et surtout de Kikolo, où Jonas Savimbi avait voté un mois auparavant, que des rafles, qualifiées par certains de « pogroms », ont été organisées. Dès le début de l'après-midi samedi, tous ceux qui avaient pendant la cam-

pagne électorale marqué ouvertement leur préférence pour Jonas Savimbi ont été amenés et parfois tués, affirment plusieurs témoins.

Pendant ce temps, l'UNITA reprenait le contrôle des zones du pays qu'elle n'avait jamais véritablement laissées aux forces gouvernementales, le centre et sa capitale Huambo, deuxième ville du pays, où son chef était revenu quelques jours auparavant et le nord vers Caxito où le front était, selon des témoins dignes de foi, stabilisé dimanche. Aucun affrontement n'était perceptible aux environs de cette ville située à 60 kilomètres au nord-est de Luanda et tenue par l'UNITA depuis le milieu de la semaine.

Ces affrontements ont surtout mis un terme au processus de paix engagé à Bicesse au Portugal sous l'égide du pays hôte, par les États-Unis et la Russie en mai 1991. Un envoyé spécial des Nations unies, M. Mar rack Goulding, a été chargé d'une médiation entre MM. Savimbi et Dos Santos. Ce dernier, fort de sa victoire aux élections du 30 septembre, attend que les Nations unies réactivent les accords de Bicesse. C'est « la solution », affirmait hier l'officiel *Jornal de Angola* après avoir titré vendredi « la guerre continue » et samedi « la paix pourrie ».

Hier midi, M. Goulding a quitté Luanda pour Huambo où l'attendait M. Savimbi. Plusieurs membres de la hiérarchie de l'UNITA, qui étaient à Luanda à la fin de la semaine dernière, ont été tués, apprend-on de source officielle. D'autres sont « neutralisés » dans la capitale, prisonniers, selon les uns, « protégés », selon les autres.

Le calme revient en Macédoine

SKOPJE (Reuter) — La tension est retombée en Macédoine hier après les violentes émeutes de vendredi mais les craintes d'affrontements entre communautés macédonnienne et albanaise n'ont pas disparu.

Les affrontements de vendredi entre la police et des Albanais de souche ont fait quatre morts et une trentaine de blessés, dont une quinzaine de policiers.

Ils ont été provoqués par une ruineur selon laquelle un trafiquant de cigarettes albanais de 14 ans avait été battu à mort par la police. Celle-ci a reconnu les violences mais l'adolescent, hospitalisé, est en vie.

« Ce n'est que le début. Nous avons le sentiment que les Albanais ont voulu nous tester cette fois », a déclaré un officier de police macédo-

nien qui a tenu à conserver l'anonymat.

Il estime que les Albanais de Macédoine sont influencés par ceux du Kosovo voisin où ils sont majoritaires. De son côté, le ministre de l'Intérieur Ljubomir Frkovski a déclaré : « Nous sommes certains que les manifestations ont été fortement influencées de l'extérieur ».

Deux responsables du Parti albanais de la prospérité démocratique, Estref Aliju et Mithat Emiri, ont été conspués lorsqu'ils ont tenté de calmer les manifestants. « Ce manque de respect à l'égard de leurs dirigeants montre bien que les organisateurs des émeutes venaient de l'extérieur », a estimé l'officier de police.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE PÉNALE, NO: 705-27-0002/95-912. Le Procureur des amendes, Partie demanderesse, vs: Carrosserie Monlé Gagnon Inc. Partie défenderesse. Le 20^{ème} jour de novembre 1992, à 10h00, au 3965, Monlé Gagnon, Terrebonne, Qc, district de Terrebonne, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de: Carrosserie Monlé Gagnon Inc., saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'articles de débousselage et pièces diverses. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: DANIEL LAROCQUE, huissier, (514) 471-8078, JACQUES LANGLOIS, huissier, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J4W 3W5.

Province de Québec, district de TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), NO: 700-02-000952-920. COMPAGNIE EAGLE LUMBER LTD. Demanderesse, vs: GERARD PARADIS, Défendeur. Le 18 novembre 1992, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 554 rue du Côneu, en la cité de Saint-Thérèse, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT, Information: DANIEL AVELINE, huissier, AVELINE AVELINE & ASS. HUISSIERS, C.P. 204, Ste-Adèle (Québec) J0R 1L0. Ste-Adèle, le 5 novembre 1992.

Province de Québec, district de TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), NO: 700-02-001538-926. ALJOMATES SOUVREUX INC. Demanderesse, vs: YVON GIRARD, Défendeur. Le 19 novembre 1992, à 11h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1608 rue Notre-Dame, le no cité de POINTE-AUX-TREMBLES, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: équipement et mobilier de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: FREDERICK WHITFORD, huissier, AVELINE AVELINE & ASS. HUISSIERS, C.P. 204, Ste-Adèle (Québec) J0R 1L0. Ste-Adèle, le 5 novembre 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE VERDUN, NO: S192-0315. VILLE DE VERDUN, Partie demanderesse, vs: CARLOS MARIO CRUZ, Partie défenderesse. Le 19 novembre 1992, à 10h00, au 30, BERLIOZ, app. 511, LE-DES-SOEURS, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARLOS MARIO CRUZ, saisis en cette cause, consistant en: un ensemble de divans en cuir noir; une télévision 20"; un vidéo cassette Hitachi; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: RICHARD LAURIN, huissier (514) 679-0975. Fax: 679-7232. FORGET, JODIN & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 460, St-Charles O, # 301 Longueuil, Qc, J4H 1G4.

Prenez avis que Anton Ogork, domicilié au 141, 21ème Avenue, Ville de LaSalle, District de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Antonio Ogork.

Montréal, ce 30 octobre 1992
EDWARD G. BIERBRIER,
Procureur du requérant.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22^{ème} jour d'octobre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CONSTRUCTION PROFORMA INC./PROFORMA CONSTRUCTION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 29^{ème} jour d'octobre 1992, sous le numéro 4554987.

Le 2^{ème} jour de novembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22^{ème} octobre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LUMI-LOGENE CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le vingt-troisième jour d'octobre 1992, sous le numéro 4553161.

Ce troisième jour de novembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-207582-929

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: Prototaire adjoint Pedro Luis MEJIA PERLA, Partie demanderesse c. Sandra AUGUSTE, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à Sandra AUGUSTE de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration, affidavit et avis de constatation a été remis au greffe à l'intention de Sandra Auguste.

Lieu: Montréal
Date: 4 novembre 1992
GILBERT CHAPADOS, Prototaire adjoint.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-207663-927

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT EXCER ANDRÉ, Partie demanderesse c. MARIE YANNICK CHARLES, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à MARIE YANNICK CHARLES de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de Marie Yannick Charles.

Lieu: Montréal
Date: 2 novembre 1992
GILBERT CHAPADOS, PROTONOTAIRE ADJOINT.

WESTMOUNT

APPEL D'OFFRES

Le bureau du Greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h 00) le lundi 23 novembre 1992, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 15 dans la Salle du Conseil, pour ce qui suit:

ESSENCE / DIESEL
Appel d'offres numéro: 92-492

Les formulaires de soumission et les devis pourront être obtenus au bureau des achats, aux Ateliers municipaux, 11, rue Bethune, Westmount, Québec, H3Z 2L2, à compter du lundi 9 novembre 1992.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Me Marie-France Paquet
Greffier de la Ville

AVIS PUBLICS

HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant midi (12h) le vendredi.

Publications du mardi:
Réservation avant 16h00 le vendredi.

Pierrette Rousseau,
Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

RECTIFICATIF

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 septembre 1992, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CIEVEMONT INDUSTRIES (1992) LTD./LES INDUSTRIES CIEVEMONT (1992) LITEE faisant affaires sous la raison sociale de L'IMAGE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 30^{ème} jour de septembre 1992, sous le numéro 4546282.

Ce 20^{ème} jour d'octobre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

MARIE GWENDELYN JUDITH GOULET

AVIS est donné que Marie Gwendelyn Judith Goulet, étudiante, domiciliée et résidant au 5010 de la rue de Lanoudière app. 2, à Montréal, district de Montréal, H2J 3R1, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat de changement de nom en celui de: MARIE GWENDELYN JUDITH LAGACE.

MONTRÉAL, le 2 novembre 1992
POIRIER, MURRAY,
BOUGIE & BAILLARGEON
Procureurs de la requérante.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-003722-924

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT JABREN GADRI, Partie demanderesse c. SYED WAQAR HUSSAIN HASHMI, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à SYED WAQAR HUSSAIN HASHMI de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 2.17 à 9h30 le 14 décembre 1992.

Une copie de la requête pour garde d'enfants a été remise au greffe à l'intention de SYED WAQAR HUSSAIN HASHMI.

Lieu: Montréal
Date: 4 novembre 1992
GILBERT CHAPADOS, PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-003722-924

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT JABREN GADRI, Partie demanderesse c. SYED WAQAR HUSSAIN HASHMI, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à SYED WAQAR HUSSAIN HASHMI de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 2.17 à 9h30 le 14 décembre 1992.

Une copie de la requête pour garde d'enfants a été remise au greffe à l'intention de SYED WAQAR HUSSAIN HASHMI.

Lieu: Montréal
Date: 4 novembre 1992
GILBERT CHAPADOS, PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-015661-924

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: LE PROTONOTAIRE ADJOINT CAISSE PAPAÏRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT FERRIER, Partie demanderesse c. ANTONIO DE ANGLEUS, GIOVANNI MARRUCCO, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à Service Carex Inc., de comparaitre au Greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, province de Québec, salle 1.01, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au Greffe à l'attention de Service Carex Inc.

Montréal, ce 2^e jour de novembre 1992.
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-015661-924

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: LE PROTONOTAIRE ADJOINT CAISSE PAPAÏRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT FERRIER, Partie demanderesse c. ANTONIO DE ANGLEUS, GIOVANNI MARRUCCO, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à Christina Ciccarelli de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 rue St-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de déclaration a été remise au greffe à l'intention de CHRISTINA CICCARELLI.

Lieu: Montréal
Date: 30 octobre 1992.
RÉAL PLOURDE.

WESTMOUNT

APPEL D'OFFRES

Le bureau du Greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h 00) le lundi 23 novembre 1992, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 15 dans la Salle du Conseil, pour ce qui suit:

LOCATION ET SERVICE DE CONTENANTS À DÉCHETS POUR LA VILLE DE WESTMOUNT
Appel d'offres numéro: 92-440

Les cahiers des charges pourront être obtenus au bureau du directeur des Travaux publics et ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, à compter du lundi 9 novembre 1992.

Un montant de vingt dollars (20,00\$) sera exigible pour chaque exemplaire du cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Me Marie-France Paquet
Greffier de la Ville

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

FAILLITE:

Rory McKay
"Les Immeubles Hatkay enr."
1031, rue Des Îles
Bellefeuille (Québec)
J0R 1M0

ASSEMBLÉE:

18^e jour de novembre 1992, à 9h30 au 2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 400, Laval (Québec).

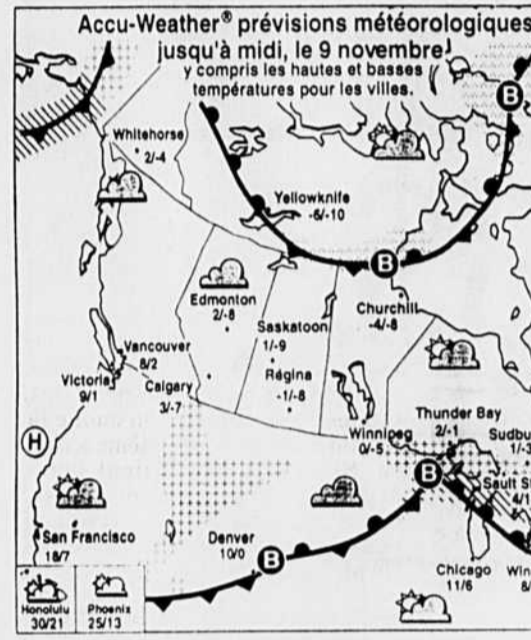
DATE à Laval, ce 2^e jour de novembre 1992.

POISSANT THIBAUT-PEAT MARWICK THORNE INC.
Syndic
François A. Gouin, C.A.
Administrateur désigné

KPMG Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne

2500, boul. Daniel-Johnson
Bureau 400
Laval (Québec)
H7T 2P6
Téléphone: (514) 956-2000
Télex: (514) 956-2001

LA METEO



Situation générale: le soleil sera de retour dans plusieurs régions. Demain, un front chaud provoquera un ennuagement d'ouest en est avec des précipitations qui affecteront surtout les régions du nord. Les températures reviendront près des moyennes de saison.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement tard en après-midi. Max.: 2. Demain: ciel variable. Max.: 7.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 46
COUCHER: 16 h 31

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies. Max.: zéro. Demain: nuageux avec 60% de probabilités d'averses de pluie ou de neige. Max.: 4.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: nuageux avec éclaircies. Max.: 2. Demain: nuageux avec 40% de probabilités d'averses. Max.: 2.

Laurentides et La Tuque: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: zéro. Demain: nuageux avec éclaircies. Max.: 4.

Ottawa, Hull et Cornwall: ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement tard en après-midi. Max.: 7. Demain: ciel variable. Max.: 4.

Estrie et Beauce: ciel variable. Max.: zéro à 2. Demain: ciel variable. Max.: 7.

Lac-Saint-Jean: ciel variable avec 30% de probabilités d'averses de neige. Max.: 2. Demain: nuageux avec 40% de probabilités d'averses de pluie ou de neige. Max.: 3.

Saguenay et réserve faunique des Laurentides: ciel variable avec 30% de probabilités d'averses de neige. Max.: 2. Demain: nuageux avec 40% de probabilités d'averses de pluie ou de neige. Max.: 2.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Rivière-du-Loup, Gaspé et parc Forillon: ciel variable. Max.: zéro. (Demain: non-disponible)

Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -1. (Demain: non-disponible)

Sept-Îles et Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -1. (Demain: non-disponible)

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: zéro à -2. (Demain: non-disponible)

Secteur de Natashquan et à l'est: ciel variable. Max.: zéro à -2. (Demain: non-disponible).

Source: Environnement Canada

DÉCÈS

Berthe Hamelin à Montréal, le 8 novembre 1992, est décédée Berthe Hamelin, 90 ans. Epouse de feu Jacques Rousseau, elle laisse dans le deuil ses neveux: Michelle d'Allemagne Thurbert, Nicole Hamelin, ses neveux: André d'Allemagne, Downey Ryan, sa belle-sœur Mme Marie Ethier Hamelin, ainsi que ses petits neveux et petites nièces.

Exposée aux salons Urgel Bourgie limitée, 5650 Côte-des-Neiges.

Funérailles jeudi le 12 novembre en l'église Notre-Dame des Neiges et de là, au cimetière Notre-Dame des Neiges.

Heures des visites: mercredi le 11 novembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h.

Siméon Larochelle, P.M.E. (1919-1992)

M. l'abbé Siméon Larochelle, prêtre des Missions-Étrangères, est décédé à l'Institut de cardiologie de Montréal le 6 novembre 1992, à l'âge de 73 ans. Né à Black Lake, Mécanic, le 1^{er} novembre 1919, il était le fils du notaire Émile Larochelle et de Blanche Turcotte. Il a fait ses humanités au séminaire Saint-Victor-de-Beauce, et sa théologie, au Séminaire des Missions-Étrangères de Pont-Viau. Il a été ordonné prêtre le 20 décembre 1947. De 1948 à 1961, il a été missionnaire à Cuba, et de 1962 à 1991, à Honduras.

Il laisse dans le deuil, outre ses confrères missionnaires, sa sœur Suzanne, de Sherbrooke, son frère Michel (Alice Pelletier), de Sainte-Foy, sa belle-sœur Gisèle (feu André), d'Ottawa, ses neveux et nièces ainsi que d'autres parents.

La dépouille mortelle sera exposée à la Maison centrale des Missions-Étrangères, 180, place Juge-Desnoyers, Pont-Viau, Ville de Laval, le lundi 9 novembre, de 14 h à 22 h, et le mardi 10 novembre, de 10 h à 14 h. Les funérailles auront lieu au même endroit, le mardi 10 novembre, à 14 h, suivies de l'inhumation. Direction: J.C. Filhaire et Magnus Poirier inc.

Appel d'offres

Des soumissions seront reçues, avant 14 h00 aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame est, bureau 15, Montréal (Québec) H2Y 1A6 pour:

Soumission	Date d'ouverture
7959	23 novembre 1992

Const. et reconst. d'un ég. com. d'une cond. d'eau sec. et d'une cond. de refoulement en polyéthylène. (Gr. 33) (71e Ave)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres, contre un dépôt non remboursable en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Service des finances de la Ville de Montréal en s'adressant au 700, rue Saint-Antoine est, à compter du 9 novembre 1992.

SOUSSION
7959
Module voirie et circulation
Bureau 1.440 (872-3280 et 3282)

DÉPÔT
75,60 \$
(soumission groupe) T.T.C.
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.

Le Greffier de la Ville
LÉON LABERGE
Hôtel de Ville,
Montréal, le 4 novembre 1992

Appel d'offres

Des soumissions seront reçues, avant 14 h00 aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame est, bureau 15, Montréal (Québec) H2Y 1A6 pour:

Soumission	Date d'ouverture
7959	23 novembre 1992

Const. et reconst. d'un ég. com. d'une cond. d'eau sec. et d'une cond. de refoulement en polyéthylène. (Gr. 33) (71e Ave)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres, contre un dépôt non remboursable en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Service des finances de la Ville de Montréal en s'adressant au 700, rue Saint-Antoine est, à compter du 9 novembre 1992.

SOUSSION
7959
Module voirie et circulation
Bureau 1.440 (872-3280 et 3282)

DÉPÔT
75,60 \$
(soumission groupe) T.T.C.
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.

Le Greffier de la Ville
LÉON LABERGE
Hôtel de Ville,
Montréal, le 4 novembre 1992

Appel d'offres

Des soumissions seront reçues, avant 14 h00 aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame est, bureau 15, Montréal (Québec) H2Y 1A6 pour:

Soumission	Date d'ouverture
7959	23 novembre 1992

Const. et reconst. d'un ég. com. d'une cond. d'eau sec. et d'une cond. de refoulement en polyéthylène. (Gr. 33) (71e Ave)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres, contre un dépôt non remboursable en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Service des finances de la Ville de Montréal en s'adressant au 700, rue Saint-Antoine est, à compter du 9 novembre 1992.

SOUSSION
7959
Module voirie et circulation
Bureau 1.440 (872-3280 et 3282)

DÉPÔT
75,60 \$
(soumission groupe) T.T.C.
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.

Le Greffier de la Ville
LÉON LABERGE
Hôtel de Ville,
Montréal, le 4 novembre 1992

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annnonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... (514) 844-5738
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

À vous de jouer.

OBJECTIF
23,5 millions \$

493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6
Tel. (514) 286-1261

Centraide
LE DON DE CHANGER
LES CHOSES

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h, heure de Montréal

Appel	Date
CA121580.F	le mardi 1 ^{er} décembre 1992
CLN20008.A	le mardi 1 ^{er} décembre 1992

FOURNITURE DE DIVERS LOGICIELS

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 \$

Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

Aménagement Lac-Robertson Basse-Côte-Nord

FOURNITURE ET INSTALLATION DE L'APPAREILLAGE ET DES VANNES DE LA PRISE D'EAU ET D'ASPIRATEUR

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 200 000 \$

Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Vice-présidence Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats (Équipements)
855, rue Sainte-Catherine est, 3^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service intérimaire
Achats et Contrats
Robert Chabot

LES MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

1—Sorte. — Mettre le tain à une glace.
2—Posséder. — Molybdène. — Organisa-tion internationale.
3—Boire avidement. — Génisse.
4—Habitation de sapin. — En Espagne, plaine irriguée.
5—En forme de poire. — Centimètre.
6—En forme d'oeuf. — Poème lyrique. — Trois personnes.
7—Membre d'un tiers ordre (Relig.). — Dé-vêtu.
8—Arrivé à destination. — Berceau.
9—Songe. — Victoire de Napoléon. — Ra-dium.
10—Exalte. — Vente aux enchères.
11—Individu. — Panier.
12—Armée. — Rapière.

Verticalement

1—Mastic destiné à pro-téger le bois d'un bateau. — Vrai.
2—De façon imprécise.

3—Dénombrer. — Ter-rasse sur le pari d'une montagne.
4—Déraper. — Répit.
5—Époque. — Organe abdominal.
6—Qui concernent le Rhône.
7—Éminence. — Com-posé dérivé de l'u-rée. — Astate.
8—Monument de la tribu. — Caractères d'anciens alphabets.
9—Os de poisson. — Baie.
10—Jus de raisin. — Pied de vigne.
11—Fera prendre racine. — Agonisante.
12—Voie. — Agonisante.

Solution de samedi

1. PLACE COBRAN
2. ENORMES
3. VAL ONDULANT
4. ANONITINE GE
5. NANAN AINSI
6. TRISSER TANT
7. IDEE TROIS O
8. NI ARCHER VU
9. DRU L'EU O E
10. ANE L'EU O E
11. OLANE RODES
12. TRIPERTE ERE

L'ENTREVUE DU LUNDI

CHARLES CAOUETTE

Pour une société éducative

Louis Lafrance
collaboration spéciale

L'éducation est revenue à la mode. Avant-hier, on ne parlait que des suicidaires, hier c'était le tour des jeunes clochards, maintenant, les décrocheurs font régulièrement la une, le ministre de l'Éducation leur a même promis 42 nouveaux millions de dollars.

Pourtant, depuis 20 ans, des femmes et des hommes, comme Charles Caouette, répètent inlassablement le même message: l'école québécoise est en crise, le décrochage scolaire n'étant qu'un des symptômes d'une institution déshumanisante qui ne répond plus à sa mission d'éduquer.

Charles Caouette, professeur en psychologie de l'éducation, persiste et signe dans son dernier manuscrit *Si on parlait d'éducation, pour un nouveau projet de société* qui sera lancé au début du mois de novembre. Pourquoi un nouveau bouquin sur l'éducation? Parce que «malgré toutes les modifications qui ont déjà été proposées, la véritable réforme en éducation reste à faire», précise-t-il.

Fondateur avec Denise Gaudet en 1974 de la première école alternative au Québec, l'école Jonathan, le professeur Caouette croit que l'heure du changement a sonné. «Il faut revenir à l'esprit du rapport Parent qui privilégiait le développement global de chaque enfant.»

«Au départ, j'écrivais des textes dans le but de déstabiliser l'institution scolaire et les pouvoirs en place pour favoriser les innovations. Maintenant, je pense que beaucoup de gens, voyant l'échec du système, surtout au plan du décrochage et de la démotivation des jeunes et des enseignants, recherchent des voies de solutions à une école qui sous-développe le potentiel de l'être humain.»

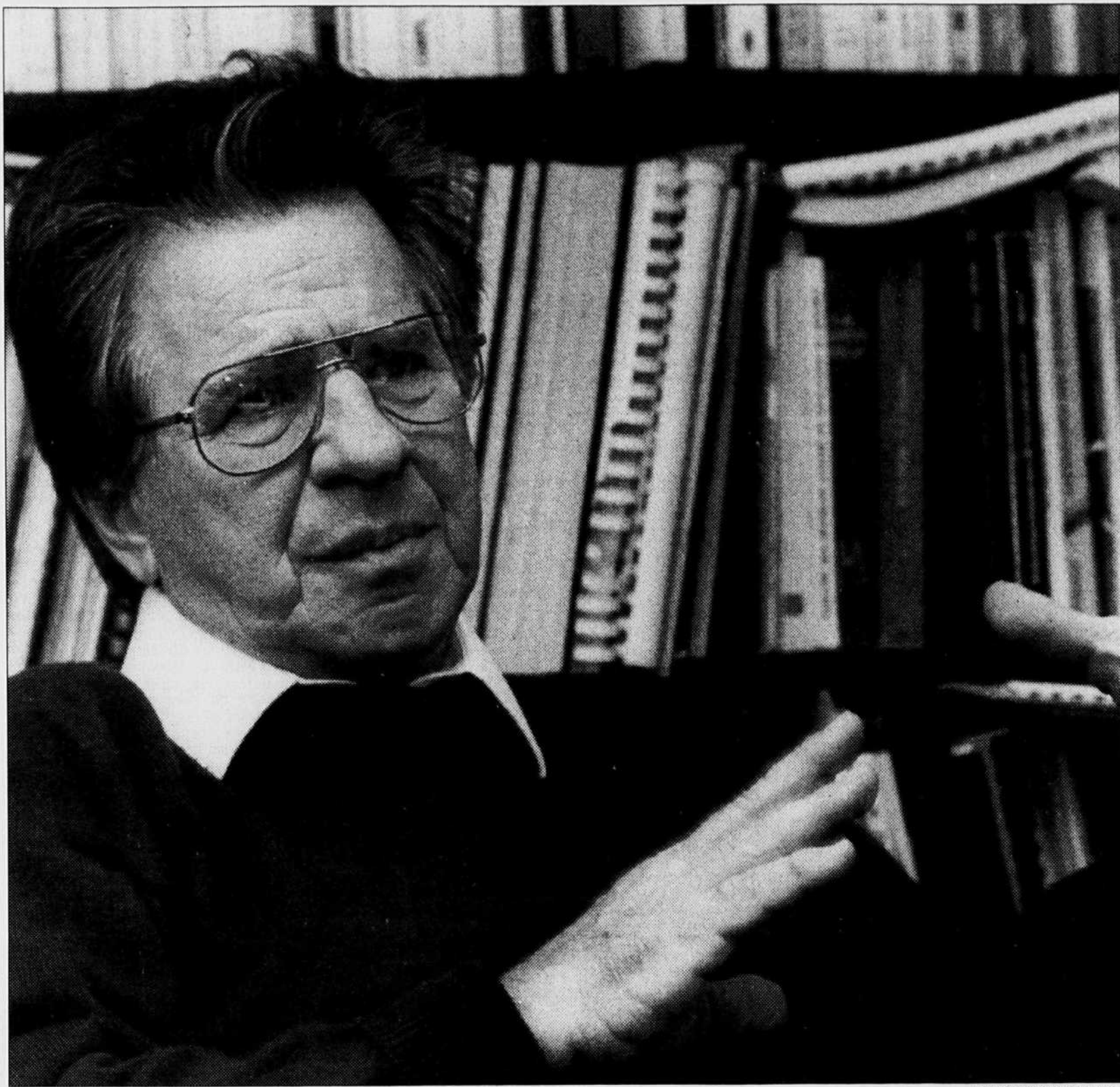
Les causes de la crise

Crise de l'école, crise de société. À l'heure du «fast food» idéologique, de la consommation à outrance, l'école est devenue un lieu de production et de consommation. Pour Charles Caouette, le drame se vit depuis l'application des règles et des valeurs de l'industrie à ce milieu qui devrait être un lieu de développement personnel. La réponse technique est la solution à tout. «C'est l'école chaîne de montage qui réduit et découpe l'éducation à des petits morceaux de contenus que l'enseignant doit passer un par un», précise-t-il. Après, ce sont les mêmes ténors de l'industrie qui viennent se plaindre que les étudiants manquent de polyvalence. L'école n'apprend plus aux étudiants à penser mais à produire», ajoute l'éducateur.

Charles Caouette n'est pas un nostalgique, son engagement dans l'innovation en éducation le prouve. N'empêche qu'il s'attriste de la disparition de ces écoles de rang et de quartier, ces milieux où la créativité et le respect des différences individuelles étaient à l'honneur.

«Il y avait une harmonie dans ces écoles, où les talents de chacun étaient respectés. Les apprentissages de base avaient pour but de favoriser l'actualisation des possibilités de chacun et non pas en vue de classer des gens en gagants ou perdants. Les enseignants étaient des adultes significatifs pour les enfants. Ils étaient intégrés dans leur communauté.»

Curieusement, les causes de la crise scolaire identifiées par le pro-



Charles Caouette: «Il faut revenir à l'esprit du rapport Parent qui privilégiait le développement global de chaque enfant.»

PHOTO JACQUES GRENIER

fesseur constituent les remèdes qui sont proposés et véhiculés par la majorité des décideurs: arrimage plus marqué de l'école aux exigences du marché économique, retour accentué sur des contenus désincarnés, obsession des évaluations quantitatives qui permettent une dangereuse et fautive comparaison entre les individus et les institutions. Ces thèmes sont de plus en plus présents dans le discours des technocrates scolaires.

La pédagogie du vécu

L'école accepte avec réticence toute remise en question fondamentale. «On assiste présentement à une fuite en avant de l'institution scolaire, note-t-il. C'est comme l'histoire de ces deux supposés idiots qui s'échappent d'une institution psychiatrique en prenant la voie ferrée. Tout à coup, ils entendent le train et partent à courir. De plus en plus essoufflé, l'un d'eux dit: on devrait peut-être prendre le bois. Scandalisé, l'autre lui répond: Es-tu fou? On a déjà assez de misère sur le beau chemin!»

Pourtant, il est de bon aloi de voir dans les tentatives de réforme, la

cause de l'échec de l'école et la légitimation du retour vers la sécurité du passé. Combien de fois n'entend-on pas les récriminations contre l'approche humaniste, cette «pédagogie du vécu» qui demandait à l'enseignant de communiquer et de se centrer, avant tout, sur les besoins de l'élève. Les détracteurs de la «pédagogie du vécu» sont convaincus que celle-ci a miné la discipline et le goût de l'effort chez l'étudiant.

Défenseur acharné du modèle humaniste en éducation, Charles Caouette a toujours véhiculé une conception de l'éducation qui place l'étudiant au centre de l'acte éducatif. Il considère injustifiées ces attaques contre le modèle humaniste. «Il y a eu des erreurs, des maladroites. Ce n'était pas évident pour des milieux habitués à une approche autoritaire de passer à un modèle de concertation et de respect mutuel entre les enseignants et les étudiants.»

«Pour beaucoup, cela a correspondu à une période de laisser-faire qui n'a rien à voir avec une approche humaniste qui responsabilise l'étudiant face à son cheminement éducatif». De toute façon, peu de mi-

lieux ont vraiment appliqué l'approche humaniste qui «repose sur un vote de confiance à l'enfant».

Donc, retour à la case départ, à l'école punitive qui «uniformise, compare et sanctionne». Le plaisir est devenu «suspect» en éducation, dit-il, les adultes sont presque «sadiques» en se méfiant des enfants qui sont heureux. «Ils ne voient pas comment un enfant travaille fort quand il aime quelque chose. Rien n'est plus triste qu'une classe de première année, où tu vois tous les enfants assis, stressés, qui doivent écouter un adulte qui parle fort qui leur débite des contenus sans relation avec leur vie d'enfant.»

Après 30 ans de travail dans le milieu de l'éducation, le professeur constate que, pour beaucoup de parents, cela les rassure de voir que leur enfant va «apprendre le respect de l'autorité», plutôt que de prendre le risque d'accompagner un enfant qui «devient créatif et qui découvre le plaisir d'apprendre et les exigences de la liberté». Sarcastique, il note qu'après, on se demande pourquoi 40% des jeunes décrochent au secondaire.

Pourtant, l'expérience des écoles

alternatives devrait nous éclairer, rappelle notre éducateur. Intégrer l'enfant dans le choix et la poursuite des objectifs éducatifs constitue un gage de motivation face aux études et à la vie. Dire que la majorité des commissaires de la Commission scolaire Ste-Croix s'interrogent encore sur l'avenir de l'école Jonathan, dont les finissants ne décrochent pas et réussissent bien au Secondaire s'exclame-t-il. Les parents de Jonathan refusent l'uniformisation imposée par les technocrates du ministère. A quand l'acceptation du droit des parents à gérer leurs écoles», s'interroge-t-il.

Le décrochage, un problème social

Interroger l'école, c'est questionner la société. Charles Caouette est convaincu que la dernière décennie axée sur l'excellence a exacerbé les effets pervers générés par les valeurs de compétitivité et d'individualisme propres au paradigme de la société industrielle. Entendons-nous bien! «Nous ne sommes pas contre l'excellence», mais contre cette excellence limitée à la performance qui compare et stresse inutile-

ment les étudiants. Il précise: «ce que nous voulons, c'est des écoles excellentes qui permettent à chaque enfant de développer ses ressources à lui».

Tout ce que ces années d'excellence auront réussi à faire, plaide-t-il, c'est de «démotiver les élèves moyens qui veulent avoir l'impression qu'ils sont bons dans quelque chose» sans être nécessairement dans les trois premiers. «L'école, ce n'est pas les Olympiques». Très sévère face à l'institution scolaire, il tranche que «l'école déforme ceux qui réussissent par les valeurs qu'elle transmet et détruit ceux qui échouent».

L'excellence, un mépris déguisé. À l'exemple de ce jeune pompiste, tout heureux de son travail et du contact avec le public, mais qui subissait à l'école l'humiliation réservée au dernier de la classe.

Depuis 15 ans, Charles Caouette prêche dans le désert sur l'urgence d'écouter le message qu'envoient les décrocheurs à l'institution scolaire. Privés de reconnaissance, les jeunes quittent l'école parce qu'elle n'est plus un milieu de vie où il serait possible d'établir des liens de complicité avec les adultes, affirme-t-il dans son dernier livre.

Au risque d'en faire sursauter certains, l'auteur croit que le décrochage n'est pas une expérience négative a priori.

«Si on pensait éducation globale», il faudrait que les jeunes vivent des expériences dans les milieux de travail, communautaires et culturels. «Le drame, ce n'est pas que les jeunes décrochent, note-t-il, c'est plutôt l'absence de services éducatifs extra-scolaires ou les décrocheurs».

Il y a aussi le service que rendent les décrocheurs aux écoles. Ces indésirables qui baissent le niveau de performance aux évaluations nationales. Charles Caouette remarque avec pertinence que la majorité des décrocheurs proviennent du secteur général qui conduit aux études supérieures. «On oublie la fonction sélection du système scolaire. Si tous poursuivaient leurs études, on serait bien mal pris». Cette année, les cégeps n'ont pas réussi à absorber les nouvelles clientèles, déclare-t-il.

Un nouveau modèle de société

Pour les sociologues en éducation, l'école demeure un lieu de reproduction des valeurs dominantes. Ce qui explique son conservatisme affirme le professeur. Dans notre société démocratique, où on a le loisir de choisir son médecin, ses dirigeants politiques, il est anachronique que le pluralisme en éducation soit si difficile à obtenir. La menace que font peser des commissaires sur la survie de l'école alternative Jonathan révèle la nécessité de transformer la société pour que l'école devienne un lieu démocratique, un lieu de création.

Pareille menace envers cette école-symbole de la réforme humaniste pourrait nous amener à penser que Charles Caouette soit devenu cynique et amer. Au contraire, la crise actuelle de l'éducation et de la société industrielle le motive à redoubler d'effort en faveur de l'avènement d'une société post-industrielle et conviviale. «Il faut cesser de concevoir l'humain comme une machine à produire et à consommer.» Enthousiaste, il rêve d'une société où la vie aura du sens.

Où on cessera «d'être morcelé en 15 ans d'étude, 35 ans de production et 15 ans de retraite».

Le subversif tranquille

Louis Lafrance
collaboration spéciale

Certains de ses anciens étudiants le surnomment affectueusement le «père Caouette». Prédicateur d'une société éducative au service de l'épanouissement de chaque individu, l'enfance de Charles Caouette le prédestinait pourtant à prêcher un tout autre message.

Né dans les années trente à Thetford Mines de parents commerçants, l'enfant Caouette passe 11 ans en pensionnat, prélude à son entrée au noviciat. Pendant cinq ans, il adopte la vie mythique des Dominicains avant de constater que sa vocation est ailleurs, hors de l'enceinte de l'église. Déjà, à cette époque, il se préparait à une mission sociale. «Ces collègues étaient des lieux d'incubation des vocations. Forcément, quand tu t'intéressais aux autres, au changement et à l'altérité, on te disait que c'était des signes objectifs de vocation. C'est ce qui explique pourquoi j'ai continué pendant quelques années à chercher dans cette voie, avant de réintégrer la vie laïque en choisissant la carrière de psychologue», déclare-t-il.

Le bouillonnement de la Révolution tranquille s'avère un terreau fertile pour tous ces milliers de Québécois qui abandonnent l'église tout en préservant la nécessité de l'engagement social. La prise de conscience des causes de la pauvreté en amène plusieurs à repenser leurs pratiques. Au début des années 60, Charles Caouette se retrouve psychologue à la CECM. Le travail dans des milieux défavorisés produit un véritable électrochoc chez le jeune psychologue. «Je me suis alors rendu compte que ces jeunes, en plus d'être défavorisés socialement, l'étaient doublement par une école qui leur faisait vivre des expériences d'échec, de dévalorisation et de marginalisation. L'école constituait pour eux un problème et non pas une solution», explique-t-il.

La nécessité de transformer l'école s'impose d'elle-même. À force de critiquer le manque de formation des psychologues qui oeuvrent dans les écoles, Charles Caouette est invité par l'Université de Montréal invitée, en 1968, à créer l'option scolaire au département de psychologie. À cette époque, Charles Caouette arrive à la conclusion que toute réforme de l'école s'inscrit dans le changement social.

Depuis lors, il ressent l'urgence de bouleverser le système éducatif. Sa participation à la réforme en éducation est impressionnante: établissement de la première école publique alternative au Québec, création d'un programme d'auto-formation au deuxième cycle en psychologie de l'éducation, fondation de fermes éducatives pour les décrocheurs, etc. Depuis quelques années, il exerce ces activités de recherche dans les milieux communautaires, convaincu que l'Université doit travailler avec les gens du milieu et non seulement sur eux.

Critique acerbe du système d'éducation, polémiste à ses heures, le professeur Caouette n'est pas un soixante-huitard qui s'enferme dans des cults-de-sac idéologiques. Il soutient que «le changement des institutions ne peut venir que de l'intérieur». Bref, la conviction n'exclut pas la patience et la stratégie. À l'évidence, l'éducateur demeure un partisan de la subversion tranquille.

Certains apôtres du catéchisme néo-libéral dénoncent Charles

Caouette. Il serait un utopiste coupé de la nouvelle réalité. Mais qui se formaliserait de se faire traiter d'utopiste, s'il considère «l'utopie fermement». Dans l'état de délabrement de la société occidentale, «être utopiste est un gage de santé mentale», affirme-t-il.

Ces jours-ci, dans le cadre du cinquantième anniversaire du département de psychologie de l'Université de Montréal, notre éducateur revêt avec émotion plusieurs de ces anciens étudiants qui sont devenus des collègues et des collaborateurs. «Même si la majorité ont suivi des voies différentes, je retrouve cette même conviction, ce même engagement à changer la société, soutient-il. À leur façon, ce sont eux-aussi des utopistes et des multiplicateurs dans leurs milieux respectifs.»

Fidèle à son engagement pour un projet collectif au service de l'individu. Charles a toujours choisi le risque au confort douillet de la sécurité. Au crépuscule de la cinquantaine, ne vient-il pas de revenir à l'école Jonathan qu'il a fondé en 1974, mais cette fois-ci comme parent d'Olivier, son petit dernier, âgé de six ans.

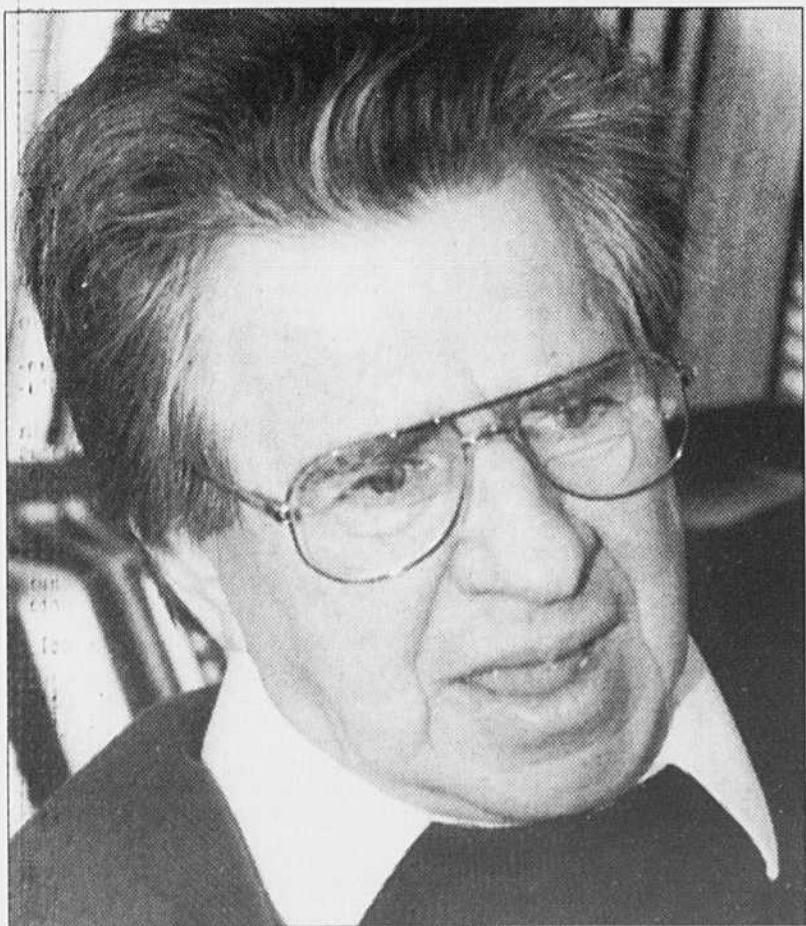


PHOTO JACQUES GRENIER

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le Devoir, lundi 9 novembre 1992

Claude-Gervaise en tournée dans l'Île

Marie Laurier

L'ENSEMBLE de musique ancienne Claude-Gervaise sera en tournée dans l'Île du 18 novembre au 8 décembre dans le cadre du programme pour les arts de la scène organisé par le Conseil des arts, en collaboration avec les municipalités de la CUM.

Les dix musiciens et chanteurs costumés interpréteront des oeuvres du temps de Christophe Colomb sous le thème Espagne 1492. Cet ensemble unique en son genre fondé il y a déjà 22 ans, compte à son répertoire des oeuvres de la Renaissance et du Moyen-Âge, des oeuvres françaises du début de la colonie et des oeuvres contemporaines écrites à son intention.

Au rythme d'une soixantaine de concerts, l'Ensemble Claude-Gervaise poursuit sa recherche en musique ancienne et il possède une collection de 300 instruments authentiques des XVIIIe et XIXe siècles, des instruments folkloriques de divers pays et il a publié une douzaine de brochures expliquant l'origine de ces instruments.

Le groupe compte dix musiciens réguliers dont la moitié sont là depuis quinze ans : Béatrice Baillargeon, Marcel Benoit, Philippe Gélinas, Jean-Marc Gras, Douglas Kirk, Isabelle Marchand, Gary Nagels, François Panneton, Diane Plante et le directeur-fondateur Gilles Plante. Pour connaître les détails du calendrier de la tournée qui commence à Verdun le 18 novembre, communiquer au 843-9825.

Cent ans après

LE 17 novembre 1892 avait lieu le premier concert des Ladies Morning Musical Club de Montréal. Cent ans après jour pour jour, soit le mardi 17 novembre 1992 à 17 h, à la salle Pollack, la vénérable société invite ses fidèles à un concert tout à fait spécial. La LMMC a en effet commandé une oeuvre du 100e anniversaire au compositeur québécois André Prévost, soit un quatuor à cordes qui sera interprété par le Quatuor Morency. Le pianiste Louis Philippe Pelletier se joindra au quatuor pour présenter un programme entièrement composé d'oeuvres de compositeurs canadiens, soit Claude Vivier, Rodolphe Mathieu et André Prévost. Réservations : 487-2822.

Tchaïkovski à l'OSM

LES CONCERTS gala de mardi et mercredi à l'OSM sont consacrés à Tchaïkovski dans un programme dirigé par le chef invité Sergiu Comissiona et le soliste Mark Zilber, pianiste. Ce dernier était déjà un pianiste réputé quand il quitta l'Union soviétique à la fin des années 1970 et, en 1979, il a fait des débuts remarquables avec l'Orchestre philharmonique de Berlin sous la direction de Herbert von Karajan. Le maestro Comissiona est également directeur artistique et chef de l'Orchestre philharmonique d'Helsinki et de l'Orchestre radiophonique de Madrid.

Jean-François Rivest à Montréal

LE VIOLONISTE Jean-François Rivest, nouveau professeur agrégé à l'Université de Montréal, diplômé de Juillard et du Conservatoire de Montréal, fait son retour de concertiste à Montréal, après cinq ans d'absence. Il donnera un récital le 13 novembre à la salle Claude-Champagne, en compagnie du pianiste David Brettman, professeur au Conservatoire Oberlin d'Ohio. Le duo Rivest-Brettman se produit régulièrement au Canada et aux États-Unis. Ils interpréteront des oeuvres de Brahms, de Bach et de

Les tremblements d'une tente bien charpentée

Kushapatschikan ou la Tente tremblante

Texte de Gilbert Dupuis. Mise en scène d'Alain Fournier, assisté de Jeanne Laperle. Dramaturgie de Bernard Lavoie. Décors de Mario Bouchard. Costumes de Mireille Vachon. Éclairages de Luc Prairie. Musique de Mario Boivin. Avec Sylvie Gosselin (Lou), Robert-Pierre Côté (Joseph-Armand), Luc Morissette (Pierre-Louis), Michel Daigle (Léon Bayers), Denis Larocque (Smith), Daniel Gadouas (le vicairé Beaudry), Paul Dion (Demers), Robert Lavoie (Mollette), Martin Larocque (un infirmier). Une production du Carré-Théâtre, présentée au Théâtre de la Ville de Longueuil jusqu'au 21 novembre.

Gilbert David

TOUT À LA FOIS chronique éclatée d'une tragique relation amoureuse, drame social et rituel amérindien, il y a, passez-moi l'expression, à boire et à manger dans la nouvelle pièce de Gilbert Dupuis, *Kushapatschikan ou la Tente tremblante*, ce qui nous vaut un spectacle tour à tour fascinant et agaçant.

Car, si l'auteur y fait montre d'une audacieuse déconstruction de son récit dramatique en cassant la temporalité linéaire et en entremêlant les fils de sa trame ambitieuse, il n'arrive pas toujours à donner à ses personnages, ainsi livrés par à-coups, l'épaisseur d'êtres autonomes, capables de toucher et de porter un monde. La démonstration écolo-spiritualiste, malgré les efforts de l'auteur pour en brouiller la présence par une structure aléatoire, empêche ici son écriture d'explorer des zones moins évidentes et plus inquiétantes des rapports que cultive une société entre progrès, justice et quête métaphysique.

En ce sens, Dupuis ne me paraît pas avoir poussé son exploration aussi loin qu'avec *Mon oncle Marcel*... sa remarquable pièce précédente.

Face à un matériau dramatique inégal qui n'évite pas assez les situations anecdotiques, c'est-à-dire strictement descriptives, la mise en scène d'Alain Fournier privilégie une approche distanciée, étayée de quelques échappées plus lyriques, ce qui, en tirant parti de l'étonnant dispositif scénique central de Mario Bouchard, lui permet de déboucher sur un spectacle — sinon fulgurant — très bien charpenté, où les moments forts abondent.

C'est à travers le point de vue de l'omniprésente Lou que se déploient, par séquences discontinues, les événements qui ont, le 13 décembre 1966, conduit à la disparition accidentelle de Joseph-Armand, un ouvrier de la scierie Bayers. Lou avait fait de celui-ci son amant, le préférant alors au vicairé Beaudry, porté sur le syndicalisme mais encore incapable de défroquer pour assumer ouvertement sa passion amoureuse... Ethnologue, elle-même amérindienne par son père, Lou se verra peu à peu confrontée aux croyances chamaniques à l'occasion de recherches sur les Montagnais de la Côte-Nord.

D'abord peu encline à prêter foi à ce qu'elle assimile à de pieuses superstitions, l'ethnologue bien carté-

sienne sera pourtant emportée dans une spirale de troublantes révélations qui seront autant de pas vers sa reconversion à des valeurs spirituelles que paraissent avoir déserté les Blancs. Ce cheminement avant tout intérieur l'amène, en fin de parcours, à livrer combat avec Atshen — l'esprit mauvais qui règne sur la cuve bouillante de l'usine Bayers depuis que celle-ci a été construite sur son territoire sacré —, à l'occasion d'un rituel qui a pour nom *Kushapatschikan* ou « tente tremblante ».

Tout au long de cette fable épique imaginée par Dupuis, Atshen, figure mythologique montagnaise, représente l'esprit vengeur de la Nature surexploitée par Léon Bayers, un industriel magouilleur et sans scrupules. Bayers n'est-il pas allé jusqu'à supprimer son associé, Pierre-Louis, lors d'une partie de chasse, à cause d'un différend concernant l'expansion de leur usine en territoire amérindien? Le meurtrier a bien tenté ensuite de calmer sa conscience en érigeant, dans la ville qui lui appartient corps et âme, un monument à l'effigie de Pierre-Louis, mais cela n'empêchera pas la vengeance de celui-ci, métamorphosé en Atshen, de faire son oeuvre : à la suite d'un accident mortel relié aux conditions de travail des ouvriers affectés à la cuve maudite, une grève spontanée éclate à l'usine.

À la tête de la révolte ouvrière se trouve Joseph-Armand qui fait d'abord sauter à la dynamite le monument dédié à Pierre-Louis et qui

cherche ensuite à détruire la cuve de l'usine. Mal lui en prend, car son petit avion s'écrase avant qu'il n'ait pu mettre son projet à exécution. Il ne reste plus à Lou, alertée par un rêve prémoniteur qui la guide vers le lieu du crash, qu'à essayer d'arracher ultimement l'âme de son amant à l'emprise d'Atshen, en construisant une tente tremblante...

En reconstituant, comme je viens de le faire, les morceaux du puzzle qu'est *Kushapatschikan*, je suis bien conscient de contourner la visée désabaisante qu'a eue l'auteur à l'égard de qu'on nomme la réalité. Aussi, faut-il saluer le metteur en scène qui a bien compris le caractère ambigu d'un texte à la recherche d'un difficile compromis entre la symbolique rituelle et la critique d'inspiration sociologique. À travers une solide distribution — où s'illustrent superbement Sylvie Gosselin (Lou), Michel Daigle (Bayers), Luc Morissette (Pierre-Louis) et Paul Dion (Demers) —, Fournier réussit à composer un univers étrange, fluide, incertain, souvent très prenant. L'aire de jeu centrale qui évoque une banque, offre par ailleurs de multiples possibilités qui assurent à la représentation une grande variété de plans et une mobilité incessante du jeu. Grâce à des sections amovibles qui glissent sur des rails, le décor de Mario Bouchard peut devenir instantanément, par exemple, une usine hallucinante, et se prêter autrement à toutes les situations réalistes ou

suraturelles, sous les éclairages inventifs de Luc Prairie et à travers les ambiances sonores efficaces de Mario Boivin.

Théâtre de tous les tremblements, ceux d'une raison arrogante comme ceux d'un système social aliénant, *Kushapatschikan* effectue une saisie signifiante, encore que trop prudente à mon goût, des contradictions à l'oeuvre dans la culture judéo-chrétienne qui est la nôtre. Et il est réjouissant de voir qu'un auteur qui se pose de telles questions ait trouvé sur son chemin un metteur en scène sensible et un producteur, le Carré-Théâtre, pour l'accompagner dans cette exigeante direction.



Sonia Benezra

Un spécial sur *La légende de Jimmy*, avec Nanette, Plamondon et les autres. (Quatre Saisons, 18 h 30)

☆☆☆

Taquinons la planète

Il paraît que Sheila Copps se com-met à l'émission. (Radio-Canada, 19 h 30)

☆☆☆

Points de vue

Radio-Québec continue à encourager le documentaire québécois. Celui-ci, de Christian Blais, s'attaque au difficile sujet de l'euthanasie. (Radio-Québec, 20 h)

☆☆☆

Murphy Brown

Murphy voudra-t-elle s'inviter au party d'investiture de Bill Clinton? Applaudira-t-elle la défaite de Dan Quayle? (CBS, 21 h)

☆☆☆

Coma

Un film de Michael Crichton avec Geneviève Bujold, un suspense assez terrifiant et plutôt original qui se situe dans le milieu médical. (PBS 33, 23 h)

Paul Cauchon



Sylvie Gosselin et la « tente tremblante ».

EXPO-FOIRE INTERNATIONALE - MONTRÉAL

DU 12 AU 16 NOVEMBRE 1992

HALL SUD - PLACE BONAVENTURE

Pays invité: la Belgique

HEURES D'OUVERTURE:
du jeudi 12 au dimanche 15 novembre,
de 11 heures à 21 heures,
lundi 16 novembre,
de 11 heures à 19 heures

Entrée libre au public

Entrée libre à l'art contemporain (ELAAC) est une réalisation de l'Association des galeries d'art contemporain (Montréal) 324, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal (Québec) H2T 1J2

Pour information: (514) 843-3334

entrée
libre
à l'art
contemporain

ELAAC MONTRÉAL 1992



L'HISTOIRE SE RÉPÈTE!



À PARTIR DU 16 DÉCEMBRE 1992!
REPRISE POUR UN TEMPS LIMITÉ!

The PHANTOM of the OPERA

de ANDREW LLOYD WEBBER
mis en scène par HAROLD PRINCE

PLUS QUE 5 SEMAINES
AVANT LA PREMIÈRE!

Billets également en vente au guichet de la Place des Arts et aux guichets TicketMaster (situés dans certains magasins de la Baie)

Groups (20 et plus) téléphonez: (514) 874-9153 au Québec; (416) 925-7466 en dehors du Québec

Version originale! En anglais avec des surtitres en français.

Réservez une place de choix grâce à Avant-première de American Express. Composer le (514) 790-0300.

Théâtre Maisonneuve,
Place des Arts, Montréal

(514) 790-2222



ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA
Interprétation Scénographie Production Écriture dramatique

Écrire ou téléphoner à: École nationale de théâtre du Canada, 5030 rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2J 2L8

A U D I T I O N S

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: 15 FÉVRIER TÉL.: (514) 842-7954 FAX: (514) 842-5661

ÉDITORIAL

Boucs émissaires ou contrebandiers ?

B IEN avant l'échéance référendaire, mais surtout depuis le NON retentissant d'il y a deux semaines, la tension monte entre les communautés amérindiennes et les gouvernements, en particulier celui du Québec. Les incidents se multiplient, aussi bien à Kanesatake, près d'Okla, qu'à Kahnawake, près de Châteauguay. Ils ne sont pas liés directement au dossier constitutionnel, mais certains en prennent prétexte pour alimenter la frustration et l'amertume envers les Blancs. Signe plus dangereux encore de la détérioration d'un climat déjà empoisonné, l'incitation à la confrontation se manifeste au plus haut niveau. Désavoué par la Confédération iroquoise, dont les Mohawks font partie, le grand chef Ovide Mercredi invite les Premières nations à mettre en œuvre leurs propres lois. Dans la même foulée, le chef de Kahnawake, M. Joe Norton, soutient que Québec veut transformer les Mohawks en boucs émissaires et les empêcher d'en arriver à l'autonomie gouvernementale.

Tout un cocktail explosif. Tout en faisant place au droit inhérent à l'autonomie gouvernementale des autochtones, l'entente de Charlottetown stipulait que les lois et règlements autochtones devaient être compatibles avec les lois canadiennes et les chartes des droits. Ce qui est fortement contesté par les factions les plus radicales, notamment celles des Warriors, qui ne veulent rendre de comptes à personne. Sur le coup, toutefois, les Mohawks furent à peu près les seuls à s'opposer ouvertement à l'entente conclue par les 17 et, surtout, à mettre en échec la stratégie du chef Mercredi. Leur fronde a fait bouillir de rage, tant et si bien que le leadership moral de M. Mercredi a été sérieusement battu en brèche, un peu partout à travers le Canada. En contrepartie de la déroute constitutionnelle, les contrebandiers de cigarettes, les organisateurs de bingos, les promoteurs de casinos et autres commerces lucratifs et illégaux, pourraient en quelque sorte s'en donner à cœur joie, en toute impunité.

Dès la semaine dernière, la Confédération iroquoise, dont les Mohawks de Kanesatake et de Kahnawake font partie, a non seulement répudié M. Mercredi mais décidé d'agir désormais de son propre chef auprès des gouvernements. Ce qui est son droit strict, encore que l'appartenance à l'Assemblée des Premières nations n'a en rien perdu de sa pertinence, en dépit de la déconfiture de M. Mercredi, triste honneur qu'il partage avec l'ensemble de la classe politique canadienne. Ce qui est moins acceptable, par contre, c'est la suite de la résolution iroquoise. En effet, le chef Norton ne se contente pas d'évoquer des moyens de pression pour éviter que la question autochtone ne soit mise sur les tablettes. « Notre intention, ajoute le chef de Kahnawake, est d'appliquer nos propres lois sur notre territoire, d'y exercer notre juridiction et, simultanément, de discuter avec les gouvernements d'Ottawa et du Québec. » C'est là que le bât blesse, lourdement. Les dirigeants autochtones ne peuvent, en effet, se comporter comme s'ils étaient souverains dans leurs royaumes et, du même souffle, espérer des échanges fructueux avec les deux ordres de gouvernement.

Tant que la confrontation est le fait d'indésirables, plus ou moins associés au crime organisé sous diverses formes, elle est dangereuse, mais elle reste quand même contrôlable dans une certaine mesure. D'autant que la majorité des citoyens, des deux côtés des barricades que des extrémistes se plaisent à dresser, respectent les lois et règlements et s'attendent à ce que les contrevenants soient sanctionnés comme il se

Cigarettes, bingos et casinos ne relèvent pas des coutumes autochtones

doit. La situation est plus grave et dangereuse si, au lieu de pacifier les esprits belliqueux, les dirigeants attisent la mèche qui fume et se font fort de mettre les autres au pas. Le leur, évidemment, sans rendre de comptes à qui que ce soit. Et c'est l'escalade. On justifie le port d'armes illégales, on justifie le blocage de routes, on installe des guérites de surveillance, on facilite la contrebande, et le reste. L'inquiétude et l'exaspération montent d'un cran; spontanément, certains évoquent le terrible « été indien » de 1990, craignant même la résurgence d'un abcès que nos gouvernements n'ont pas réussi à faire crever.

Sur les entrefaites, le chef Mercredi invite les autochtones à faire leur « révolution tranquille » et à mettre en œuvre, sans attendre la réforme constitutionnelle, leur autonomie gouvernementale. Rien à redire à cela, d'autant que, en dépit du NON de la semaine dernière, les gouvernements peuvent et doivent faire un bon bout de chemin en faveur de la reconnaissance des aspirations, légitimes et longtemps bafouées, des Premières nations. Avec raison, leur président rappelle que le droit coutumier britannique (le common law en vogueur partout au Canada, sauf au Québec) admet et reconnaît les lois traditionnelles et coutumières. Il est donc possible de mettre en place, graduellement, pacifiquement et discrètement, des gouvernements autonomes.

Là où ça ne va plus, toutefois, c'est quand M. Mercredi reprend, quoique en termes plus feutrés, les menaces du chef Norton, comme s'il voulait l'amaïdouer et le ramener dans son camp. Qu'importe, lance le chef des Premières nations, si la mise en place de nouvelles lois autochtones, touchant le commerce des cigarettes par exemple, entre en

contradiction avec les lois existantes. « Le commerce n'est pas réservé aux Blancs. Notre commerce n'est illégal que si vous ne reconnaissez pas nos droits. Et c'est exactement ce que nous essayons de changer, cette idée que la loi, c'est seulement de votre côté. » Ce propos est navrant.

L'exemple de M. Mercredi, qui nous a habitués à plus de discernement, est bien mal choisi en ce qui concerne, en tout cas, le Québec et l'Ontario. Dans ces deux provinces, en effet, la contrebande illégale de tabac, avec la complicité de milliers de fumeurs Blancs, enrichit quelques dizaines de Mohawks hors-la-loi, tout en privant les gouvernements de centaines de millions de rentrées fiscales. Ce n'est pas en tentant d'établir un réseau pancanadien de contrebande, comme le tentent les Warriors, ni en béniissant ce commerce lucratif, au mépris des lois fédérales et provinciales, que MM. Norton, Mercredi et leurs collègues vont susciter la compréhension des Blancs et les amener à renouer un dialogue fructueux. Si le commerce est illégal, il l'est pour tous, et aucun droit ancestral ou traité royal, ne saurait faire fi du fait que tous les Canadiens sont soumis aux mêmes lois et doivent être traités comme tels.

C'est le bon sens même. M. Mercredi, hélas, semble se rendre aux dangereux sophismes des chefs Mohawks plutôt que de les amener à la raison. En effet, non seulement semble-t-il bénir le commerce illégal, il estime même que les communautés autochtones pourraient mettre en place, sans attendre l'accord des Blancs, leurs propres casinos et leurs programmes sociaux pour les enfants. Va pour ces derniers, qui accusent d'ailleurs des retards épouvantables; mais en ce qui concerne les casinos, le président des Premières nations se met un doigt dans l'oeil. Il est vrai que les deux provinces, Québec et Ontario, s'apprêtent à légaliser les maisons de jeu pour gonfler les coffres du fisc; même si ce mauvais exemple entraîne, il ne saurait autoriser les Mohawks à se comporter déjà comme des gouvernements autonomes, au-dessus des lois. Les coutumes et traditions ne sont pas fondées, que l'on sache, sur l'illégalité et les jeux de hasard.

Les incidents, déclarations et intentions de ces derniers jours sont absolument désolants. Ils nous éloignent de la recherche de solutions durables et aptes à rendre justice à des nations brimées qui aspirent à s'épanouir en toute quiétude. Sous prétexte de marketing médiatique ou de solidarité raciale, on durcit des positions intenable, on érige la confrontation en mode de négociation, on augmente la méfiance mutuelle au lieu de miser sur l'indispensable bonne volonté politique, de part et d'autre.

Boucs émissaires ou contrebandiers ? Non pas. Les seules armes légitimes doivent être celles de la raison, du réalisme et du bon sens.

GILLES LESAGE

LE SILENCIEUX

Deux et deux font vingt-deux

LA STATISTIQUE est la science exacte de l'à-peu-près.

Les prévisions de la météo sont toujours exactes. Les erreurs sont imputables à l'atmosphère dépourvue de toute notion du temps.

L'humanité ne se partage pas en bons et méchants, mais en gagnants et perdants.

Je suis convaincu que l'enfer existe. Il n'y a qu'à voir. Depuis que les hommes existent, les guerres ne cessent de nous en offrir des échantillons.

N'envions pas Dieu qui voit tout, même la télévision.

Le réaliste s'illusionne. Il n'aperçoit et n'évalue que l'enduit des choses.

La plupart des politiciens ne mentent pas; ils ne font que dire le contraire de ce qu'ils pensent; et seulement lorsqu'ils ont le temps de penser.

Je passe pour un individualiste parce que je n'emmerde personne.

Lorsqu'on meurt, on est délivré du déplaisir de se faire réveiller.

Protectionnisme. — Égoïsme à la grandeur d'un pays.

Paradoxe de la génétique. — Elle fait des progrès surhumains dans la déshumanisation.

Les yeux de Geneviève sont si pétillants que quand elle pleure, ses larmes font des bulles.

Consolateur. — Correcteur d'épreuves.

Les affaires se fondent sur la duperie et l'exploitation, la ruse et la contrainte, mais civilisées, travesties en liberté.

Terre, mer et air, tu honoreras, afin de vivre salubrement.

Quand un gouvernement vacille, on a un État d'ébriété.

La mémoire est la caisse de résonance de l'intelligence.

Dans une foule qui se presse, on est pire que seul : on est un obstacle.

Le français est la langue de la clarté; donc la plus propre à obscurcir.

Le patriote ne permet pas à l'étranger de partager le mal qu'il dit de sa patrie.

L'homme contemporain est l'accessoire de ses biens.

Albert Brie

Jeffrey Simpson

Le Canada vu par Clinton

LA SEMAINE dernière, Bill Clinton a reçu un coup de fil du premier ministre Brian Mulroney le félicitant d'une victoire qui lui ouvre les portes de la Maison Blanche au titre de 42e président des États-Unis. Ce fut peut-être le plus long contact que Clinton ait eu avec un politicien canadien de haut rang.

Lorsqu'il étudiait à Oxford, Clinton a connu quelques Canadiens, au nombre desquels Richard French, qui fut un temps ministre dans le gouvernement Bourassa. En tant que gouverneur de l'Arkansas, il n'a eu que peu de relations avec le Canada.

La connaissance du Canada qu'a le nouveau président est limitée. La priorité en politique étrangère, il la fera porter sur l'Europe, sur les négociations relatives au commerce et sur l'aide à fournir à la Russie et à la Yougoslavie.

La politique étrangère ne sera d'ailleurs pas un domaine hautement prioritaire pour la nouvelle administration. Les grandes lignes suivant lesquelles s'est déroulée la campagne de Clinton, et le motif de son élection, ont trait à l'état de l'économie américaine.

Politiques étrangère et domestique se combinent, cependant, à propos de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) négocié par le président George Bush avec le Mexique et le Canada.

Au sein du parti démocrate, une aile importante s'oppose à l'ALENA. Les plus importants syndicats des États-Unis ont placé comme objectif politique prioritaire la déroute de l'ALENA; plusieurs de ces syndicats ont demandé à Clinton, avant les élections présidentielles, de s'opposer à cet accord. Bill Clinton a répondu non à cette invitation; il a avalisé l'accord de libre-échange en ajoutant qu'il voulait ajouter des clauses touchant l'environnement et les normes de travail. Clinton est allé le plus loin qu'un candidat démocrate peut se le permettre en rejetant la demande des syndicats.

Il est à prévoir que Clinton tentera de piloter l'ALENA au Congrès pour y obtenir l'assentiment du Sénat et de la Chambre des représentants, deux entités où les démocrates sont majoritaires.

DE TOUS les candidats démocrates, Clinton apparaît comme le moins protectionniste en matières commerciales. Il agit avec conviction en tant que défenseur du libre-échange; son attitude vis-à-vis du commerce bilatéral ne s'écartera pas beaucoup de celle de Bush.

La jeunesse et le dynamisme sont des caractéristiques de l'équipe Clinton. Le président désigné a 46 ans, il est persuadé du désir qu'ont les Américains de gestes immédiats, s'agissant d'économie. Partout à Washington, on se dit convaincu que peu de temps après la cérémonie d'intronisation du 20 janvier, la nouvelle administration acheminera au Congrès une brochette d'initiatives.

Le contraste entre l'énergie que dégage la nouvelle administration Clinton et le gouvernement Mulroney qui en est aux derniers mois de son deuxième mandat n'échappera pas à l'observation de maints Canadiens.

L'élection de Clinton s'est faite selon une plate-forme de changement. Il sera difficile sinon impossible au gouvernement Mulroney de se présenter l'an prochain à un électoral en colère comme s'il était un gouvernement de changement, Mulroney étant en poste depuis 1984.

À cet égard, l'administration Clinton se signalera par son rejet des politiques économiques conservatrices de l'administration

Bush. Clinton a promis que des crédits importants seraient consacrés aux travaux publics, programme dont le Parti libéral du Canada se fait le champion. Autrement dit, un ordre du jour libéral proposé par l'administration Clinton peut aider les libéraux du Canada à faire passer leur message aux votants du Canada.



A USSI loin que l'on puisse remonter, Clinton ne semble jamais avoir émis son avis sur le problème de l'unité canadienne. Comme ses prédécesseurs, Clinton sera sans doute prié instamment de dire combien il a apprécié ses relations avec un Canada uni et de confier que les Américains respecteront toute décision adoptée démocratiquement par les Canadiens.

Lors d'un dîner-causerie à Washington, un mandarin qui assumera sans doute bientôt une haute fonction reliée à la politique étrangère dans l'administration Clinton parlait récemment des craintes qu'entretient les États-Unis à propos du fractionnement de pays selon des clivages ethniques. Ce conférencier a parlé dix minutes des préoccupations que devrait avoir la communauté mondiale devant l'éclatement d'États pluriethniques en des entités plus petites dont l'économie est moins viable. Clinton lui-même n'a pas parlé en public du problème existant entre le Québec et le Canada, pas plus qu'il n'a fait allusion aux craintes de ce conseiller à propos de la dissolution d'États pluriethniques.

C'est un fait que Clinton n'a pas d'expérience en politique étrangère, mais il serait imprudent d'affirmer qu'il n'a aucun intérêt à l'égard des autres pays. Quand il a terminé son *high school* en Arkansas, Clinton s'est inscrit à l'Université Georgetown (School of Foreign Service); cette université compte parmi les meilleures pour les études liées à la politique étrangère.

LE SIMPLE fait qu'il ait choisi de s'inscrire à Georgetown indique que Clinton s'intéressait depuis longtemps à la politique étrangère. En tant que boursier Rhodes à Oxford (Angleterre), il a été à même de côtoyer des étudiants en provenance d'une douzaine de pays. Il a voyagé d'ailleurs alors qu'il étudiait en Angleterre, notamment en Scandinavie et à Moscou.

Je pense que Clinton réserve bien des surprises aux sceptiques par l'intérêt et les dispositions qu'il aura en politique étrangère. Il pourra aussi compter sur l'expérience de ses anciens professeurs de l'Université Georgetown, dont quelques-uns seront sans doute recrutés par la nouvelle administration. Même s'il axe son action davantage sur la politique intérieure, il surprendra bon nombre de ses compatriotes et d'étrangers par l'attention qu'il portera à la politique étrangère.

Les Canadiens feraient preuve de naïveté toutefois en croyant que l'administration Clinton mettra au sommet de ses préoccupations les relations bilatérales canado-américaines.

LETTRES AU DEVOIR

Erreur

JE TIENS par la présente à corriger une erreur contenue dans mon article « Les enfants de Duplessis, des prisonniers politiques ? » paru dans LE DEVOIR du 31 octobre 1992. L'auteur du livre *Les enfants de Duplessis* (Éditions Libre Expression, Montréal, 1991) est Pauline Gil et non pas Alice Quinton (dont les témoignages sont relatés dans ce livre). Je regrette tout inconvénient qui découlerait de cette erreur.

David Cohen
Montréal, 4 novembre 1992

RAPT dénonce

L'ASSOCIATION DES victimes de délits sexuels de thérapeutes (psychiatres, médecins, psychologues), RAPT, dénonce l'appui public que le Dr Augustin Roy accorde à un médecin abuseur radié par sa corporation en Ontario.

Celui-ci a plaidé coupable à une accusation d'agression sexuelle envers une de ses patientes de 21 ans.

C'est avec consternation que nous avons appris qu'il pratiquait impunément au Québec, à l'Hôpital Sacré-Coeur.

Qui plus est, M. Roy, sans aucun scrupule, a pris sa défense sur les ondes de Radio-Canada, le jeudi 29 octobre, à l'émission *Le Point*.

Il invoque que ces actes ont eu lieu en Ontario et non au Québec et qu'une relation sexuelle avec une patiente ne rend pas un médecin inapte à pratiquer.

M. Augustin Roy qualifie ce geste d'erreur. RAPT croit que c'est un crime qui ne connaît pas de frontières.

Notre association côtoie chaque jour des victimes d'abus sexuels de thérapeutes. Nous sommes en mesure de constater que les séquelles sont dramatiques pour les victimes (dépression, tentatives de suicide, etc.).

Nous sommes vraiment choqués que M. Augustin Roy banalise une situation aussi grave.

La Corporation des médecins de l'Ontario a adopté récemment des mesures très sévères pour protéger l'intérêt du public contre les médecins agresseurs, dont la radiation à vie.

Tous ces médecins radiés en Ontario trouveront-ils refuge au Québec avec la bénédiction du Dr Augustin Roy ?

Marielle Boucher
Présidente de l'Association (RAPT)
Outremont, 30 octobre 1992

Un tissu de minorités

SI LE gouvernement canadien n'offre pas immédiatement un traité national aux autochtones, il mérite l'enfer. Tous les éléments propres à une révolution sont présents chez ces Nations; 50% de la population a moins de 25 ans, le taux de suicide dépasse de six fois la moyenne canadienne, le chômage se chiffre dans les 90%. Ces Nations n'ont plus rien à perdre et les leaders de la génération du grand chef Ovide Mercredi sont en nombre infime. En effet, la pyramide d'âges est inversée, par rapport à la canadienne, et il y a un énorme vacuum entre les 40 et 25 ans.

On peut facilement dire que 45% de la population canadienne favorise la création de gouvernements autochtones alors que l'on ne peut pas affirmer que 54% s'y oppose. Rien n'empêche le gouvernement de sabrer dans la loi inique des « Indiens » et, s'il est si fort en économie, il pourra nous dire où vont les 5 milliards \$ qui se dépensent chaque année à ce seul chapitre. Seulement 19% des employés du ministère des Affaires indiennes sont d'origine autochtone... Un pouvoir Blanc que P. Trudeau qualifierait sûrement de « raciste ». C'est effrayant et engageant de voir ce que l'on a fait d'un si beau et si riche pays. On ne lui a pas donné un peuple mais des îlots de minorités qui s'entre-déclarent. Minorité sociale, minorité économique, minorité visible, c'est à qui ne serait pas minoritaire. Chacun a sa « réserve » et c'est à qui le syndrôme ou le complexe de minoritaire ne confirmerait pas l'existence et le de-

venir.

Le référendum révèle que le Canada est une terre d'immigrants (à qui l'on n'a pas enseigné l'Histoire du Canada pas plus que la philosophie) qui se fissure dans la confusion et l'incohérence et il faudra beaucoup plus qu'une constitution et une charte pour colmater les brèches.

Le Canada a débuté avec les Pères de la CONFÉDÉRATION et non de la FÉDÉRATION. Un pays qui n'est pas dépassé par l'Histoire, qui n'est qu'un tissu de « minorités », n'a pas d'avenir.

Micheline Goulet
Ottawa, 2 novembre 1992

Si c'est le prix à payer !

INTIMITÉ chaleureuse du petit déjeuner. Discussion à bâtons rompus avec un enfant de 10 ans sur les résultats du référendum. Il veut savoir où en sont rendus le OUI et le NON à travers le Canada, d'une province à l'autre pour finir par s'entendre dire que, en Ontario, c'est 50-50. « Avec quelle marge d'erreur demande l'enfant. » La mère, mi-amusée, mi-surprise, se garde bien de sourire et répond : 3,5%. « Pas pire, dit l'enfant, combien d'indécis ? »

Merveilleux pays où les enfants de 10 ans ont intégré dans leur langage les mots qui parlent des consultations populaires. Qu'ils comprennent ou non ces mots-là n'a pas vraiment d'importance. Leur enfance aura baigné dans le bruit des négociations. D'aucuns disent, moroses, qu'on n'en sortira jamais. C'est une façon de voir. D'autres enfants de 10 ans, de par le monde, grandissent dans le bruit de la guerre et ils ne savent pas que l'on peut dire OUI ou NON et que l'on peut même être indécis.

Le Canada et le Québec sont encore parmi les rares coins de cette planète multi-ethniques et multi-culturels ou les rapports inter-ethniques sont d'un tout autre ordre que celui imposé par le fusil ou la matraque. Si le prix à payer est d'aller de négociation en référendum, de référendum en élection et d'élection en négociation, soyons heureux de ne payer que ce prix-là. Il semble que certains pays d'Europe nous trouvent un peu comiques... Il est vrai que les autobus blindés, les casques et les grenades lacrymogènes le sont pas mal moins.

Il semble évident maintenant, après ce NON, que les négociations doivent recommencer mais d'une toute autre façon, dans le respect de tous et de chacun.

Hélène Leclerc
Québec, 27 octobre 1992

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directrice : LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration André Leclerc

Rédacteur en chef adjoint Jean Francoeur

Directeur de l'information Benoît Aubin

Directeurs adjoints de l'information Pierre Beaulieu, Roch Côté

Directeur des publications spéciales Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS